

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SUD – DIRECTION – Système Management Intégré – RESPONSABLE SMI</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/S K-S/DIR/SMI SNA/S - Système management intégré (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Resp. système de management intégré NA*K-S/DIR/SMI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Chef de programme SMI
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DIOT, François-Dominique - 05.67.22.92.02 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GUILLERME, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SUD - DIRECTION**  
**RESPONSABLE SYSTEME DE MANAGEMENT INTEGRE**  
**(TOULOUSE-BLAGNAC - HAUTE-GARONNE - 31700)**

**Générique :**

Directement rattaché au Chef du SNA/S, il est indépendant de la hiérarchie opérationnelle. Il a un rôle transversal large pour les domaines sécurité-sûreté-environnement-qualité-communication, et sert de référent en matière de processus et de documentation ISO, pour les audits internes et externes et pour les études de sécurité. Il a en outre un rôle d'alerte et de conseil auprès du chef d'entité. Il participe aux réunions de direction afin d'avoir une vision transversale du fonctionnement de l'organisme et plus particulièrement des questions liées au SMI.

***Sous l'autorité du Chef SNA :***

- Il anime et coordonne la mise en oeuvre et le fonctionnement du SMI
- Il s'assure que l'ensemble des dispositions relatives au SMI sont appliquées dans tous ses domaines
- Il propose au Chef SNA les modifications à apporter pour améliorer le fonctionnement du SMI
- Il notifie les événements sécurité et sûreté dont il a connaissance
- Il s'assure du traitement des événements sûreté
- Il anime la coordination sécurité de l'entité
- Il organise les revues de sécurité et de direction de l'organisme et en assure le secrétariat
- Il organise les revues de processus et les audits internes en coordination avec les services. Il définit le programme d'audits internes à mener et le réalise
- Il est le point d'entrée de tous les audits externes se déroulant au SNA/S
- Il gère les ACAP et ACAP sûreté (actions préventives/actions correctives) de niveau entité, en relation avec les services de la DSNA/DO
- Il s'assure de la mise en oeuvre des actions d'évaluation et d'atténuation de risques en apportant aux services le soutien méthodologique nécessaire
- Il est le correspondant privilégié des services de la DSNA/DO pour les questions relatives au fonctionnement du SMI
- Il participe à la mise en oeuvre et à l'évolution du système de management intégré
- Il participe au réseau du système de management intégré
- Il peut se voir confier des missions ad hoc au niveau local, comme au niveau national après accord de son chef d'entité
- Il anime le réseau des Responsables de Permanence Opérationnelle du SNA/S dont il fait partie
- Il gère le suivi des attentes clients et des relations avec les partenaires, notamment les protocoles
- Il contribue activement à la communication interne et externe du SNA/S dont il peut recevoir la responsabilité transverse
- Peut se voir confier les rôles d'ASSI, de correspondant sûreté défense, et de responsable sûreté
- Peut se voir attribuer la responsabilité de projets transverses

***Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :***

- Assure les activités du poste
- Pilote le processus m3 "évaluer et améliorer le système de management" pour le SNA/Sud
- Seconde le chef SNA dans le pilotage du processus m1 et m2
- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

## **Profil - Qualification :**

### **Techniques de base :**

- Connaître le référentiel relatif au système de management intégré et à la surveillance
- Connaître le contexte opérationnel et humain
- Connaître les techniques d'animation de réseau de correspondants

### **Qualités requises :**

- Sens des relations humaines et du travail en réseau
- Aptitude à l'anticipation et à l'initiative
- Capacité d'écoute, d'analyse, de synthèse, de conseil
- Capacité à motiver
- Aptitude et goût pour la communication

### **Formation d'intégration :**

- Outils informatiques bureautiques
- Les normes ISO, ESARR et les référentiels applicables au management intégré de la DSNA
- Pratique de l'audit
- Formation DESNA études de sécurité ou son équivalence
- Modules internes pour le rôle de RPO

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SUD - CA – Aéroport de MURET L'HERM – ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIEENNE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/S LFBR/TWR Muret l'Herm - Circulation aérienne (MURET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFBR/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME DE MURET  
(MURET - HAUTE-GARONNE - 31600)  
ADJOINT AU CHEF CIRCULATION AERIENNE**

Mission : seconder le chef CA dans ses missions et assurer l'instruction des contrôleurs de l'organisme de Muret

**Activités du poste :**

**Génériques :**

- Seconde le Chef CA et assure son intérim
- Assure toute mission ou tâche spécifique confiée par le chef CA, notamment dans le domaine de la formation et de la qualité de service/sécurité
- Organise et met en oeuvre l'instruction théorique et pratique des contrôleurs
- Suit les formations initiales et continues des contrôleurs
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence

**Missions spécifiques :**

- Participe à l'organisation annuelle d'Air Expo
- Participe à la coordination entre l'organisme de Muret et l'ENAC dans le cadre des recherches "Digital Advanced Tower"
- Assure des vacances de contrôle dans le cadre du maintien de sa qualification
- Assure la mise à jour du Manex et l'élaboration des consignes opérationnelles
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant d'aérodrome

**Sécurité - qualité - sûreté - environnement :**

Dans son domaine de responsabilité, il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS-S du SNA
- Il participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- Il propose et participe à la mise en oeuvre au sein de l'entité CA des actions correctives et préventives
- Il organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service et à l'environnement sécurité CA

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Aptitudes à la rédaction
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales

- Savoir contrôler les connaissances
- Savoir constituer des dossiers incidents/accidents
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir gérer le dialogue social
- Connaître l'organisation des services de l'Etat
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience
- Peut détenir et maintenir sa mention d'unité

**Qualités requises :**

- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités
- Gérer une charge de travail importante

**Formation d'intégration :**

- "Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur".
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SUD - CA – Aéroport d'AGENT LA GARENNE – ADJOINT AU CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/S LFBA/TWR Agen la Garenne - Circulation aérienne (LE PASSAGE)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de la CA*LFBA/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr TORREGROSA, Jean-Marie - 05.53.77.00.51 jean-marie.torregrosa@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FERREIRA, Céline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME D'AGEN-LA-GARENNE  
(LE PASSAGE LOT-ET-GARONNE 47520)  
ADJOINT CHEF CIRCULATION AERIENNE**

Génériques :

- Seconde le Chef CA dans l'animation et l'encadrement de son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions du siège et avec les autres sites
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à effectuer autant que de besoin l'intérim du Chef CA
- Peut assurer des vacances de contrôle s'il détient une licence de contrôle à jour

En coordination avec le Chef CA,

- Elabore les tableaux de service
- Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de CA adjacents
- Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique (informateur local AIP/NOTAM)
- Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant d'aérodrome
- Participe à l'élaboration du besoin opérationnel

Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

- Il est membre des revues locales de son organisme
- Il est invité à participer à la revue du processus r1 "rendre les services ATM"
- Il est invité à la revue régionale du SNA/S

Sécurité - qualité - sûreté - environnement :

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique du système de management intégré et les procédures sont mises en oeuvre

- Il assure le suivi sécurité/qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA
- Il participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- Il propose et participe à la mise en oeuvre au sein de l'entité CA des actions correctives et préventives
- Il organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service et à l'environnement sécurité CA



### **Profil - Qualification :**

#### **Techniques de base :**

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Aptitudes à la rédaction
- Connaître les systèmes et outils du contrôle
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Savoir contrôler les connaissances
- Savoir constituer des dossiers incidents / accidents
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe
- Savoir gérer le dialogue social
- Connaître l'organisation des services de l'Etat
- Faire vivre un réseau de partage d'expérience
- Peut détenir et maintenir sa mention d'unité

#### **Qualités requises**

- Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités
- Gérer une charge de travail importante

#### **Formation d'intégration :**

- "Définie et suivie conformément aux exigences réglementaires en vigueur" ;
- Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SUD - CA – Aéroport de RODEZ MARCILLAC – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFCR/CA Rodez Marcillac - Circulation aérienne (SALLES LA SOURCE)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aéroport*LFCR/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr VIOSSANGES, Sandrine - 05.65.77.17.52 sandrine.viossanges@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	REMARQUE : fermeture Approche planifiée fin année 2017
Personne remplacée :	PATARD, Mathieu

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME DE RODEZ  
(SALLES-LA-SOURCE AVEYRON - 12330)  
2 CONTRÔLEURS D'AERODROME**

Assurer les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :  
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre  
accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aérodrome)  
en intégrant les contraintes d'environnement  
Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin  
Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents  
Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;  
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;  
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;  
Il participe aux commissions locales de sécurité.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Navigation Aérienne  
Organisation des services CA  
Connaître les règles de fonctionnement de la CA  
- Réglementation  
Connaître la réglementation de la CA  
Connaître et exploiter le Manex  
Savoir intégrer la CA dans l'environnement  
- Formation  
Savoir former les nouveaux contrôleurs  
- Contrôle  
Savoir exercer la qualification du centre  
Connaître les méthodes de travail  
Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle  
- Communication :  
Langues  
Pratiquer l'anglais couramment  
- Enquêtes accidents :  
Premières informations  
Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSNA/SDRH – GC – Division Informatique – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/RH/GC/INFOR Division informatique (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*DSNA/RH/GC/INFOR
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur des bases de données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BERTHON, Philippe - 01 69 57 67 68 BOURDON, Emmanuel - 01 69 57 67 60
Personne remplacée :	DUTHEIL, Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSNA/SDRH – DEPARTEMENT GESTION COLLECTIVE – Division Informatique –  
SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Informaticien de gestion. Mettre en oeuvre, exploiter et faire évoluer les outils informatiques de gestion RH.

- Assure l'exploitation des outils informatiques de gestion RH pour les services de la DSNA, requêtes courantes, paramétrage et mise à jour des bases,
- Assure l'expertise technique pour aider les gestionnaires avec les outils informatiques de gestion RH,
- Participe aux études nécessaires à l'évolution des outils informatiques de gestion RH,
- Assure l'assistance téléphonique ou de proximité aux gestionnaires pour les outils informatiques de gestion RH,
- Apporte le cas échéant son expertise pour tout autre projet,
- Est formateur des utilisateurs des outils informatiques de gestion RH.

- \* Participe à la mise en oeuvre de la sécurité informatique,
- \* Est l'interlocuteur avec SSIM et le SG pour les applications RH.

**Profil - Qualification :**

- Outils Microsoft : windows, word, excel, power-point,
- Internet, intranet DGAC,
- Notions de gestion de bases de données.

- Capacité d'adaptation aux différents logiciels permettant l'exploitation des données des outils informatiques de gestion RH,
- Esprit critique et d'analyse pour trouver et résoudre les problèmes que peuvent poser les outils informatiques de gestion RH et proposer les évolutions possibles associées,
- Etre disponible, courtois et concis.

Formation d'intégration : Internet et les réseaux de la DGAC, formation sur les logiciels utilisés à SDRH.

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SE – EXPL – Subdivision Etudes Systèmes Espaces Procédures – SPECIALISTE EXPLOITATION chargé d'environnement</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/ETUD SNA/SE - Subdivision études systèmes espaces procédures (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DELBET, François - 04 95 17 21 50 francois.delbet@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SCIRI, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SE – EXPL – Subdivision Etudes Systèmes Espaces Procédures – SPECIALISTE  
EXPLOITATION chargé d'environnement**

**MISSION :**

Assistance au suivi des missions environnementales et de développement durable du service exploitation du SNA

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Suit les trajectoires avion IFR de Nice pour identifier les survols des terres non prévus par les procédures susceptibles d'avoir un effet environnemental.
- Met à jour des indicateurs des processus m1 et r1.
- Met à jour les bases de données INCA répertoriant les déviations avec une analyse de cause.
- Suit la mise en oeuvre du plan d'action du service exploitation du SNA en matière d'environnement.
- Coordonne les études et la communication avec la DSNA/ENV, la DSAC (DEL/CAZ).
- Peut représenter le service exploitation auprès de l'ACNUSA, des gestionnaires d'aérodrome et des associations de riverains.
- Participe aux études et à l'élaboration des chartes environnementales et code de bonne conduite.
- Peut représenter le service exploitation dans son domaine lors des réunions.
- Forme des contrôleurs (SNA).
- Assure la relation avec l'ACA dans le cadre du partenariat environnemental et transmet les informations nécessaires dans le cadre des relations riverains de l'aéroport.
- Coordonne le PAE et le bilan carbone.
- Participe à l'animation des réunions de la CLE.
- Participe en tant qu'expert au CT pour les questions ENV.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Réglementation de la Circulation aérienne sur la partie ENV
- Aptitude à la rédaction de compte-rendu et de courriers
- Utilisation des outils (bases de données et enregistrements): INCA, ELVIRA, SNER

**Qualités requises :**

- Capacité d'écoute et de communication.
- Capacité à rendre compte.
- Capacité d'analyse.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SE – CA – Aéroport de FIGARI SUD CORSE – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKF/TWR Figari Sud Corse - Circulation aérienne (FIGARI)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFKF/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHAIS, Fabrice - 04 95 71 10 82 fabrice.marchais@aviation-civile.gouv.fr DELVALLEE, Olivier - 04 95 23 59 71 olivier.delvallee@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
	"Attention, licence de contrôle obligatoire, voir profil"
Personne remplacée :	PERCHE, Patrick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/SE – CA – Aéroport de FIGARI SUD CORSE –  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**Profil - Qualification :**

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SE – EXPL – Subdivision Contrôle – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE K-SE/EXPL/CTRL SNA/SE - Subdivision contrôle (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-SE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DE OLIVEIRA, Marius - 04 93 17 21 60 marius.de-oliveira@aviation-civile.gouv.fr ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GOMEZ, Martine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Contrôle  
SPECIALISTE EXPLOITATION**

SPECIALISTE EXPLOITATION CHARGE DU MANEX TWR, CDT, FICHES REFLEXES  
ASSURE LA CREATION ET LA GESTION DES PUBLICATIONS DU SERVICE

- Est chargé d'animer la cellule rédactionnelle MANEX
- Assure la veille réglementaire des MANEX de Nice
- Prépare les modifications des MANEX de Nice (REX, Notes à intégrer)
- Participe à la veille réglementaire pour le MANEX de Cannes
- Participe à des réunions locales, régionales ou nationales relatives aux domaines de compétence
- Crée une publication technique bimensuelle (NICAIA)
- Participe aux diverses activités de la Sub Contrôle
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et autres organismes

**Profil - Qualification :**

**Technique de base :**

- Très bonnes connaissances informatiques
- Très bonnes connaissances des procédures de formation des contrôleurs
- Bonnes connaissances de procédures d'un centre de contrôle d'approche
- Très bonnes connaissances de la réglementation

**Qualités requises :**

- Capacité à synthétiser les textes
- Aptitude à la rédaction, pédagogique et réglementaire
- Rigueur dans l'application des procédures administratives
- Aptitude au travail au sein d'une équipe
- Sens du dialogue et des relations humaines

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SO – EXPL – CTRL – Bureau Régional d'Information Aéronautique – AGENT BRIA</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL/BRIA SNA/SO - BRIA (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*K-SO/EXPL/CTRL/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DUBOIS, Frédérique - 05.57.92.83.32 frederique.dubois@aviation-civile.gouv.fr WEBER, Alain - 05.57.92.83.32 alain.weber@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SO – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE – Bureau Régional d'Information Aéronautique – AGENT BRIA**

- Connaître la réglementation et la documentation aéronautique
- Connaître le fonctionnement des systèmes et outils utilisés au BRIA
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer
- Appliquer le Manuel d'exploitation
- Pratiquer couramment l'anglais
- Faire preuve de réactivité
- Avoir l'esprit d'équipe

**AGENT BRIA**

- Assure la fonction d'information et d'assistance aux vols au profit de l'ensemble des usagers de leur zone de compétence
- Exploite les messages reçus relatifs aux plans de vol
- Renseigne les usagers de la zone des mesures de régulation mises en place
- Retransmet les demandes de créneaux et les révisions éventuelles
- Recueille toutes les remarques ou réclamations concernant les vols
- Participe à l'élaboration des statistiques de l'organisme
- A la responsabilité de la mise à jour des documents aéronautiques
- S'occupe du service d'alerte sur le terrain
- Participe au service d'alerte
- Participe au recueil des informations relatives aux incidents/accidents et aux échanges avec les enquêteurs de première information

**Responsabilités en matière de Sécurité/qualité/sureté/environnement :**

- Applique le MANEX et notamment les procédures liées au SMS qui y sont décrites
- Procède à la notification d'évènements
- Prend en compte les résultats et préconisations issus des démarches de retour d'expérience

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SO – EXPL – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/CTRL SNA/SO - Subdivision contrôle (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SO/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/01/18
Renseignement complémentaire :	RASSAPIN DE PAROUR, Frédéric - 05.57.92.83.43 frederic.rassapin-de-parour@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CELERIER, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SO – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Contrôle  
ASSISTANT DE SUBDIVISION**

**Générique :**

- Participe à la gestion des dossiers espace et techniques
- Assure l'interface avec le service technique du CCA d'Aquitaine
- Participe à la mise en oeuvre de la nouvelle architecture d'approche
- Assure le suivi des contrôleurs (tableaux de service, congés,...)

**Spécifiques :**

En relation avec le chef de subdivision Contrôle :

- Met à jour le manuel d'exploitation du CCA d'Aquitaine
- Collabore avec l'exploitant d'aérodrome (ADBM) à l'organisation et la gestion des travaux sur la plateforme de Bordeaux-Mérignac
- Participe aux réunions de chefs de quart du CCA Aquitaine
- Gère l'outil informatique pour la subdivision

**Compétences :**

- Connaître le domaine ATC
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître la réglementation en matière d'exploitation aéroportuaire
- Connaître les installations et systèmes
- Savoir analyser des situations et en déduire des évolutions
- Conduire à bonne fin des dossiers opérationnels
- Connaître le traitement des incidents et airprox
- Pratiquer couramment l'anglais
- la détention d'une MU serait un avantage

**Qualités requises :**

- Montrer de la disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSNA – ENV – Division Région Parisienne – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSNA DSNA/ENV/RP Division région parisienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DSNA/ENV/RP
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	TRASSART, Philippe - 01 58 09 45 22
Personne remplacée :	RUPPE, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSNA – MISSION ENVIRONNEMENT – Division Région Parisienne –  
SPECIALISTE EXPLOITATION SIG et trajectographie radar.**

- Analyses d'impact de la circulation aérienne,
- Etudes et expertises techniques en matière de circulation aérienne pour le traitement des courriers et des interventions des élus et du public.

**Tâches :**

- Réalise les analyses d'impacts environnementaux de la CA,
- Rédige les dossiers techniques correspondants,
- Assiste les SNA/RP dans leurs études environnementales,
- Réalise la cartographie du trafic aérien en région parisienne,
- Analyse les conditions de survols des agglomérations,
- Elabore les fiches techniques de demandes d'informations,
- Contribue à l'expertise technique en matière de CA dans l'analyse des cas,
- Effectue les recherches documentaires nécessaires aux études,
- Assure le recueil, le traitement et la gestion des enregistrements radars des aéroports parisiens nécessaires à l'activité de la division,
- Gère les systèmes d'informations géographiques utilisés par la division pour ses études et expertises.

**Profil - Qualification :**

- Microsoft (word, excel, power-point, access),
- SIG ArcGis,
- Elvira,
- Notion d'anglais.
  
- Connaissance en matière de circulation aérienne,
- Très bonnes connaissances des outils bureautiques et SIG,
- Capacité de travail en équipe,
- Esprit méthodique et rigoureux,
- Bonnes capacités de rédaction.

*Formation d'intégration* : ELVIRA, SIG ARCGIS, INM (logiciel numérique de bruit), AEM (logiciel calcul d'émissions gazeuses).

Expérience souhaitée dans le contrôle de la circulation aérienne.

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SO – EXPL – Subdivision Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO K-SO/EXPL/INST SNA/SO - Subdivision instruction (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-SO/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/03/18
Renseignement complémentaire :	VINCENT, Anne - 05.57.92.83.54 anne.vincent@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 05.57.92.83.41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LARROUTOUROU, Danièle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SO – EXPL – Subdivision Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION**

- Assiste le chef de subdivision Instruction et a en charge la formation sur Scanrad/Scantower

**Tâches :**

- Assiste le chef de subdivision dans l'encadrement et la coordination du travail à effectuer en matière de formation initiale, qualifiante et continue
- Participe au suivi de la formation des contrôleurs affectés sur la plate forme et à la formation continue
- Encadre les tâches liées à l'utilisation du simulateur, à son évolution ainsi qu'aux programmes d'instruction s'y rattachant
- Participe à la définition des évolutions en matière de formation
- Participe aux commissions de formation en unité si nécessaire
- Participe aux commissions d'analyse d'incidents dans le cadre du retour d'expérience, si nécessaire
- Participe aux groupes nationaux traitant de la formation NA, si besoin
- Participe à l'élaboration et au suivi du questionnaire dans le cadre du PCU
- Participe à la planification des vols techniques des contrôleurs
- Participe à la permanence opérationnelle du SNA
- Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience
- Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- Participe à la mise à jour du MANTECH
- Est responsable de l'attestation de réalisation du PIFA

**Compétences :**

- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter le MANEX et le MANTECH
- Savoir animer une action de formation
- Accompagner efficacement un agent en formation
- Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés
- Avoir le niveau requis en anglais
- Savoir contrôler les connaissances
- Etre pédagogue
- Savoir motiver
- Manifester une énergie communicative
- la détention d'une MU serait un avantage

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – QPS – RESPONSABLE QUALITE</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/QPS Entité qualité, PPO, PSE (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Responsable qualité*DS-O/QPS
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HUERRE, Pierre-Yves - 02.98.32.02.07 pierre-yves.huerre@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	AIDONIDIS, Claudine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – Entité Qualité, Pilotage de la Performance par Objectifs et Plan de Sécurité de l'Etat – RESPONSABLE QUALITE**

Anime et coordonne la démarche qualité au sein de la DSAC/Ouest. Exerce une fonction d'aide au pilotage dans le but d'optimiser la performance du service. Assure la coordination et la mise en oeuvre du programme de sécurité de l'état.

**Tâches :**

- Recueille et analyse les résultats obtenus et les écarts par rapports aux objectifs de performance, élabore le tableau de bord périodique.
- Vérifie la conformité des résultats avec la définition des indicateurs de performance.
- Prépare et anime les revues qualité et les revues PSE, suit les actions.
- Contribue à la préparation des dialogues de gestion.
- S'assure que les processus du SMQ sont mis en oeuvre, surveillés et améliorés en permanence.
- S'assure que la sensibilisation de l'ensemble du service à la prise en compte des exigences des clients et usagers est encouragée à tous les niveaux.
- Participe aux réseaux Qualité-PPO et PSE.
- Participe aux audits internes nationaux en tant qu'auditeur ou RMA, prépare et accompagne les audits externes et internes de l'entité.
- Coordonne la mise en oeuvre des actions du PSE au sein du service.
- Anime les revues locales PSE, participe aux revues PSE de la DSAC.
- Référent des processus D2 et D3.
- Participe au CODIR de la DSAC/Ouest.
- Participe à la permanence de direction de la DSAC/Ouest

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la conduite de projet  
Connaitre le référentiel ISO  
Connaitre les techniques d'audit  
Connaitre les activités métiers du service  
Connaitre les règles budgétaires et financières  
Connaitre les politiques publiques mises en oeuvre au sein de la DGAC  
Connaitre les enjeux de son service

**Savoirs faire :**

Pédagogie  
Savoir communiquer et animer un groupe  
Rigueur et méthode  
Aptitude à rendre compte

**Expérience souhaitée :**

Expérience acquise en DSAC/IR dans différentes filières.  
Bonne connaissance de l'organisation de la DGAC et des activités de surveillance de la DSAC

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – TA – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation – CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/TA/CTE Subdivision CTE (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 CTE*DSAC/O-SR-TA-CTE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PLASSART, Michel - 02.98.32.02.94 michel.plassart@aviation-civile.gouv.fr KERMARREC, Michel - 02.98.32.04.87 michel.kermarrec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance spécialité «OPS RAMP-CTE » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	ROLLAND, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
TRANSPORT AERIEN – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation  
CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION**

- Assurer le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises (suivi du programme SAFA/SACA) et françaises (SANA) au départ ou à l'arrivée d'un aéroport du ressort territorial de la DSAC/Ouest.

**Tâches :**

- Les contrôles portent sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil. Ils sont programmés en fonction de l'activité des compagnies contrôlées. Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale. Le CTE peut être amené à imposer des mesures correctives avant le départ voire l'interdire. A l'issue de chaque contrôle, il rédige un rapport et renseigne la base de données nationale.
- Renseigne la base ECCAIRS sur tous les incidents relatifs aux compagnies aériennes sous tutelle de la DSAC/Ouest
- Participe aux astreintes CTE

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée.  
Connaissance de la technologie aéronef  
Maîtrise de l'anglais oral et écrit (niveau B2 ou équivalent)  
Expérience pilotage appréciée  
Maîtrise des techniques d'inspections et d'audits

**Savoirs faire :**

- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Capacité d'analyse et de prise de décision dans des délais limités
- Esprit de rigueur et de synthèse

**Conditions particulières d'exercice :**

Risque de tension avec les exploitants en cas de désaccord sur les décisions à prendre, complexité des domaines supervisés  
Déplacements fréquents sur un vaste territoire (4 régions administratives)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – Division Aviation Générale – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG Division Aviation Générale (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-O/SR/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr OILLO, Philippe - 02.98.32.04.74 philippe.oillo@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «OPS - AG et OPS PN » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	LAMY, Serge

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION**  
**Division Aviation Générale – CHEF DE DIVISION**

Animation et encadrement de la division.

Organisation et coordination des activités de la DSAC-Ouest dans le domaine aviation générale.

Coordonne les activités de l'ensemble des inspecteurs de la DSAC-Ouest du domaine aviation générale.

**Domaine personnel navigant :**

- Planifie et coordonne la surveillance des organismes de formation aéronautique
- Veille au bon fonctionnement des bureaux licences et à l'organisation des examens aéronautiques
- Assure la gestion des examinateurs (FE, CRE, TRE-SP)
- Assure la coordination des actions engagées par les pilotes inspecteurs pour le domaine de la division
- Calcule la redevance d'organisme de formation de personnel navigant
- Suit l'instruction des dossiers relatifs aux infractions aéronautiques et l'organisation des commissions de discipline

**Domaine aéronefs et activités :**

- Planifie et coordonne la surveillance des sociétés de travail aérien
- Coordonne la délivrance des dérogations de survol, la délivrance des autorisations de largage et de parachutage
- Coordonne l'instruction des dossiers relatifs aux manifestations aériennes

Tous domaines de la division

- Participe à des groupes de travail dans le domaine aviation générale
- Contribue au PSE et soutient en particulier les actions du PSE aviation de loisirs
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/Ouest ; est référent des processus R4 et R8 ; participe au processus R2
- Référent qualification de proximité pour les processus R4 et R8
- Participe à la permanence de direction de la DSAC/Ouest.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise de l'anglais technique

Formation au pilotage appréciée

Sensibilisation au domaine juridique

**Savoirs faire :**

Savoir gérer des priorités

Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse

Qualité de management et d'organisation

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit

Aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

**Expérience souhaitée :** Expertise dans un ou plusieurs thèmes des domaines aéronefs et activités ou personnel navigant.

**Conditions particulières d'exercice :** Déplacements fréquents sur un vaste territoire (4 régions administratives)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – AG – Subdivision Personnels Navigants – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Alain - 02.98.32.02.42 alain.garnier@aviation-civile.gouv.fr LAMY, Serge - 02.98.32.02.28 serge.lamy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «LIC-PN et FORM-PN-Aircrew » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	GUEGUEN, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION AVIATION GENERALE – Subdivision Personnels Navigants – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Participe au fonctionnement du bureau licences et à la surveillance des organismes de formation

**Tâches :**

Participe aux tâches relevant des activités de tutelle d'aviation générale dans les domaines suivants

- Réalise des actions de surveillance des organismes de formation aéronautique
- Contribue au fonctionnement du bureau des licences (délivrance, prorogation et renouvellement des licences et qualifications du personnel navigant)
- Assure l'organisation et la surveillance des examens théoriques privés
- Peut être rapporteur à la commission de discipline
- Informe les usagers sur la réglementation dans les domaines concernés
- Elabore des statistiques

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques**

Connaissance de la réglementation relative à l'aviation générale

Expérience dans la conduite d'audits

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de l'anglais technique

Expérience du pilotage appréciée

**Savoirs faire**

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs et les usagers

Capacité de travail en équipe

Aptitude pour communiquer efficacement par oral et écrit

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – Division Aéroports et Navigation Aérienne – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA Division aéroports et navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-O/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SIMON, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Aéroports et Navigation Aérienne – CHEF DE DIVISION**

Animation et encadrement de la division

Organisation et coordination des activités de la DSAC-Ouest dans le domaine aéroports et navigation aérienne

**Tâches :**

Coordonne les activités de l'ensemble des inspecteurs de la DSAC-Ouest du domaine aéroports et navigation aérienne

*. Domaine Aéroports :*

- Organisation de l'homologation initiale des pistes et du suivi
- Organisation au niveau local de la surveillance continue des exploitants aéroportuaires certifiés
- Valide le calcul de la redevance de sécurité pour les exploitants d'aérodromes certifiés
- Possibilité d'être auditeur national aéroportuaire (sous réserve de formation)

*. Domaine Navigation Aérienne :*

- Organisation de la certification initiale des AFIS
- Organisation de la surveillance continue des AFIS
- Assure le pilotage des activités régaliennes relatives à l'espace aérien
- Possibilité d'être auditeur national navigation aérienne (sous réserve de formation)

Tous domaines de la division

- Participation à des groupes de travail dans les domaines de la division
- Contribue au PSE
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC-Ouest, est référent des processus R3 et R6, participe au R2
- Référent qualification de proximité pour les processus R3 et R6
- Participation à la permanence de direction DSAC Ouest

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Réglementation aéroportuaire :

- Certification aéroportuaire (OR)
- Système de Gestion de la Sécurité
- Conditions d'homologation et d'Exploitation des aérodromes CHEA/TAC

Réglementation navigation aérienne :

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification PSNA
- Délivrance de titres et qualification des AFIS

Techniques d'audit

**Savoir faire :**

- Management et organisation
- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit
- Esprit d'analyse

**Expérience souhaitée :** Expertise dans un ou plusieurs thèmes des domaines aéroportuaire et navigation aérienne

**Conditions particulières d'exercice :** Déplacements fréquents sur un vaste territoire (4 régions administratives)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – ANA – Subdivision Aéroports – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-O/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	EUDOT, Alain - 02.98.32.02.63 alain.eudot@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.60 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance «AER» selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015
Personne remplacée :	BOURASSET, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports – ASSISTANT DE  
SUBDIVISION**

- Assiste le chef de la subdivision aéroports dans ses missions
- Participe aux actions de surveillance des exploitants aéroportuaires certifiés et non certifiés

**Tâches :**

- Assiste le chef de subdivision dans l'élaboration des plans de surveillance- Assure le suivi de la réalisation du plan de surveillance de la DSAC Ouest
- Réalise des actions de surveillance des exploitants aéroportuaires dans le domaine CHEA-TAC
- Participe au suivi de la réalisation des plans d'actions correctives des exploitants d'aérodrome
- Réalise des mesures électriques et photométriques.
- Réalise des levés d'obstacles, avant intervention éventuelle d'un géomètre expert
- Participe à l'analyse de dossiers dans le domaine de l'homologation et de la certification
- Participe au processus de suivi de la certification de sécurité aéroportuaire au niveau régional
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Est auditeur national en certification aéroportuaire

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques**

**Réglementation aéroportuaire :**

- Conditions d'homologation et d'Exploitation des aérodromes CHEA/TAC
  - Certification aéroportuaire
  - Système de Gestion de la Sécurité
- Techniques d'inspections et d'audits  
Maîtrise des outils informatiques (traitement de texte, gestion de bases de données)

**Savoirs faire**

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers,..)
- Esprit d'analyse

**Expérience souhaitée :**

- Inspecteur de surveillance aéroportuaire ou auditeur dans tout autre domaine de la DGAC
- Maîtrise des outils de relevés d'obstacles

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – ANA – Subdivision Navigation Aérienne – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OLIVRE-ROBIN, Dominique - 02.98.32.85.65 dominique.olivre@aviation-civile.gouv.fr SIMON, Alain - 02.98.32.02.61 alain.simon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "NA" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Navigation Aérienne –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Participation aux missions régaliennes et de surveillance dans le domaine navigation aérienne

**Tâches :**

Participe aux actions de surveillance des prestataires de service navigation aérienne

Réalise des contrôles et audit dans ce domaine

Participe aux tâches de réglementation «Espace Aérien» :

- . analyse les demandes d'usagers pour l'intégration de leurs activités d'aviation légère et sportive ;
- . participe à la coordination vis-à-vis du BEP du Comité Régional de Gestion de l'espace aérien Nord-Ouest pour les dispositifs d'espaces aériens permanents ou temporaires ;
- . participe à la coordination de l'information aéronautique vis-à-vis du SIA ;
- . peut participer à des groupes de travail dans le domaine Espace aérien ;
- . participe à l'instruction des dossiers d'approbation des procédures IFR.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques**

Réglementation Espace aérien / circulation aérienne

- Exigences communes pour la fourniture des services NA
- Certification des services AFIS
- Qualification des agents AFIS

**Savoirs faire**

- Capacité d'initiative
- Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs
- Capacité de travail en équipe
- Aptitude à la rédaction (rapports, courriers...)
- Esprit d'analyse

**Expérience souhaitée**

Acquis professionnels

Expertise dans un ou plusieurs thèmes du domaine navigation aérienne

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/NE – EXPL – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	poste créé avec la fusion des postes de M FAUGER et de M FAAS mutés

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/NE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Contrôle**  
**ASSISTANT DE SUBDIVISION études générales systèmes et espaces aériens**

- \* Suivi des systèmes du SNA /NE (hors Bâle Mulhouse)
- \* Expert ESARR 4
- \* Effectue les études générales d'espaces aériens et suivi d'exploitation du SNA/NE (hors BM)
- \* Mise à jour des cartes VAC du quart nord-est
- \* Participe aux exercices et manifestation dans le quart nord-est

**Tâches :**

- \* Assiste le chef de la subdivision contrôle
- \* Suit la mise en oeuvre des exigences ESARR dans le domaine exploitation pour les organismes contrôlés en dehors de l'aérodrome de Bâle Mulhouse
- \* Participe aux réflexions nationales dans son domaine de compétence
- \* Suit et coordonne eu sein du service exploitation les moyens mis à disposition des contrôleurs (EBA,EPIS, MISO, paramétrage , tests, FFT, FNE, ...) et propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
- \* Coordonne avec les services concernés les interventions sur les moyens techniques
- \* Apporte un support aux aérodromes du SNA/NE (hors BM)
- \* Participe aux instances locales de traitement des évènements sécurité, et aux instances nationales relevant de son domaine de compétence
- \* Est le point d'entrée SNA/NE pour les cartes VAC en coordination avec la subdivision études
- \* Met à jour et suit la documentation aéronautique (hors parties procédures et espaces)
- \* Assure les relations, conjointement avec la subdivision études, avec le BEP
- \* Aide à la préparation des grands exercices militaires et autres évènements (TDF, rallye)

**Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement**

"Au titre du management de la sécurité

- \* Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNA/NE
- \* Participe à la mise en oeuvre des actions préventives ou correctives
- \* Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation
- \* Peut participer aux procédures de retour d'expérience
- \* Rédige et/ou participe à l'élaboration des EPIS, dossiers de sécurité, MISO
- \* Elabore les DSSL pour les activités temporaires issues des consultations du BEP"

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base**

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

**Qualités requises**

Goût du travail en équipe

Rigueur

Maîtrise de l'anglais

**Formation d'intégration**

- \* ICNA ou TSEEAC 2ème qualification
- \* Anglais
- \* Expérience du travail en équipe
- \* Brevet de pilote souhaité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – RDD – Subdivision Développement Durable – SPECIALISTE REGALIEN</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/RDD/DD Subdivision développement durable (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-O/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PEYRO, Charles - 02.98.32.02.72 charles.peyro@aviation-civile.gouv.fr PAYN, Sylvie - 02.98.32.02.62 sylvie.payn@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COSTE, Lionel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
REGULATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Subdivision Développement Durable –  
SPECIALISTE REGALIEN**

Participe aux études relatives au développement durable

**Tâches :**

Participe aux commissions consultatives de l'environnement

Élabore des chartes type de l'environnement en fonction de l'importance de l'aérodrome

Traite les plates-formes à caractéristiques spéciales (hélistations, hélisurfaces, hydrosurfaces, aérostations ...), les aérodromes privés et les plates-formes ULM

Participe au traitement des dossiers de servitudes aéronautiques (PSA)

Participe au traitement des plans d'exposition au bruit (PEB)

Instruit des dossiers d'urbanisme « complexe » en liaison avec le SNIA (éoliennes, grues ..)

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Connaissance de base en informatique

Connaissance des programmes dédiés

Connaissance de la réglementation relative à l'urbanisme et à l'environnement

Notion de fonctionnement général d'un aéronef et de ses techniques d'utilisation

Connaître les infrastructures aéronautiques

Connaître les procédures d'information aéronautique

Notions sur les systèmes et installations de navigation aérienne

**Savoirs faire :**

Aptitude à la rédaction administrative et capacité à argumenter un avis technique

Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

Savoir conseiller

Capacité de travail en équipe

Faire preuve de rigueur et de méthode

Aptitude au travail en réseau

**Expérience souhaitée :**

Bonne connaissance générale du domaine aéronautique

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

**- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**

**- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/NE – EXPL – Subdivision Contrôle – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/CTRL SNA/NE - Subdivision contrôle (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-NE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr KERVELLA, Stefan - 0388596321 stefan.kervella@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DAGUENET, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/NE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Contrôle  
SPECIALISTE EXPLOITATION - suivi exploitation et aspects opérationnels**

\* Suivi opérationnel pour Strasbourg

**Tâches :**

- \* Assure le suivi opérationnel de la plate-forme de Strasbourg
- \* Assiste le chef de subdivision dans la rédaction des consignes opérationnelles en temps réel (activités diverses)
- \* Assure la gestion documentaire de la subdivision
- \* Assure le recueil, traitement et diffusion des informations opérationnelles vers la tour
- \* Est responsable de l'émission des NOTAM
- \* Suit et participe au suivi et à la mise à jour du MANEX de Strasbourg
- \* Assure le recueil, la diffusion vers les unités concernées, et l'archivage des CR vacation et autres demandes de la tour

**Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement**

- "\* Participe à la rédaction des MISO pour la partie exploitation
- \* Participe à l'élaboration des études sécurité
- \* Peut participer aux réunions de la CLS"

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base**

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

**Qualités**

Goût du travail en équipe  
Rigueur  
Sens de l'organisation

**Formation d'intégration**

- \* TSEEAC
- \* Anglais
- \* Expérience du travail en équipe
- \* Brevet de pilote souhaité

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/NE – EXPL – Subdivision Etudes Environnement – CONCEPTEUR DE PROCEDURES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/NE K-NE/EXPL/ETUD SNA/NE - Subdivision études environnement (ENTZHEIM)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures en formation*K-NE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOTTERIE, Benjamin - 0388596480 benjamin.lotterie@aviation-civile.gouv.fr DUPONT, Patrick - 0388596431 patrick.dupont@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARCIA, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/NE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Etudes Environnement –  
CONCEPTEUR DE PROCEDURES**

\* Assure le suivi et réalise les procédures ICF du SNA NE

**Tâches :**

"\* Réalise les études de procédures d'approche, d'atterrissage et de décollage, les créations d'espaces aériens ainsi que les dossiers associés pour les aérodromes contrôlés et non contrôlés du SNA/NE voire autres SNA

\* Réalise les études d'environnement pour les aspects circulation aérienne des aérodromes contrôlés du SNA/NE

\* Réalise des études d'impact obstacles sur les procédures d'approches, d'atterrissages et de décollages

\* Réalise les demande de publications aéronautiques

\* Participe aux réflexions nationales dans son domaine de compétence (ACADEMIC, bases de données obstacles)

\* Est le correspondant de la DSAC/NE pour les aspects obstacles dans le cadre de l'analyse circulation aérienne (éoliens, permis de construire)

\* Suit les évolutions des logiciels, organise son installation et le suivi de formation pour le SNA/NE"

**Responsabilités en matière de sécurité-qualité-sûreté-environnement**

"Au titre du management de la sécurité :

\* Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité"

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base**

Connaissance de la réglementation nationale en matière de procédures pour les services de la navigation aérienne

Connaissance de l'organisation et de la réglementation de la circulation aérienne

Aptitude à l'utilisation de logiciels différents dans le cadre de ses fonctions (GéoTITAN, ACADEMIC, Géodeasy, AUTOCAD, SIG)

**Qualités requises**

Aptitude pour le travail en équipe

Rigueur

**Formation d'intégration**

Anglais

TSEEAC

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – DEL/NPC – AT – Subdivision Aviation Générale , Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/NPC/AT/AG Délég. Nord-Pas de Calais - Subdivision AG, aéroports (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/NPC/AT/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRETON, Laurent - 03 20 16 18 01 laurent.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aéroport- Infra Exp- Inspecteur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VOYENNE, Bastien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DELEGATION NORD-PAS DE CALAIS – DIVISION AFFAIRES TECHNIQUES  
– Subdivision Aviation Générale , Aérodomes – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**  
Traitement des dossiers infrastructures (aérodomes, hélistations, plateformes ULM et aérostatiques)  
et des dossiers urbanisme et obstacles.

Assure le suivi des homologations des aérodomes ouvert à la CAP et procède aux audits  
Assure la surveillance et la création des hélistations, plateformes ULM et aérostatiques  
Participe à la surveillance des aérodomes certifiés  
Contribue au volet environnemental de l'exploitation des infrastructures  
Assure la gestion des dossiers relatifs à l'urbanisme et aux obstacles  
Assure le contrôle de l'information aéronautique permanente et temporaire des domaines  
infrastructure et obstacles  
Contribue au processus R3 et au fonctionnement local du PSE en réalisant l'analyse des incidents liés  
au domaine

Sera conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le  
compte du BEA.

**Profil - Qualification :**

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe  
Qualités relationnelles  
Savoir conduire des inspections et des contrôles  
Qualités rédactionnelles  
Savoir utiliser les logiciels informatiques de cartographie  
Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, les formations aux réglementations techniques spécifiques aux domaines seront  
assurées.

De même, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau  
débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance  
sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur  
ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – DEL/PIC – DIR – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/DIR Délégation Picardie (BEAUVAIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/PIC/DIR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03.44.11.49.01 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr MIARA, Pascal - 03 44 11 49 11 pascal.miara@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " PN /LIC-PN" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DIDIER, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DELEGATION PICARDIE – DIRECTION – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Sous l'autorité du délégué régional de Picardie,

- Supervise et assure la gestion des titres aéronautiques des navigants non professionnels et professionnels de l'aéronautique civile (vérification/délivrance/prorogation/renouvellement).
- Suit et diffuse la réglementation relative au domaine PN.
- Participe à l'organisation et à la surveillance des examens théoriques privés et professionnels et à la gestion des examinateurs (FE).
- Accueille et reçoit du public (pilotes privés et professionnels).
- Peut participer, en tant que de besoin, au suivi des organismes de formation et à ce titre peut organiser et réaliser des audits en liens et avec l'appui des services de la DSAC-N et de la DSAC-EC et procéder au suivi des plans d'actions correctives de ces organismes.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- Réglementation relative aux PN
- Techniques d'inspection et d'audit
- Anglais lu et écrit
- Expérience du pilotage appréciée
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation

**Savoir-faire :**

- Capacité de dialogue avec de multiples correspondants
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de qualités relationnelles et d'écoute
- Sens de l'organisation et de la méthode
- Savoir rédiger des rapports

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – TA – Subdivision chargée du Contrôle Technique des Compagnies de Transport par Avion (III) – CHARGE D'AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA3 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (III) (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA3
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERAIN, Pascale - 01.69.57.77.61 pascale.verain@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité -Spécialité CAT".
Personne remplacée :	TRUCHOT, Laure

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION TRANSPORT AERIEN – Subdivision chargée du Contrôle Technique des Compagnies de Transport par Avion (III) CHARGE D’AFFAIRES**

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 3 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

A ce titre, il :

- Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.
- Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques**

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais

- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – TA – Subdivision chargée du Contrôle Technique des Compagnies de Transport par Avion (I) – CHARGE D'AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTA1 Subdivision chargée du ctr tech ctes transp. par avion (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 CHG affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTA1
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT".
Personne remplacée :	CORLOSQUET, Benoît

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DEPARTEMENT  
TRANSPORT AERIEN – Subdivision chargée du Contrôle Technique des Compagnies de Transport  
par Avion (I) – CHARGE D’AFFAIRES**

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 3 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.

Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

Certification :

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

Surveillance :

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

Promotion de la sécurité :

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

Système de gestion de la DSAC :

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques**

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais

- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants
  
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – TA – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTE Subdivision contrôle technique d'exploitation (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/TA/CTE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CTE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	LE PUIL, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION TRANSPORT  
AERIEN – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation  
CHEF DE SUBDIVISION**

- Anime et encadre l'équipe de CTE pour leurs interventions sur la zone de compétence de SR2
- Assure la coordination avec la subdivision de SR3/Roissy
- Participe à l'évolution des procédures et à la formation des nouveaux CTE
  
- Anime et encadre la subdivision « contrôle technique d'exploitation » (dont gestion des astreintes),
- Supervise et oriente la planification des inspections SANA/SACA/SAFA (astreintes y compris),
- Assure la coordination de l'activité avec la subdivision de Roissy,
- Participe à la définition des outils et des méthodes et à leur mise en oeuvre, notamment concernant les procédures d'inspection,
- Valide les rapports d'inspection,
- Assiste les CTE dans leur prise de décision sur le terrain,
- Planifie la formation initiale et récurrente des CTE afin de maintenir leur qualification,

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques**

maîtrise de la réglementation OACI et EASA pour le domaine RAMP  
expertise des procédures RAMP  
anglais écrit et parlé  
procédures d'exploitation des aéronefs  
systèmes avion et hélicoptère  
procédures marchandises dangereuses

**Savoirs faire**

qualités de management et d'organisation  
sens des responsabilités  
pédagogie  
aptitude à gérer des conflits et à la prise de décision sur les plans techniques et humains  
esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
capacité à rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LPG – EXPL – Subdivision Qualité de Service – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ITHIER, Patricia - 01 74 37 86 31 patricia.ithier@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	TOURON, Emmanuel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNAs/RP – Roissy CDG/Le Bourget – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Qualité de Service – SPECIALISTE EXPLOITATION**

Chargé d'enregistrement données et études des événements sécurité au sein de l'organisme Roissy-Le Bourget

**Tâches :**

**Domaine logistique :**

- Participe à la mise à jour documentation réglementaire sur sites OPS
- Participe à la récupération des documents OPS sur ces mêmes sites (FNE, ...).

**Domaine sécurité**

- Participe à l'enregistrement dans la base de données INCA des FNE et ASR;
- Réalise des écoutes radio
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio;
- Etablit des archives audio ou vidéo ;
- Aide à la gestion de la documentation de la subdivision;
- Participe à l'analyse des évènements.

**Profil - Qualification :**

**COMPETENCES**

**Techniques de base :**

- connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- connaissance des équipements de la navigation aérienne
- connaissance de l'environnement aéroportuaire
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance en bureautique

**Qualités requises :**

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Sens du contact et de la discussion
- Maîtrise de l'anglais
- Savoir rendre compte

**FORMATIONS D'INTEGRATION :**

- Formation Base de données INCA
- Formation référentiel réglementaire QSS
- Formation outil écoute
- Familiarisation outil ELVIRA
- Familiarisation et écoute en site OPS

Formation proposée facultative

STAGE bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS)

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LFPG – EXPL – Subdivision Sol Opérations – AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL</b>
Poste offert aux :	<b>TSEEAC</b>
Affectation :	SNAs/RP LFPG/EXPL/SOL Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Sol Opérations (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	3 Agent Vigie Trafic et Sol*LFPG/EXPL/SOL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE BRUN, Jean-Pierre - 06 64 44 03 51 jean-pierre.lebrun@aviation-civile.gouv.fr BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Conformité aux conclusions du GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNAs/RP – Roissy CDG/Le Bourget – SERVICE EXPLOITATION  
Subdivision Sol Opérations – AGENT VIGIE TRAFIC ET SOL**

Sous l'autorité du chef de quart vigie trafic et sol :

- Assure l'armement des positions des Vigies Trafic ;
- Participe à la surveillance de la conformité de l'aire de manoeuvre à l'information aéronautique publiée ;
- Participe aux groupes de travail dans son domaine d'activité ;
- Participe à la rédaction et diffusion de messages liés à l'exploitation ;
- Participe au processus d'alerte déclenché par le chef de tour.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne
- Connaissance du fonctionnement opérationnel d'un aéroport international
- Connaissance de la messagerie liée à l'exploitation
- Connaissances en micro-informatique et bureautique.
- Maitrise de l'Anglais

**Qualités requises :**

- Sens de la responsabilité
- Facultés d'adaptation
- Aptitude à travailler en équipe
- Savoir rendre compte

**Qualifications :**

- habilitations Vigie Trafic et Sol
- permis B

Selon le profil des candidats retenus, le suivi du stage FCTLA à l'ENAC pourra être demandé

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – Division Aéroports – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AER Division aéroports (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-N/SR2/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/11/17
Renseignement complémentaire :	DULAC, François-Xavier - 01.69.57.76.05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VILLARET, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – Division Aéroports – CHEF DE DIVISION**

Mettre en oeuvre la politique de la DSAC relative à la surveillance des aéroports de la DSAC/N (hors Paris-CDG et Le Bourget)

- \* anime et encadre la division Aéroports,
- \* coordonne l'activité de surveillance des aéroports en DSAC/N,
- \* établit et met en oeuvre le plan de surveillance des aéroports,
- \* assure le suivi des décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- \* contribue au fonctionnement du domaine Aéroport, notamment en participant à la mise à jour du manuel de surveillance des aéroports,
- \* contribue au Programme de Sécurité de l'État, en supervisant notamment la gestion des incidents
- \* contribue au fonctionnement du PPO et du système qualité de la DSAC pour le processus R3.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques**

domaine réglementaire national relatif à la sécurité aéroportuaire  
exploitation aéroportuaire  
procédures de délivrance des autorisations administratives  
anglais technique écrit

**Savoirs faire**

sens des responsabilités  
qualités de management et d'organisation  
aptitude à gérer des conflits et à la prise de décisions sur les plans techniques et humains,  
faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions,  
esprit de rigueur d'analyse et de synthèse  
capacité à rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – RDD – Subdivision Développement Durable – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/RDD/DD Subdivision développement durable (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 INSP surveillance*DS-N/SR2/RDD/DD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	01/10/17
Renseignement complémentaire :	FAVAREL, Eric - 01.69.57.77.41 eric.favarel@aviation-civile.gouv.fr DE BUYSER, Sylvain - 01.69.57.77.40 sylvain.de buyser@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "ENV/SMRE/Inspecteur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	MARTIN, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION REGULATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Subdivision Développement Durable – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Elabore les Plans d'Exposition au Bruit et les Plans de Gêne Sonore et suit les différentes consultations jusqu'à l'approbation de ceux-ci.

Participe à l'instruction des procès-verbaux de manquements environnementaux et à leur notification aux compagnies exploitantes.

*PEB/PGS :*

- modélise les courbes de bruits générées par le trafic aérien ;
- élabore les dossiers de présentation des plans de PEB et PGS ;
- participe aux commissions Consultatives de l'Environnement (CCE) ;
- réalise des études environnementales spécifiques ;

*Manquements environnementaux :*

- participe à la rédaction des procès-verbaux de manquements environnementaux et à leur notification aux compagnies exploitantes ;
- rédige des dossiers d'instruction de manquements environnementaux à destination de l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires (ACNUSA).

**Profil - Qualification :**

Connaissances générales sur les métiers de la DGAC ;  
Connaissance de la réglementation environnementale ;  
Fonctionnement des instances de concertation (CCE, CCAR et divers GT) ;  
Logiciels spécifiques : INM, MAPINFO , DIME, NBA.. ;  
Logiciels bureautiques ;  
Capacité à travailler en équipe.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI- EOS – Pôle Expérimentations – Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/XPE/M Expérimentations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/XPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr GARDEISEN, Franck - 05 62 14 59 39 franck.gardeisen@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI- EXIGENCES OPERATIONNELLES DES SYSTEMES – Pôle Expérimentations – Mounède – EXPERT CONFIRMÉ « Conduite d'évaluations SYSAT»**

Le Pôle XPE est responsable de l'organisation, de processus d'expérimentation visant à l'évaluation opérationnelle des systèmes ATM.

Ces processus ont pour but de mesurer l'adéquation entre les caractéristiques fonctionnelles et techniques de systèmes industriels - « sur étagère » ou en cours de développement - et les besoins opérationnels, méthodes de travail et pratiques existantes ou futures des utilisateurs (contrôleurs aériens etc.).

Elles s'inscrivent dans le cadre des programmes majeurs de la DSNA, et sont susceptibles de se dérouler aussi bien à la DTI que dans les centres opérationnels.

**Tâches :**

L'expert confirmé « Conduite d'évaluations » sera chargé de l'organisation et du suivi de processus d'expérimentation : activités de gestion de projet, mise en place des tâches de préparation opérationnelle et technique des dispositifs d'évaluation, coordination des intervenants (DTI, DO, centres de contrôle, industriels, sous-traitants), organisation des campagnes d'évaluation, supervision des activités d'évaluation ergonomique, gestion des livrables, validation des résultats etc.

L'agent sera amené à intervenir dans un premier temps sur le programme SYSAT (Gr 1 et Gr 2), et par la suite sur toute autre évaluation qui serait confiée au pôle XPE (4 Flight, SESAR, CCS,...).

**Profil - Qualification :**

- Connaissance du monde ATC et des systèmes ATM,
- Connaissance du métier de contrôleur aérien,
- Connaissances en Ergonomie et Facteurs Humains (un DU FH serait un plus),
- Sens de l'organisation et de la planification,
- Goût pour la gestion de projet,
- Goût pour le travail en équipe,
- Pratique de la langue anglaise.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – AER – Subdivision Infrastructures – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IIEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AER/INFRA Subdivision infrastructures (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-N/SR2/AER/INFRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VILLARET, Didier - 01 69 57 76 30 didier.villaret@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Spécialités :	INSP - OR- EISA - OPS INFRA
Personne remplacée :	ROURE, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION  
AEROPORTS – Subdivision Infrastructures – CHEF DE SUBDIVISION**

Anime et encadre les activités de la subdivision.

Assiste et supplée le chef de division dans ses missions, participe à la certification des exploitants d'aérodrome, à l'homologation des pistes et à la surveillance continue des aérodromes selon les directives nationales (manuel de surveillance des aérodromes).

- Encadre une équipe de quatre inspecteurs de surveillance ;
- Coordonne les activités des inspecteurs de surveillance AER de la DSAC Nord ;
- Prépare et suit les certificats de sécurité aéroportuaire ;
- Instruit les dossiers de changements, analyse les études d'impact sur la sécurité aéroportuaire ;
- Prépare, réalise et suit les contrôles d'homologation des pistes ;
- Propose les décisions de délivrance, de modification, de suspension ou au retrait des homologations ;
- Emet les avis sur les dossiers d'infrastructures sur et hors aérodrome ;
- Contribue au fonctionnement local du PSE, en particulier en participant au suivi de l'analyse des incidents ;
- Participe à l'élaboration des plan de surveillance des aérodromes de la DSAC Nord et met en oeuvre les principes de la surveillance basée sur l'évaluation des risques (Risk Based Oversight) ;
- Contribue au pilotage du processus Qualité R3 de la DSAC ;
- Participe aux réunions de coordination avec l'échelon central ;
- Participe aux groupes de travail nationaux sur les évolutions réglementaires et les méthodes de surveillance.

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques :**

- Réglementation nationale et européenne relatives à la sécurité aéroportuaire ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Connaissances en exploitation aéroportuaire ;
- Utilisation des logiciels bureautiques, y compris logiciels de dessin et de bases de données.

**Savoir faire :**

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions ;
- Savoir gérer les situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse, sens de la mesure, pragmatisme ;
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités ;
- Disponibilité, aptitude à travailler en équipe ;
- Savoir rédiger des courriers et des rapports.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – EEI – Pôle Pilotage des Projets et Partenariats Européen – La Mounède - EXPERT</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/PPE/M Pilotage des Projets et Partenariats Européens - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/PPE/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BONNEFOUS, Yves - 05 62 14 51 01 yves.bonnefous@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – ETUDES EUROPEENES ET INNOVATION – Pôle Pilotage des Projets et Partenariats Européen – La Mounède - EXPERT** chargé des opérations de traçabilité et d'archivage des dépenses éligibles à remboursement dans le SIF.

La mise en place de financements européens conséquents, notamment pour la modernisation des systèmes ATM, impose une évolution des méthodes de suivi. Une évolution des méthodes de travail et des outils de suivi est en cours.

La cellule « Projets et Partenariats européens » (PPE) effectue la mise en place et la gestion administrative, financière et juridique de projets et partenariats européens pour les domaines de la DTI et plus particulièrement le domaine EEI, mais également la collecte de tous les justificatifs de dépenses pour l'ensemble de la DSNA.

**Tâches :**

Le chargé des opérations de traçabilité effectuera, en liaison avec l'ensemble des chefs de projets, la traçabilité dans le SIF et dans GEODE de l'ensemble des dépenses cofinancées.

Il interviendra en matière de:

- Suivi financier des contrats européens (évolution des procédures, maintien de la cohérence avec SDFI et l'ACBACEA),
- Participation aux Audits de la Commission européenne,
- Collaboration avec la cellule Immobilisation à la DTI pour la gestion des amortissements,
- Etablissement des montants éligibles à cofinancement,
- Archivage des justificatifs dans Geode.

**Profil - Qualification :**

- Sens de l'organisation et de la planification,
- Goût pour les contacts humains et la communication, esprit d'équipe,
- Connaissances en comptabilité publique (procédures d'exécution financière et de gestion des recettes),
- Connaissance administrative, financière et juridique des procédures des projets européens.

Une formation spécifique de mise à niveau sera proposée au titulaire lors de la prise de poste (formation au SIF notamment).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BURGUN, Christian - 03.88.59.63.19 christian.burgun@aviation-civile.gouv.fr LANDES, Jean-Marie - 03.88.59.64.32 jean-marie.landes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 02/07/15).
Domaine :	Aérodromes - Spécialité : CHEA/TAC
Personne remplacée :	NOUVEL, Sophie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Participe aux actions de surveillance de la subdivision dans les domaines SSLIA, péril animalier, CHEA-TAC, hélistations et différents domaines aérodromes certifiés.  
Participe à l'instruction des demandes d'agrément des personnels SSLIA  
Participe à la définition des outils et méthodes de surveillance  
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE  
Participe à la saisie des événements dans la base ECCAIRS

**Profil - Qualification :**

Sens des responsabilités  
Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Aptitude à gérer les conflits  
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe  
Savoir rédiger des rapports  
Déplacements à prévoir

**Prestations :**

Conditions particulières :  
Formations spécifiques des domaines concernés (SSLIA, SPPA, TAC/CHEA, Hélistations, EISA)  
souhaitées ou à effectuer dès affectation pour obtenir les habilitations nécessaires.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – AG – Subdivision Aérodomes et Exploitants Aériens – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodomes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01 69 57 74 50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01 69 57 74 51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "QSE/ARIE" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	EMY, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION AVIATION GENERALE – Subdivision Aérodomes et Exploitants Aériens – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents. Liens avec le SNA, les préfetures. Participation au CCE, comité de suivi des Chartes (CSC)

- Traiter les plaintes des riverains des aérodomes d'Ile de France
- Proposer aux préfetures les arrêtés de police, les vérifier, les modifier et valider avec le chef de subdivision.

**Activités principales :**

- Instruit les demandes d'autorisations administratives
- Assure le contrôle des prestataires et exploitants
- Instruit les réclamations des riverains concernant les nuisances en liaison avec le SNA-RP et le SNA-N
- Participe à la préparation des CCE et CSC
- Participe à l'élaboration et à la rédaction des arrêtés de police des terrains d'aviation générale (G1, G2, G3) en lien avec les exploitants et les préfetures concernés
- Traite les demandes d'activités récréatives temporaires (lâchers de ballon, de lanterne, feux d'artifice, faisceaux laser)

**Profil - Qualification :**

- Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités,
- faire preuve de diplomatie,
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Connaissance du contexte aéronautique

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – AG – Subdivision Aérodrômes et Exploitants Aériens – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/AEA Subdivision des aérodrômes et exploitants aériens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/AEA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BOUNIOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr BAYSSET, Françoise - 01.69.57.74.51 francoise.baysset@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "insp. opérations aériennes - navigabilité - travail aérien aviation générale" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	DUVIGNAU, Solange

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision Aérodomes et Exploitants Aériens – INSPECTEUR  
DE LA SURVEILLANCE**

Environnement du poste et localisation :

Entité SR2/AG/AEA : 10 agents

**Mission principale :**

- Instruire les demandes concernant le travail aérien et les avions étrangers
- Contrôler les prestataires et exploitations aériens
- Délivrer les autorisations administratives

**Activités principales :**

- Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants aériens
- Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée (dérogation, autorisation, approbation), examine la documentation fournie lors d'une demande initiale, d'un renouvellement.
- Instruit les dossiers concernant les avions étrangers
- Instruit les dossiers de demande de dérogation de survol et rédige les avis pour les préfectures

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques**

Réglementation relative aux domaines concernés

Maîtrise de l'anglais écrit et oral

**Savoir-faire :**

Faire preuve de qualité relationnelle, d'écoute et de propositions,

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Savoir rédiger des courriers

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – AG – Subdivision Personnels Navigants – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/PN Subdivision Personnels Navigants (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de surveillance*DS-NE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance (arrêté du 2 juillet 2015).
Domaine :	Personnel navigant / Spécialité : Licences PN, organismes de formation PN
Personne remplacée :	DELAHAYE, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision Personnels Navigants –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Assure de façon autonome la gestion ou l'instruction des dossiers dans le domaine de personnel navigant et de la formation aéronautique

**Tâches :**

Gestion des titres aéronautiques de personnels navigants  
Instruction des demandes d'examen en vol du PN non professionnel  
Gestion des examinateurs  
Suivi des examens théoriques du personnel navigant  
Délivrance, renouvellement des certificats de plieur de parachute de sauvetage  
Surveillance des organismes de formation  
Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC

**Profil - Qualification :**

Très bonne connaissance de la réglementation relative aux licences PN  
Maîtrise des outils bureautiques spécifiques  
Anglais souhaité  
Technique d'audit

Savoir évoluer dans un domaine technique  
Savoir travailler en équipe  
Qualité relationnelle avec le public  
Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation  
Qualité de réserve et sens de la confidentialité  
Savoir rédiger des courriers administratifs

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des inspecteurs de la surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – EOS – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède – CONFIRMÉ</b>
<b>EXPERT</b>	
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – EXIGENCES OPERATIONNELLES DES SYSTEMES – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ**

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle En Route

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

**Tâches :**

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA sur la partie En Route, en particulier 4-Flight.

**Profil - Qualification :**

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée,
- capacités d'écoute et de communication,
- capacité d'analyse et de synthèse,
- sens de l'organisation et de la coordination,
- goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- bonne connaissance et application du SMQ,
- bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – Division Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/SUR Division Sûreté (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MAHIEUX, Karin - 03.88.59.64.22 karin.mahieux@aviation-civile.gouv.fr CHATEL, Catherine - 03.88.59.63.69 catherine.chatel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert la détention ou l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015. Domaine : sûreté / Spécialité : sûreté
Personne remplacée :	SALAUN, Elodie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Sûreté –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants dans le domaine de la sûreté :

- Informe les postulants sur les conditions de délivrance des agréments
- Examine les programmes de sûreté dans le cadre de la délivrance, du renouvellement et du suivi des agréments
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise et suit les contrôles/inspections auprès des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Assure un rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien
- Contribue à la rédaction des textes soumis à approbation préfectorale
- Siègue, le cas échéant, dans les instances de concertation locale
- Instruit les demandes de titres d'accès

Contribue au bon fonctionnement du système qualité de la DSAC

**Profil - Qualification :**

- Maîtrise de la réglementation sûreté
- Maîtrise des techniques des inspections sur site
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – EEI – Pôle Aéroports, Tours et zones Terminales – La Mounède - EXPERT</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EEI/ATT/M Aéroports, Tours et zones Terminales - La Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EEI/ATT/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PIANETTI, Christelle - 05 62 14 53 97 christelle.pianetti@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – ETUDES EUROPEENNES ET INNOVATION – Pôle Aéroports, Tours et zones Terminales – La Mounède - EXPERT**

Le pôle « aéroports, tours et zones terminales » (ATT) est chargé au sein du domaine EEI des activités et outils liés à la gestion du trafic aérien en approche et sur aéroport. Les activités du pôle ont un lien fort avec les problématiques de séquençement (DMAN, AMAN, intégration DMAN/SMAN). Elles se font essentiellement dans le cadre du programme SESAR.

Au niveau des études prospectives aéroport, le but est de participer à la définition de nouveaux outils et méthodes de travail, en partenariat avec les principaux acteurs Européens en matière aéroportuaire (gestionnaires d'aéroports, ANSP, industriels). Pour tester ces nouveaux outils, le pôle a mis en place un labo dédié aéroport à La Mounède. Cette plate-forme sera aussi utilisée sur site (SNA) pour des démonstrations pour préparer le déploiement des nouvelles fonctions issues du Pilot Common Project (fonctions Routing, Safety Nets, DMAN notamment).

Au niveau des études Approche, le pôle a pour objectif de travailler sur les différents aspects de la gestion des vols en TMA, notamment sur les sujets d'aide au séquençement et à la coordination.

**Tâches :**

L'expert « Outils aéroports et Approche/Séquencement » :

- participe à la définition des besoins en termes d'outils en support aux études ;
- effectue les développements informatiques nécessaires (ajout de fonctions ; évolutions des algorithmes, développement d'interface avec un prototype ou un composant externe tels que l'AMAN ou le DMAN par exemple, maquetages IHM), rédige leur documentation, et assure l'exploitation de ces outils ;
- assure le déploiement de la plate-forme, en lien avec l'équipe support pour le matériel ;
- apporte un support technique (développements informatiques, analyse de données) à l'équipe dans le cadre des évaluations menées ;
- assure un support aux démonstrations des outils et des études menées avec les plateformes mises en place.

**Profil - Qualification :**

- Bonnes connaissances en développement informatique (UML, Java, C++),
- Connaissance de base de l'ATC (aéroport et approche),
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- Savoir formaliser le besoin exprimé par des utilisateurs,
- Savoir travailler en équipe (essentiel), écouter, donner un avis technique, rédiger une documentation technique,
- Anglais (lecture, rédaction de documents).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – SERVICE EXPLOITATION – CHARGE D’AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL SNA/CE - Service exploitation (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-CE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr BESSE, Simon - 04 82 90 90 01 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **SNA/CE – SERVICE EXPLOITATION – CHARGE D’AFFAIRES**

- Chargé d'affaires auprès du chef du Service Exploitation
- Chargé de coordonner le support aux organismes des groupes F et G du SNA-CE
- Est l'interlocuteur privilégié au sein du Service Exploitation des Chefs de la Circulation d'Aérodrome de ces organismes

### **ACTIVITES DU POSTE :**

Sous l'autorité du Chef du Service Exploitation :

- Est chargé de coordonner des actions des services du siège au bénéfice des aérodromes concernés
- Suit et coordonne les mises à jour des MANEX des organismes rattachés et prend en charge certaines analyses (FSE, consignes DO, ...)
- Apporte si besoin un support aux chefs CA dans l'organisation de leurs multiples tâches (suivi des protocoles, LOA,...)
- Travaille à harmoniser les méthodes et à mutualiser les actions à mener par les chefs CA
- Participe au suivi des actions de son domaine de compétences
- Contribue à un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Peut participer aux études de sécurité CA et aux GT conduits au sein du service
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut participer à la rédaction et au suivi des expressions de besoin des organismes concernés

### **RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités
- Participe au SSE
- Peut participer à la rédaction des REX. Il mesure l'utilité de la diffusion du REX à d'autres aérodromes.
- Concernant l'environnement, le chargé d'affaires peut participer aux rencontres locales avec les aéroclubs ou les compagnies aériennes et proposer les initiatives intéressantes aux autres aérodromes

### **Profil - Qualification :**

#### **Techniques de base :**

- Avoir une bonne connaissance du fonctionnement des organismes E et G et des missions des chefs CA
- Connaître la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaître les contraintes environnementales applicables à la CA
- Connaître et savoir exploiter les MANEX
- Avoir une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement du SNA

#### **Qualités requises :**

- Avoir le sens des relations humaines et le goût du travail en équipe
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Avoir le sens des responsabilités

### **FORMATION D'INTEGRATION :**

- Rôle et activités des Chefs CA des organismes du SNA-CE
- Briefings et visites sur tous les aérodromes du SNA-CE

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – Division Sûreté – ADJOINT AU CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/SUR Division Sûreté (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de division*DS-NE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MAHIEUX, Karin - 03.88.59.64.22 karin.mahieux@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHATEL, Catherine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Sûreté  
ADJOINT AU CHEF DE DIVISION**

Assure la mise en oeuvre de la politique relative au contrôle et à la surveillance avec l'équipe sûreté

**Tâches :**

- Anime et encadre l'équipe sûreté en coordination avec le chef de division
- Planifie et coordonne des actions de surveillance
- Participe à la définition des outils et méthodes
- Réalise des audits et des inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés
- Participe au suivi des plans d'actions correctives
- Examine les programme de sûreté dans le cadre de la délivrance et du renouvellement des agréments et approbations
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE. Est responsable de la collecte des indicateurs, du suivi de son activité. Participe à la revue de processus.

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques :**

- maîtrise de la réglementation sûreté
- maîtrise des techniques d'audit et inspections dans le domaine sûreté
- bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé
- connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

**Savoir faire :**

- sens des responsabilités
- qualités de management et d'organisation
- faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- disponibilité et aptitude au travail en équipe
- savoir rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR3 – Division Aéroports (Roissy CDG) – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR3/AER Division aéroports (Roissy) (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR3/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	STRALEC, ERIC - 01.74.37.73.74 eric.stralec@aviation-civile.gouv.fr CAZES, Bertrand - 01.74.37.70.82 bertrand.cazes@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "AER/OPS/INFRA-OPS/SERVICES/Auditeur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	HORNBECK, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 3**  
**Division Aéroports (Roissy CDG) – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

2 axes structurent les tâches confiées à ce poste comme suite :

1. Assurer le contrôle des exploitants et prestataires d'aérodromes et instruire les homologations des pistes
2. Analyser les demandes d'avis relevant des projets d'urbanisme et de développement territoriaux soumis aux servitudes aéronautiques définies dans les PSA de Roissy-CdG et de Paris-Le Bourget.

Les tâches qui en découlent sont notamment les suivantes :

- informer les exploitants d'aérodrome des conditions de délivrance des homologations des pistes et des certificats de sécurité aéroportuaire,
- examiner les dossiers en relation avec le maintien des conditions d'homologation des pistes, prépare,
- réaliser et suivre les actions de surveillance prévues dans les CHEA/TAC et RUE 139/2014 (sécurité de l'exploitation et SGS des aérodromes),
- rédiger les rapports correspondants,
- proposer les décisions relatives à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des certificats de sécurité aéroportuaire et des décisions d'homologation des pistes,
- contribuer au fonctionnement local du PSE, en particulier en réalisant l'analyse des incidents,
- instruire les dossiers relatifs à la délivrance, au renouvellement, à la modification, à la suspension ou au retrait des agréments des centres de formation et d'examen au « permis T » durant la phase transitoire « RUE 139/2014 ».

**Profil - Qualification :**

**Qualifications**

- Inspecteur de surveillance confirmé avec qualification requise en AER/OPS/INFRA.

Savoir généraux et pratiques :

- Parfaite connaissance du domaine réglementaire national et européen relatif à la sécurité aéroportuaire, notamment CHEA/TAC, RUE 139/2014.
- Expérience requise en matière de techniques d'inspection et d'audit exploitation aéroportuaire.
- Expérience en matière d'urbanisme appréciée.

**Savoirs faire :**

- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- sens du compte-rendu
- savoir rédiger des rapports
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – EOS – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – EXIGENCES OPERATIONNELLES DES SYSTEMES –  
Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ**  
Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle APP/TWR

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

**Tâches :**

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA sur la partie métier du contrôle en approche et en tour, en particulier dans le cadre du programme SYSAT.

**Profil - Qualification :**

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – Division Opérations Aériennes – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/OPA Division opérations aériennes (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/OPA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	AIT EL MAHJOUR, Lahouceine - 03.88.59.63.89 lahouceine.ait-el-mahjoub@aviation-civile.gouv.fr BELLIARD, Alain - 03.88.59.63.68 alain.belliard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015 modifié.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE - DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION –  
DIVISION TRANSPORT AERIEN - IOPS  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

**Tâches :**

- Assure la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public au regard de la réglementation technique en vigueur et conformément aux procédures décrites dans le Manuel du Contrôle Technique des entreprises de Transport aérien Public (voir Intranet DGAC-R5CAT). A ce titre, notamment :
  - ° étudie et valide le référentiel documentaire de l'exploitant (manuel d'exploitation, documents relatifs à l'entretien/navigabilité)
  - ° planifie, réalise les audits et les contrôles des exploitants (notamment dans le domaine des opérations aériennes, du personnel navigant, de l'entretien/navigabilité, de la qualité) et suit les actions correctives résultantes
  - ° suit les évolutions techniques et réglementaires, leur applicabilité et les interprétations ou moyens acceptables de conformité
  - ° travaille en coordination avec les autres services concernés par le contrôle technique (OSAC,DSAC/EC,DSAC/IR,OCV)

**Profil - Qualification :**

**Compétences techniques :**

- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant
- Maîtrise des techniques d'audit
- Compréhension de l'anglais écrit, notamment technique
- Expérience du pilotage appréciée
- Maîtrise des outils bureautiques courants

**Aptitudes professionnelles :**

- Disponibilités et aptitude à travailler en équipe
- Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Capacité de prise de décision dans des délais limités
- Bon niveau rédactionnel

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – AG – Subdivision Aéronefs et Travail Aérien – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/ATA Subdivision Aéronefs et Travail Aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-NE/SR/AG/ATA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION  
DIVISION AVIATION GENERALE – Subdivision Aéronefs et Travail Aérien  
CHEF DE SUBDIVISION**

Organise, anime et encadre la subdivision aéronefs et travail aérien au sein de la division aviation générale

**Tâches :**

- Assure les missions de relation avec les opérateurs de travail aérien
- Organise la surveillance du travail aérien et le traitement des dossiers liés aux opérations de travail aérien
- Assure le suivi de la délivrance et le renouvellement des cartes d'identification et des licences de stations d'aéronefs des ULM
- Assure le suivi des dossiers de manifestations aériennes
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant

Connaissances générales de la réglementation relative à la navigabilité des ULM et aux aéronefs télépilotés

Expérience du pilotage appréciée

Maîtrise des outils bureautiques courants

**Savoirs faire :**

Disponibilités et aptitude à travailler en équipe

Sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Capacité de prise de décision dans des délais limités

Bon niveau rédactionnel

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/S – LFSL/CA – Aéroport de BRIVE SOUILLAC – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/S LFSL/CA Brive Souillac - Circulation aérienne (NESPOULS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFSL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr MALCOEFFE, Jacky - 05.55.22.59.90 jacky.malcoeffe@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SUD / SERVICE EXPLOITATION / AERODROME DE BRIVE  
(NESPOULS - CORREZE - 19600)  
CONTRÔLEUR D'AERODROME**

Mission : assurer l'écoulement sûr et efficace du trafic aérien

**Activités du poste :**

**Génériques :**

En temps réel,

- Est responsable du service de contrôle
- Est responsable du service d'information
- En coordination avec le chef de salle du CRNA/SO, participe au service d'alerte

**Spécifiques :**

- Le contrôleur assure la gestion opérationnelle, en temps réel, des services de circulation aérienne sur les positions LOC et SOL
- Le contrôleur assure également des fonctions d'instructeur sur la position dès lors qu'il remplit les conditions
- Il assure ses fonctions sur la (les) position(s) en conformité avec la grille de tenue de poste élaborée par le Chef CA
- La description complète par position du rôle et des responsabilités du contrôleur figure au Manuel d'Exploitation de l'aérodrome

**Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :**

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités

**Sécurité - qualité - sûreté - environnement :**

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle

**Profil - Qualification :**

**Compétences :**

Conformité des compétences avec le PFU et le PCU approuvés pour l'organisme

**Techniques de base :**

- Connaître l'espace aérien pris en charge
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Accompagner efficacement un tiers en formation
- Exercer les prérogatives liées à la détention de la qualification du site
- Détenir et maintenir sa mention d'unité
- Savoir décider en temps réel
- Savoir engager la procédure adaptée à une urgence
- Pratiquer couramment l'anglais (niveau 4)

Qualités requises :

- Capacité d'analyse et de décision
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites
- Concilier les contraintes et décider en temps réel
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace
- Être rigoureux et vigilant
- Savoir gérer des situations d'urgence

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI –EOS – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède - EXPERT</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI –EXIGENCES OPERATIONNELLES DES SYSTEMES – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède - EXPERT**

Consolidation des besoins pour les métiers du contrôle En Route

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

**Tâches :**

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers contrôle en route sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA sur la partie En Route, en particulier EEE et 4-Flight.

**Profil - Qualification :**

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI –EOS – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède - EXPERT</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/EOS/CEO/M Consolidation des Exigences Opérationnelles - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/EOS/CEO/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 37 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr BLET, Jacques - 05 62 14 56 51 jacques.blet@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI –EXIGENCES OPERATIONNELLES DES SYSTEMES – Pôle Consolidation des Exigences Opérationnelles – La Mounède - EXPERT**

Consolidation des besoins pour les métiers exploitation technique : MO / MS / Sub Etudes / QS

Le pôle «Consolidation des exigences opérationnelles» au sein du domaine «Exigences Opérationnelle des Systèmes » est chargé de contribuer à la définition du système ATM du point de vue de ses acteurs.

**Tâches :**

Au sein d'une équipe intégrée, comprenant l'ensemble des parties prenantes, l'agent conduira les travaux de consolidation des besoins pour l'ensemble des métiers de d'exploitation technique en particulier pour les métiers MO, MS, Subdivisions études, et QS sous la responsabilité de l'expert senior du pôle.

Il interviendra dans le cadre des projets en coordination avec les acteurs DO du projet, dans les phases amont d'achat et de définition système, ainsi que dans les phases aval d'accompagnement site pour les évaluations opérationnelles après déploiement.

Dans son domaine de responsabilité, l'agent sera amené à intervenir au profit de l'ensemble des projets et programmes ATM de la DSNA, en particulier les programmes 4F et SYSAT.

**Profil - Qualification :**

- Bonnes connaissances des métiers opérationnels. Expérience opérationnelle souhaitée.
- Capacités d'écoute et de communication,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Sens de l'organisation et de la coordination,
- Goût pour les relations humaines et le travail en équipe,
- Bonne connaissance et application du SMQ,
- Bon niveau d'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LFPG – EXPL – Subdivision Qualité de Service – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/EXPL/QS Organisme CDG-LB - SE - Subdivision Qualité de service (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFPG/EXPL/QS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEROLATTI, PIERRE - 01 74 37 86 01 pierre.berolatti@aviation-civile.gouv.fr RAPHOZ, Sébastien - 01 74 37 86 02 sebastien.raphoz@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GAMIETTE, Didier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNAs/RP – Roissy CDG/Le Bourget – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Qualité de Service  
SPECIALISTE EXPLOITATION**

**ACTIVITES DU POSTE :**

**Domaine environnement :**

- Analyse des déviations de trajectoire, survols Paris et trajectoire MOSUD
- Traitement, transmission des éléments aux services concernés de la DSAC-N et, le cas échéant, constitution des dossiers de Procès-Verbal d'infraction en cas de non-respect des VPE au départ, ceci d'une manière complètement autonome;
- Participe au recueil des FNE à caractère environnemental et à leur enregistrement dans la base de données INCA;
- Etablit des transcriptions d'enregistrements audio;
- Préparation et co-animation COPIL EXPL (SE) et CPC ENV (ORG);
- Préparation et animation des briefings Environnement ;
- Représentation du service aux différentes réunions COPIL EXPL, CPC ENV, DSNA/ ME, CCE, ACNUSA
- Interface entre le Service et les différents interlocuteurs de l'Environnement (ACNUSA, Mission Environnement, DTA, DSAC, compagnies) ;
- Participation au nom du service aux GT Préfectoraux concernant les Vols de Nuit ;
- Mise en place relationnel direct avec cadres OPS pour amélioration indicateurs ENV ;
- Au sein du service, renseignement des indicateurs dédiés à la performance en matière de respect environnemental et du code de bonne conduite. Suivi indicateurs dans le cadre COPIL EXPL.

**Profil - Qualification :**

**COMPETENCES**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la réglementation et des techniques de contrôle
- Connaissance des équipements de la navigation aérienne
- Connaissance de l'environnement aéroportuaire
- Connaissance de l'organisation de la DGAC
- Appréhension des techniques statistiques
- Connaissance en bureautique

**Qualités requises :**

- Qualités d'analyse et de synthèse
- Animation, sens du contact et de la discussion
- Maîtrise de l'anglais
- Rédaction de rapports d'enquête, lettres
- Savoir rendre compte

**FORMATION D'INTEGRATION :**

STAGE ELVIRA (outil de revisualisation, construction de trajectographie, études statistiques des événements sécurité (alertes HN, MSAW, APW).

STAGE CA/ENV (ATM et développement durable)

Formation proposée facultative

STAGE bureautique (WORD, EXCEL, ACCESS)

## **RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/O – CA –LFRD – Aéroport de DINARD PLEURTUIT SAINT-MALO – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/O LFRD/TWR Dinard Pleurtuit Saint Malo - Circulation aérienne (PLEURTUIT)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFRD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ATTORRESI, Eric - 02.99.16.38.02 eric.attorresi@aviation-civile.gouv.fr GLADIN, Pierre - 02.28.00.25.26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/O – CA –LFRD – Aéroport de DINARD PLEURTUIT SAINT-MALO  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DO – DEP1QD – Subdivision Documentation et Portails Documentaires (1QD) – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP1QD Subdivision 1QD - Documentation et portails documentaires (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP1QD
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LE FABLEC, Yann - 01 69 57 72 40 yann.le-fablec@aviation-civile.gouv.fr AUGER, Philippe - 01 69 57 73 20 philippe.auger@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
Personne remplacée :	HAMON Erwan
Personne remplacée :	HAMON, Erwan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DO – DEPARTEMENT 1 « SECURITE ET PERFORMANCE » - DIVISION 1Q « PERFORMANCE ET DOCUMENTATION » – Subdivision Documentation et Portails Documentaires (1QD)  
ASSISTANT DE SUBDIVISION**

Sous l'autorité de son chef de Subdivision :

- Il assure un fonctionnement coopératif avec les autres membres de la division.
- Il participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Il peut être amené à assurer l'intérim de son chef de Subdivision
- Il peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle de la DO.

Dans son domaine et sous l'autorité de son Chef de Subdivision :

- Recueillir les besoins de la division 1Q, spécifier et administrer les bases de données et outils de gestion et d'analyse associés ainsi que leurs évolutions.
- Recueillir, coordonner les besoins de la DO et de ses unités en outils nationaux de gestion et d'analyse des données statistiques liées à la performance opérationnelle. Formaliser les EB, contribuer aux spécifications fonctionnelles associées.
- Participer au GCE-bis avec 1BS, DO/3 et la DTI
- Animer le Groupe Utilisateurs STAN IVANWEB (GUSI), avec le concours de la DTI.
- S'assurer que les futurs systèmes opérationnels disposeront des moyens d'enregistrement nécessaires à l'extraction des données utiles à DO1 (plans de vol, utilisation de la fréquence, etc.).
- Recueillir les évolutions souhaitées par les utilisateurs des systèmes de traitement a posteriori des données de la CFMU, en particulier NMIR et les formaliser en coordination avec le département 2 de la DO.

**Profil - Qualification :**

Bonne connaissance de la circulation aérienne et du domaine ATM  
Capacité d'analyse

Sens des relations humaines et aptitude au travail en équipe

De solides connaissances dans le traitement des vols, la conception et la gestion de base de données sont nécessaires

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/AG – SR – OPA – Subdivision Transport Aérien – CHARGE D'AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/AG DS-AG/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (FORT DE FRANCE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-AG/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	THORAVAL, Laura - 0596556027 laura.thoraval@aviation-civile.gouv.fr PRECOPE, René - 0596556028 rene.precope@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/AG – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION SURVEILLANCE DES OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Transport Aérien – CHARGE D'AFFAIRES**

Instruit les demandes d'autorisations administratives et assure le contrôle des prestataires et exploitants.

Le poste nécessite des déplacements régionaux fréquents (inférieurs à 5 jours).

- Le poste requiert l'obtention d'une licence de surveillance du domaine Opérations, spécialité CAT selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015, délivrée après le suivi d'une formation théorique (6 semaines) et pratique (en DSAC Antilles-Guyane).

**Tâches :**

- Assure l'instruction des dossiers de délivrance des certificats de transporteur aérien et des autorisations associées ;
- Réalise les actions de surveillance au sein des compagnies aériennes basées aux Antilles, en Guyane et à Saint-Pierre et Miquelon ;
- Participe à la mise en oeuvre du Plan de Sécurité de l'État localement dans le domaine des opérations aériennes ;
- Peut le cas échéant participer au suivi des dossiers des exploitants dans le domaine des marchandises dangereuses, après une formation complémentaire adaptée.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- Connaissance de la réglementation relative aux opérations aériennes de transport public ;
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs ;
- Techniques d'inspection et d'audit ;
- Maîtrise de l'anglais oral et écrit ;
- Expérience du pilotage appréciée.

**Savoir-faire :**

- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe ;
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Sens des responsabilités.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – DSO – Pôle Soutien Logistique Intégré – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/SLI/M Soutien logistique intégré (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/SLI/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable du support opérationnel
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr GROS, Jean-Michel - 05 62 14 56 62 jean-michel.gros@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – DSO – Pôle Soutien Logistique Intégré – La Mounède**  
**EXPERT CONFIRMÉ - ARCHITECTURE PHYSIQUE (MATÉRIEL / COTS logiciel)**

Parmi ces diverses missions, le pôle SLI est en charge des activités d'achat, de déploiement pour l'essentiel des matériels informatiques, des licences COTS et de certains équipements spécifiques (chaines horaires, imprimantes de strips, automates) pour les systèmes opérationnels déployés par la DTI.

Dans ce cadre, il réalise la veille technologique, la gestion de parc, la gestion des obsolescences associées.

**Tâches :**

Sur le périmètre décrit ci-dessus, l'agent sera chargé de :

- Contribuer à la veille technologique sur les matériels informatiques de type ordinateur et à la définition de configurations de référence dans le but de promouvoir une certaine mutualisation et réduire les risques d'obsolescence.
- Contribuer à la définition des architectures matérielles et leur traçabilité en interface avec les chefs de projets, les architectes système et les responsables « produit » de la DTI.
- Développer les activités de gestion des licences (Software Asset Management).
- Contribuer à la définition et la mise en oeuvre d'une « stratégie ordinateur » visant à harmoniser les choix matériels et promouvoir la mutualisation entre produit CNS/ATM pour ces matériels

**Profil - Qualification :**

- Autonomie et sens des responsabilités,
- Rigueur, méthode et organisation,
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe,
- Connaissance des systèmes techniques de la Navigation Aérienne,
- Sensibilisation aux processus d'ingénierie de la DTI et de la gestion de projet,
- Goût pour la veille technologique relative aux matériels informatiques,
- Connaissance de la gestion des marchés publics

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DO – DEP1SA – Subdivision 1SA Analyse et Traitements des Evènements – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DO DO/DEP1SA Subdivision 1SA - Analyse et traitement des événements (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*DO/DEP1SA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NAVARRO, Claire - 01 69 57 72 00 claire.navarro@aviation-civile.gouv.fr STRECHER, Nadine - 01 69 57 71 99 nadine.strecher@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PERRE, Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DO – DEPARTEMENT 1 « SECURITE ET PERFORMANCE » - DIVISION 1S « QUALITE ET SECURITE EXPLOITATION » – Subdivision 1SA Analyse et Traitements des Evènements  
SPECIALISTE EXPLOITATION**

Sous l'autorité de son chef de subdivision et dans son domaine assure les activités suivantes :

Activités de suivi des événements sécurité exploitation :

- il vérifie la cohérence du traitement local par rapport aux méthodes en vigueur ;
- il participe aux activités de l'ITES : préparation, présentation, compte-rendu, recommandations ;
- il peut être amené à assurer des activités de suivi national de certains événements particuliers en relation avec les organismes DSNA et extérieurs, et à ce titre participer à toute réunion nationale ou internationale sur le sujet et élaborer du retour d'expérience ;

Activités méthodologiques et travaux/études relatifs au TES :

- il participe à la validation des évolutions des méthodes ;
- il participe à des prestations de formation ;
- il participe aux travaux/études de la division, et peut en animer certains ;
- il peut contribuer au bulletin sécurité DO et toute activité de retour d'expérience.

**Profil - Qualification :**

Bonne connaissance de l'ensemble du domaine Navigation aérienne

Solides connaissances de l'organisation et fonctionnement des services de la navigation aérienne

Solides connaissances des procédures relatives au traitement des événements sécurité

Langue anglaise (niveau intermédiaire)

**RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – DSO – Pôle Installations – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05 62 14 59 60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – DEPLOIEMENT ET SUPPORT OPERATIONNEL – Pôle Installations – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ**

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels. Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle.

Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

**Tâches :**

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site.

Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle. Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

**Profil - Qualification :**

- Expérience du milieu opérationnel,
- veille technologique et réglementaire,
- connaissance des Marchés publics.
- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- être rigoureux,
- avoir un esprit d'analyse,
- capacité d'anticipation,
- être autonome,
- avoir le sens du contact,
- qualité rédactionnelle et de synthèse,
- motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – DSO – Pôle Intégration, Validation et Déploiement – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAY, Jean-Luc - 05 62 14 54 07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – DEPLOIEMENT ET SUPPORT OPERATIONNEL**

**Pôle Intégration, Validation et Déploiement – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ**

Pilote paramétrage au sein du Service Tests du pôle Intégration, Validation et Déploiement

Le poste est défini au sein du Service Tests du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM à la DTI et sur les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, Approches, CESNAC et ENAC.

Le service Tests couvre l'ensemble des expertises « métier » liées à l'activité de tests système : définition de la stratégie et de la méthodologie de tests, définition et mise en oeuvre des plates-formes de test et exécution des tests.

Le titulaire évoluera au sein d'une équipe de 7 agents placée sous la responsabilité de 3 experts seniors qui assurent le cadrage puis le suivi des activités des agents du service tests et le soutien technique de ces agents. Il contribuera au paramétrage et à la validation du système 4-Flight.

**Tâches :**

Le titulaire du poste réalisera les tâches suivantes avec un certain niveau d'autonomie : piloter la définition du paramétrage système et contribuer à la validation de 4-Flight. Un expert senior accompagnera le suivi et l'évolution des compétences mises en oeuvre.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- d'acquérir des compétences dans le processus de paramétrage et de tests de systèmes complexes tels que 4-Flight,
- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

**Profil - Qualification :**

- Connaissance des composants du système ATM.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.
- Rigueur.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/NE – SR – AG – Subdivision Aéronefs et Travail Aérien – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/NE DS-NE/SR/AG/ATA Subdivision Aéronefs et Travail Aérien (TANNERIES CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-NE/SR/AG/ATA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	LETT, Daniel - 03.88.59.91.15 daniel.lett@aviation-civile.gouv.fr MERTZ, Rémy - 03.88.59.64.94 remy.mertz@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance selon les modalités précisées par l'arrêté du 2 juillet 2015. Domaine : opérations / Spécialité : aviation générale.
Personne remplacée :	PEULTIER, Sandrine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/NE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision Aéronefs et Travail Aérien  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

**Tâches :**

- Assiste le chef de subdivision dans les missions de surveillance du travail aérien en participant notamment au suivi des opérateurs de travail aérien et au traitement des dossiers liés aux opérations de travail aérien
- Participe à la délivrance et au renouvellement des cartes d'identification et des licences de stations d'aéronefs des ULM
- Participe au suivi des dossiers de manifestations aériennes
- Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC/NE

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs en aviation générale, à l'entretien/navigabilité et au personnel navigant  
Connaissances générales de la réglementation relative à la navigabilité des ULM et aux aéronefs télépilotés  
Expérience du pilotage appréciée  
Maîtrise des outils bureautiques courants

**Savoirs faire :**

Aptitude à travailler en équipe  
Sens des relations humaines  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Bon niveau rédactionnel  
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – DSO – Pôle Installations – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05 62 14 58 24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05 62 14 59 60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – DEPLOIEMENT ET SUPPORT OPERATIONNEL – Pôle Installations – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ** - Meuble opérationnel et installation

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels.

Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels. Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle.

Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CssiP, NVCS...

**Tâches :**

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS.

Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable.

Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site. Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

**Profil - Qualification :**

- Expérience du milieu opérationnel,
- veille technologique et réglementaire,
- connaissance des Marchés publics,
- savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective,
- être rigoureux,
- avoir un esprit d'analyse,
- capacité d'anticipation,
- être autonome,
- avoir le sens du contact,
- qualité rédactionnelle et de synthèse,
- motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – DSO – Pôle Intégration, Validation et Déploiement – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/DSO/IVD/M Intégration, Validation et Déploiement - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/DSO/IVD/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAY, Jean-Luc - 05 62 14 54 07 jean-luc.lay@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – DEPLOIEMENT ET SUPPORT OPERATIONNEL – Pôle Intégration, Validation et Déploiement – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ - Pilote de tests au sein du Service**

Le poste est défini au sein du Service Tests du pôle IVD.

Ce service assure les activités techniques de test d'intégration et de validation des systèmes ATM à la DTI et sur les sites opérationnels de la DSNA : CRNAs, Approches, CESNAC et ENAC.

Le service Tests couvre l'ensemble des expertises « métier » liées à l'activité de tests système : définition de la stratégie et de la méthodologie de tests, définition et mise en oeuvre des plates-formes de test et exécution des tests.

Le titulaire évoluera au sein d'une équipe de 7 agents placée sous la responsabilité de 3 experts seniors qui assurent le cadrage puis le suivi des activités des agents du service tests et le soutien technique de ces agents. Il contribuera à la validation du système ATM En-Route intégrant 4-Flight.

**Tâches :**

Avec un certain niveau d'autonomie, le titulaire du poste contribuera à la validation du système ATM En-Route intégrant 4-Flight. Un expert senior accompagnera le suivi et l'évolution des compétences mises en oeuvre.

Le chef du pôle IVD et son adjoint veilleront au suivi des formations nécessaires, ainsi qu'à l'évolution des activités au sein du pôle.

Cette activité permettra au titulaire du poste :

- d'acquérir des compétences dans le processus de paramétrage et de tests de systèmes complexes tels que le système ATM En-Route intégrant 4-Flight,
- de travailler en coopération régulière avec les pôles de la DTI et les centres opérationnels,
- d'évoluer dans un environnement de travail riche et très varié, tant sur le plan technique que humain.

**Profil - Qualification :**

- Connaissance des composants du système ATM.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Goût pour les contacts humains, le travail en équipe.
- Aptitude à la gestion de dossiers techniques, à la conduite de réunion et à la rédaction de comptes-rendus et de rapports de synthèse.
- Rigueur.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/GSO – SIA – Mission Qualité Formation Planification – CHARGE DE PROJET</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/GSO SIA/QFP Mission qualité formation planification (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SIA/QFP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SILLE, Stéphane - 05 57 92 55 30 stephane.sille@aviation-civile.gouv.fr PUSSET, Philippe - 05 57 92 55 20 philippe.pusset@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MASCARO, Gérald

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/GSO – SIA – Mission Qualité Formation Planification**

**CHARGE DE PROJET Relations Extérieures**

Au sein de la Mission Qualité Formation Planification du SIA et en coordination avec les directions et services de la DGAC, le chargé de projet :

- assure l'écoute clients en collaboration avec le chef de projet SOFIA et avec le pôle « Relations Extérieures » de DSNA/SDPS
- organise les formations nationales des acteurs de la chaîne de production de l'information aéronautique et contribue à l'amélioration des outils de formation mis en place (e-learning)
- contribue à l'animation des relations avec les informateurs aéronautiques (méthodes de travail, réunions de coordination) et à la rédaction/mise à jour des protocoles, consignes et guides
- met en place et anime les réseaux d'utilisateurs de nos produits et services (AIP, export de données, services issus du projet SOFIA,...)
- participe aux évolutions de l'outil NOPIA et aux différents projets impliquant le SIA (remplacement NOPIA, SOFIA, BDNO,...)
- met en place les outils d'amélioration continue du système qualité du SIA ainsi que les REX en interne comme en externe
- contribue à la mise en oeuvre du SMI et des exigences européennes en matière de qualité des données aéronautiques
- participe au suivi de la production de l'information aéronautique : animation des réunions de production SIA, suivi de la planification semestrielle, production de statistiques et bilans
- participe à la gestion des réponses aux réclamations et questions des clients

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- connaissance approfondie la chaîne de production de l'information aéronautique
- connaissance de la réglementation AIS
- connaissance de l'organisation de la DGAC
- connaissance des principes d'un système qualité
- connaissances en matière de conduite de réunion, de rédaction de CR et bilans
- méthode et conduite de projet,
- connaissances techniques en informatique de gestion et d'information
- maîtrise de l'anglais écrit et oral

**Savoir-faire :**

- coordonner, animer, organiser
- travailler en équipe et/ou en réseau, déléguer, rendre compte,
- piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- savoir négocier, proposer des décisions
- faire preuve de sens relationnel
- être intéressé par les nouvelles technologies de l'information

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/GSO – SIA – EXP – Subdivision Bureau NOTAM International – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/BNI Subdivision bureau NOTAM international (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*SIA/EXP/BNI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BAROU, Jean-Louis - 05 57 92 57 90 jean-louis.barou@aviation-civile.gouv.fr VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LACAZE, Anick

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/GSO – SIA – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Bureau NOTAM International –  
SPECIALISTE EXPLOITATION**

- Traite les demandes de NOTAM.
- Vérifie la complétude et la cohérence des renseignements avec l'AIP et les NOTAM déjà publiés
- Contacte le FDA si la demande ne peut être exploitée et l'assiste au besoin dans sa demande
- Adapte le texte des NOTAM afin d'harmoniser les publications
- Code l'information conformément aux standards de l'OACI et de l'OPADD
- Traduit le texte du NOTAM en anglais
- Valide l'information
- Assure la publication des NOTAM militaires en dehors des heures d'ouverture de la DIA
- Réalise les cartes AZBA en cas d'absence RAO et des deux assistants de SUB
- Peut être amené à participer aux évolutions, aux études et validation des systèmes et modes opératoires
- Assiste les usagers sur la recherche de documentation étrangère

**Profil – Qualification :**

Connaître la réglementation  
Connaître la réglementation circulation aérienne  
Connaître et exploiter le MANEX  
Connaître les installations et les systèmes  
Connaître les réglementations OPS  
Exploiter les outils bureautiques et informatiques existants (BDA)  
Pratiquer l'anglais (niveau B2 souhaité)  
Savoir travailler en équipe  
Avoir le sens du relationnel  
Faire preuve de rigueur et méthode

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/GSO – SIA – Subdivision Information Permanente – SUPERVISEUR DE L'INFORMATION PERMANENTE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO SIA/EXP/IPE Subdivision information permanente (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Superviseur de l'info permanente au SIA*SIA/EXP/IPE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KUHN, Maryse - 05 57 92 57 60 maryse.kuhn@aviation-civile.gouv.fr VARON, Jean-Michel - 05 57 92 57 50 jean-michel.varon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BAZIN, Gérard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/GSO – SIA – Subdivision Information Permanente  
SUPERVISEUR DE L'INFORMATION PERMANENTE**

- Traite et analyse l'information permanente :  
vérification des sous-dossiers préparés par les assistants  
gestion des ressources/charge  
Gestion des exports de données Géo-carto, EAD, Académic  
Production du CD maître ACADEMIC  
NOPIA : extraction BMJ, configuration MSE, contribution MSE  
contrôle de la conformité à la demande initiale de modification , vérification fonds carto
  
- Anime l'équipe d'assistants techniques et coordonne leurs activités.
- Participe à des G.T. liés à l'évolution des tâches et des procédures de travail.
- Participe aux réunions de planification avec PSQ.
- Participe au travail d'élaboration de nouveaux produits.
- Participe à la rédaction des guides de travail.
- Participe à l'exploitation de certaines F.D.R.
- Assure la formation des agents de la subdivision IP.

**Profil - Qualification :**

Connaître la réglementation Circulation Aérienne  
Savoir expliquer les procédures de réglementation  
Connaître les installations et systèmes  
Connaître les techniques de la cartographie  
Connaître l'esthétique graphique  
Connaître les produits informatiques existants  
Exploiter les outils bureautiques  
Exploitation de la base PIANO  
Savoir rédiger  
Savoir exposer avec aisance  
Savoir écouter efficacement  
Savoir expliquer clairement  
Pratiquer couramment l'anglais

Réaliser des supports techniques pédagogiques  
Savoir animer  
Savoir conduire des réunions

- Sens du relationnel
- Etre réactif et méthodique
- Esprit de synthèse

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/S – SR – OPA – Subdivision Contrôle Technique – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/CT Subdivision contrôle technique (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DS-S/SR/OPA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFIN, Eric - 0567229060 eric.lefin@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 0567229142 samy.médani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	QUENIN, Béatrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/S – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Contrôle Technique  
ASSISTANT DE SUBDIVISION**

Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants

**Tâches :**

- Instruction et délivrance des certificats de transport aérien, des autorisations et demandes de dérogation associées.
- Surveillance des entreprises de transport aérien, notamment contrôle documentaire et contrôle en entreprise, suivi des contrôles effectués par les autres entités de la DSAC.
- Suivi et analyse des évolutions réglementaires et recommandations.
- Participation aux groupes de travail dans le cadre de l'harmonisation des méthodes.
- Assistance et intérim du chef de subdivision;
- Réalisation d'études opérationnelles spécifiques.
- Participation à la gestion des incidents reportés par les entreprises de transport aérien et contribution au PSE.
- Contribue au processus R5 (certifier et surveiller les exploitants d'aéronefs)

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

- La réglementation relatives à l'utilisation des aéronefs et au personnel navigant.
- Connaissance des techniques d'entretien et d'utilisation des aéronefs.
- Connaissance des règles financières et comptables.
- Connaissances du domaine de la formation aéronautique.
- Connaissance des techniques de management et audit.

**Savoirs faire**

- Qualités relationnelles.
- Capacité d'écoute et de mobilisation d'une équipe.
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité.
- Capacité à prendre des décisions rapides en présence d'un événement soudain.
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse.
- Connaître les techniques de management;
- Connaissance de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Environnement du Contrôleur et Simulation – La Mounède – EXPERT</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN**

**Pôle Environnement du Contrôleur et Simulation – La Mounède – EXPERT** sur les outils coopératifs

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight. Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

### **Tâches :**

A la prise de fonction, le Titulaire rejoindra l'équipe de maîtrise d'ouvrage du pôle travaillant sur le serveur ERATO.

Il contribuera aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au serveur ERATO CAUTRA (définition, suivi de réalisation et validation des nouvelles versions, suivi du MCO) ; il sera responsable des plateformes de tests associées au SE de la DTI et il participera à la coordination DSNA/ENAV (ANSP italienne) sur le serveur ERATO.

Dans un 2ème temps, le Titulaire prendra connaissance du programme 4-Flight, et de son organisation et contribuera au suivi des outils coopératifs du système 4-Flight.

### **Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe et à s'organiser.
- Goût pour la technique et les études.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.
- Anglais demandé.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/O – EXPL – CTRL – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAOT, Pascal - 02 98 37 34 40 pascal.laot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KEROMNES, Françoise

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/O – SERVICE EXPLOITATION – DIVISION CONTROLE – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV**

**MISSION :**

Il assure la gestion du BTIV en terme de suivi des services d'alerte et d'information de vol. Il exploite la documentation aéronautique et gère les télécommunications. Il élabore également les protections aéronautiques au profit de la salle de contrôle.

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Participer au service d'alerte sous l'autorité du chef de salle,
- Rendre le service d'information de vol dans la zone de compétence du FIC Brest,
- Effectuer l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP...),
- Assurer l'exploitation des télécommunications « RSFTA » : émission , réception, exploitation et diffusion des messages,
- Assurer le dépôt des plans de vol AFIL,
- Elaborer et mettre en place les protections aéronautiques journalières au profit de la salle de contrôle,
- Participer à des études et travaux de la subdivision contrôle.

**Profil - Qualification :**

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- Notifier les événements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Respecter les procédures relatives à son activité au sein du BTIV,
- Maintenir les compétences et les conditions d'exercice attachées à son domaine d'activité,
- Prendre en compte les résultats et les préconisations du REX,
- Participer aux Commissions Locales de Sécurité si nécessaire.

**TECHNIQUES DE BASE :**

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la navigation aérienne,
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation du BTIV et de l'UIV.

**QUALITES REQUISES :**

- Rigueur,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – CNS – Pôle Infrastructure de Télécommunications et Réseaux – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – SYSTEMES DE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE – Pôle  
Infrastructure de Télécommunications et Réseaux – La Mounède  
EXPERT CONFIRMÉ, Chargé de déploiement Services Opérateurs au sein du pôle ITR**

Le pôle ITR est en charge de l'ingénierie et du MCO de l'infrastructure télécom et des réseaux.  
L'agent sera chargé de déploiement services Opérateurs.

**Tâches :**

- Assister l'expert sénior responsable de l'activité « Service Opérateurs ».
- Participer à la définition et la passation des marchés avec les opérateurs.
- Assurer la définition, le suivi de la mise en oeuvre et la validation des prestations des opérateurs, en particulier pour le déploiement des liens opérateurs.

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire :**

- Sens de l'organisation et du travail en équipe.
- Capacité à négocier.
- Assurer le suivi de prestations d'AMO.

**Connaissances :**

- Connaissances des opérateurs télécom.
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail.
- Bonne connaissances des systèmes de télécommunications, en particulier téléphonie et réseaux.
- Bonne connaissance des marchés publics.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Environnement du Contrôleur et Simulation – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stehane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN**  
**Pôle Environnement du Contrôleur et Simulation – La Mounède**  
**EXPERT CONFIRMÉ sur Visus du contrôleur**

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien, 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

**Tâches :**

A la prise de fonction, le Titulaire du poste sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage ayant la responsabilité des systèmes de visualisation du contrôleur, développés par des industriels. Il assurera des activités de maîtrise d'ouvrage sur les visus 4-Flight dans un premier temps, puis SYSAT.

En particulier, au sein de l'équipe de maîtrise d'ouvrage jHMI de 4-Flight, il aura pour missions :

- De participer à la définition des nouvelles visus/IHM, en coordination avec les autres domaines de la DTI,
- De participer à différentes instances au sein de la DTI, chargées du suivi de réalisation en coordination avec les centres ainsi qu'avec les industriels,
- D'analyser les FFT relevées par les utilisateurs et de contribuer aux discussions avec l'industriel sur les corrections à apporter,
- D'assurer le support nécessaire à la validation des nouveaux systèmes sur les aspects IHM,
- De se spécialiser dans le paramétrage des IHM. et d'apporter l'expertise auprès des utilisateurs.

**Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Aptitude aux activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique.
- Goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.
- Notions basiques de Marchés publics.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.
- Anglais exigé.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SE – CA – LFKC/TWR – Aéroport de CALVI SAINTE CATHERINE – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFKC/TWR Calvi Sainte Catherine - Circulation aérienne (CALVI)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aéroport*LFKC/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARTHES, Jean - 04 95 59 19 02 jean.barthes@aviation-civile.gouv.fr BRENUGAT, Eric - 04 95 65 82 41 eric.brenugat@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
"Attention, licence obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SE - AERODROME DE CALVI SAINTE CATHERINE  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**Profil - Qualification :**

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SE – CA – LFMD/TWR – Aéroport de CANNES MANDELIEU – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SE LFMD/TWR Cannes Mandelieu - Circulation aérienne (CANNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFMD/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROULLIER, Florian - 04 93 17 21 00 florian.roullier@aviation-civile.gouv.fr TROUILLET, François - 0493487313 francois.trouillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS32H
"Attention, licence obligatoire, voir profil"	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SE - AERODROME DE CANNES-MANDELIEU  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**Profil - Qualification :**

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/S – SR – OPA – Subdivision Contrôle Technique – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/OPA/CT Subdivision contrôle technique (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/OPA/CT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LEFIN, Eric - 0567229160 eric.lefin@aviation-civile.gouv.fr MEDANI, Samy - 0567229142 samy.medani@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	LEGROS, Thierry

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/S – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Contrôle Technique  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

-Instruire les demandes d'autorisations administratives et assurer le contrôle des prestataires et exploitants.

**Tâches :**

- Participe aux activités de de certification et surveillance des entreprises de transport aérien.
- Participe à la réalisation d'études opérationnelles.
- Participe aux groupes de travaux d'harmonisation des méthodes et réglementaires.
- Participe à la gestion des incidents reportés par les entreprises de transport aérien et contribue aux actions du PSE.
- Participe au processus R5 (certifier et surveiller les exploitants d' aéronefs)

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques :**

- Connaître la réglementation relatives au transport aérien.
- Connaître la réglementation relative au personnel navigant et le domaine lié à la formation aéronautique.
- Connaître les techniques d'archivage et de gestion de la documentation
- Connaissance de l'anglais.

**Savoirs faire :**

- Qualités relationnelles
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Méthode et rigueur

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Surveillance, Supervision et Qualité de Service – La Mounède – EXPERT SENIOR</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/SSQ/M Surveillance supervision qualité de service (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/SSQ/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr HERVE, Frédéric - 05 62 14 53 84 frederic.herve@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN – Pôle Surveillance, Supervision et Qualité de Service – La Mounède – EXPERT SENIOR** systèmes de supervision réseaux et communication.

Au sein du domaine ATM, le pôle « Surveillance, Supervision et qualité de service » est en charge:

- des systèmes de surveillance air et des serveurs d'alerte,
- des systèmes de supervisions,
- des outils de gestion de la sécurité (enregistreurs, aide au dépouillement, aide aux suivi d'incidents).

Le pôle SSQ met en oeuvre la stratégie de la DTI basée sur l'utilisation du progiciel PANORAMA pour le développement de nouveaux produits.

**Tâches :**

Le candidat retenu participera aux activités de maîtrise d'ouvrage des outils de supervision :

- des nouvelles chaines radio-téléphone NVCS et CATIA,
- des stations radars Mode-S.

Il assurera la reprise de la maîtrise d'ouvrage du produit ADER par le pôle SSQ conformément à la décision de la DTI et en assurera ensuite le suivi contractuel.

Il travaillera en collaboration avec des équipes d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrises d'oeuvre pour la réalisation des versions des différents produits dont il aura la responsabilité.

**Profil - Qualification :**

- Connaissance des systèmes ATC opérationnels,
- Aptitude au travail d'équipe,
- Qualités relationnelles,
- Volontarisme,
- Capacité à faire le tri entre l'important et l'accessoire,
- Capacité de synthèse.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – SG – Pôle Support Informatique et Bureautique – La Mounède – EXPERT</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/SG/SIB Pôle Support Informatique et Bureautique (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/SG/SIB
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRES, Vincent - 05 62 14 52 50 vincent.bres@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	AVE également ouvert aux ouvriers spécialistes des systèmes d'information sous le numéro 106651.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SUPPORT GENERAL – Pôle Support Informatique et Bureautique – La Mounède – EXPERT - Chef de projet PFIS (PlateForme d'Ingénierie Système)**

La Plateforme d'Ingénierie Système (PFIS), composée de quatre briques logicielles permet de couvrir les activités de modélisation, de gestion des exigences, de gestion des tests et de cycle de vie des produits.

**Tâches :**

Le chef de projet PFIS intègre une équipe de chefs de projet pour mener à bien les projets d'implémentation pour les programmes DTI, d'évolution et de maintenance de cette PFIS. Positionné face à l'ensemble des acteurs métiers DTI, il participe à la stratégie du pôle sur la PFIS.

Couvrant l'ensemble des activités de gestion de projet, il organise et pilote en autonomie les projets qui lui sont assignés. Remonte le suivi de son activité aux instances internes du pôle et directement vers les clients.

Gère, anime une équipe de prestataires chargés des réalisations techniques de développement, de paramétrage et d'intégration pour les projets dont il a la charge.

Il rédige ou fait rédiger les documents relatifs aux projets dont il a la charge.

**Profil - Qualification :**

- Pratique approfondie de la gestion de projet et connaissances théoriques de référentiels projets.
- Savoir communiquer et sens du relationnel.
- Esprit de synthèse et de diplomatie.
- Définir des objectifs et les suivre.
- Savoir gérer les risques et les plannings, à la marge les budgets.
- Autonomie.
- Savoir gérer une équipe de prestataires.
- Curiosité technique.
- Connaissance de l'environnement DTI.
- Exprimer et argumenter ses positions.
- Intégrer et gérer efficacement les contraintes.
- Etre capable de transmettre à ses équipes la richesse de l'expérience antérieure.
- La connaissance d'outils de la PFIS est un plus (EA, DOORS, RQM, CLEARQUEST).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Assistant technique navigation aérienne confirmé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT** - Maîtrise d'ouvrage 4-Flight « Suivi exploitation des versions 4-Flight en préparation de la MESO »

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol, de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques « plan de vol », de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

**Tâches :**

A la prise de fonction, le Titulaire du poste sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage 4-Flight ATM.

Il assurera le suivi des évolutions des contenus des versions 4-Flight avant la livraison officielle et contribuera à la cohérence de ceux-ci avec les besoins des différents travaux de la DTI (expérimentation, intégration avec CAUTRA, formation, opération de dérisquage).

**Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique ; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels.
- Qualités relationnelles.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN**

**Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT CONFIRMÉ** - Nouveaux Composants plan de vol en-route liés à la MESO 4-Flight (ROMEO, WRAPPER)

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM.

A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol, de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

**Tâches :**

A la prise de fonction, le Titulaire sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage gérant les systèmes Plan de Vol en-route CAUTRA.

Il supervisera l'ensemble des activités de développement/maintenance des nouveaux composants plan de vol route liés à la MESO 4-Flight (ROMEO, WRAPPER).

A ce titre, il suivra les phases de spécification, suivi de réalisation, validation et assurera le support nécessaire aux programmes 4-Flight, SYSAT

**Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance des systèmes « Traitement plan de vol».
- Marchés publics.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT SENIOR</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT SENIOR** - Maîtrise d'ouvrage SYSAT Suivi domaine fonctionnel « Plan de Vol ».

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM. A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol , de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

**Tâches :**

Sous la responsabilité du chef de pôle, et en collaboration étroite avec le chargé de mission responsable de la maîtrise d'ouvrage ATM SYSAT, le titulaire assurera des tâches de maîtrise d'ouvrage liées à l'acquisition des systèmes SYSAT groupes 1 et 2. A ce titre, il suivra les activités des industriels en charge de la fourniture de la partie « Plan de vol » de ces systèmes, assurera le suivi des travaux de spécification, les travaux d'interfacage avec les systèmes STPV ou coFlight, ainsi que la préparation des travaux de validation.

**Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels
- Aptitude à travailler à l'international
- Maîtrise de l'anglais
- Qualités relationnelles.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/CE – SR – ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 0426726830 carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr GARNON, Guy - 0426726831 guy.garnon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	BRUNET, Geneviève

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/CE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORT, NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

**Tâches :**

- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC-CE (y compris les hélistations) en application des réglementations nationales et européennes

A ce titre :

- Participe aux contrôles et audits au sein de la DSAC-CE et suit la mise en oeuvre des actions correctives
- Participe aux audits nationaux de certification aéroportuaire
- Participe à l'analyse des dossiers ponctuels, et des changements dans le domaine de l'homologation ou de la certification
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC

**Profil - Qualification :**

- Connaissance de la réglementation française et européenne relative aux aérodromes et hélistations
- Connaissance des techniques d'inspection et d'audit des aérodromes
- Culture aéronautique
- Utilisation de logiciels bureautiques y compris bases de données
- Utilisation de logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, Energie-Balisage)

**Savoir faire :**

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Savoir gérer les situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ; sens de la mesure, pragmatisme
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/CE – SR – ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SOUFFLET, Carole - 0426726830 carole.soufflet@aviation-civile.gouv.fr GARNON, Guy - 0426726831 guy.garnon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	PAILLIER, François

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/CE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORT, NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

**Tâches :**

- Participe aux activités de certification des exploitants d'aérodrome, d'homologation des pistes et de surveillance continue des aérodromes de la DSAC-CE (y compris les hélistations) en application des réglementations nationales et européennes

A ce titre :

- Participe aux contrôles et audits au sein de la DSAC-CE et suit la mise en oeuvre des actions correctives
- Participe aux audits nationaux de certification aéroportuaire
- Participe à l'analyse des dossiers ponctuels, et des changements dans le domaine de l'homologation ou de la certification
- Participe à l'analyse des études d'impact sur la sécurité
- Inscrit son action dans le cadre de la démarche qualité de la DSAC

**Profil - Qualification :**

- Connaissance de la réglementation française et européenne relative aux aérodromes et hélistations
- Connaissance des techniques d'inspection et d'audit des aérodromes
- Culture aéronautique
- Utilisation de logiciels bureautiques y compris bases de données
- Utilisation de logiciels dessin, connaissances mathématiques et trigonométriques (vérification des dégagements aéronautiques, Energie-Balisage)

**Savoir faire :**

- Faire preuve de qualités relationnelles d'écoute et de propositions
- Savoir gérer les situations conflictuelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ; sens de la mesure, pragmatisme
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des courriers et des rapports
- Maîtrise des techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'anglais technique oral et écrit

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – ATM – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT SENIOR</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTI DTI/ATM/TDV/M Traitement des vols (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert sénior*DTI/ATM/TDV/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr JOLY, Georges - 05 62 14 55 80 georges.joly@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – SYSTEME DE GESTION DU TRAFIC AERIEN – Pôle Traitement Des Vols – La Mounède – EXPERT SENIOR - CoFlight (Design Authority et responsable validation CoFlight)**

Le pôle « Traitement Des Vols » (TDV) a pour mission de contribuer à l'acquisition et à la maintenance des produits des systèmes ATM. A cette fin, le pôle prend en charge les produits assurant les fonctions de traitement des plans de vol, de gestion des vols au départ et l'arrivée ; de traitement des informations générales contrôleur en route et en approche ; de traitement de l'archivage des données et des statistiques plan de vol, de suivi des flux de trafic, de traitement des données d'information aéronautique et de préparation des vols ainsi que les systèmes « Outre-Mer ».

L'utilisation du système de traitement des plans de vol CoFlight va être un sujet important au cours des prochaines années. D'abord avec l'introduction de 4-Flight dans les centres de la DSNA et donc la mise en place d'une organisation de maintenance mais aussi par des opérations de « prospection » et de mise en place de coopération auprès d'autres ANSP afin de les convaincre d'utiliser ce système.

**Tâches :**

Sous la responsabilité du responsable de la MOA CoFlight, le candidat retenu encadrera les activités de validation des versions CoFlight et agira en tant qu'autorité technique pour l'identification des évolutions du produit à prévoir pour permettre l'exploitation de CoFlight dans les différents environnements dans lequel il est prévu d'être exploité (4-Flight, CODACAS, CoFlight Cloud Services, SESAR 2020-VLD,...).

**Profil - Qualification :**

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.
- Expérience dans les activités de maîtrise d'ouvrage associées au développement de système informatique; goût pour la technique et les études.
- Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.
- Connaissance du milieu opérationnel.
- Connaissance des systèmes « Traitement plan de vol».
- Connaissance « marché public », procédures d'achat.
- Aptitude à travailler à l'international.
- Qualités rédactionnelles.
- Qualités relationnelles.
- Maîtrise de l'anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – RDD – Subdivision Régulation des Aérodrômes – SPECIALISTE REGALIEN</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD-RA Subdivision Régulation des Aérodrômes (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DS-SO/SR/RDD-RA
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'instruction des autorisations administratives de l'Aviation Civile
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FIORLETTA, Séverine - 05 57 92 84 35 severine.fiorletta@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05 57 92 83 75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Remplacement N. BOULANGER.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
REGULATION DEVELOPPEMENT DURABLE – Subdivision Régulation des Aérodrômes –  
SPECIALISTE REGALIEN**

La subdivision régulation des aéroports a pour mission la mise en oeuvre du cadre institutionnel, réglementaire et économique du secteur aérien.

Les actions recouvrent les grands domaines suivants :

- régulation économique des aéroports et du transport aérien ;
- planification, aménagement des territoires et urbanisme ;
- questions réglementaires, domaniales et juridiques générales des aérodrômes
- suivi et prise en compte des orientations stratégiques régionales en matière de transport ;
- adaptation des métiers suite à la réforme territoriale (fermeture des délégations) et aux nouveaux découpages régionaux.

**Tâches :**

Plus précisément, le spécialiste régalien au sein de la subdivision sera amené à exercer les fonctions suivantes :

- Régulation économique des aéroports et du transport aérien :
- participer au suivi des politiques de régulation économique (CoCoEco) des aérodrômes et le suivi des cahiers des charges de leurs exploitants ;
- participer à la mise en place au sein de la subdivision de la mission de délivrance et de suivi des licences des transporteurs aériens ;
- suivi de la gestion de l'intervention financière sur les liaisons d'aménagement du territoire, mise en place de ce suivi pour les plateformes nouvellement sous la compétence de la DSAC SO ;
- participer au traitement des questions relatives à l'assistance en escale.
- Planification, aménagement des territoires et urbanisme :
- assurer le suivi relatif à la gestion des aérodrômes et notamment des plans de servitudes aéronautiques ;
- instruction des dérogations lors des consultations en matière d'urbanisme opérationnel ;
- Aménagement des territoires et questions réglementaires et domaniales générales des aérodrômes :
- traiter du renouvellement et de la mise à jour des conventions L.6321-2 du code des transports, notamment sur les plateformes nouvellement de la compétence de la DSAC SO ;
- traiter des questions réglementaires et domaniales générales des aérodrômes ;
- pour les aérodrômes n'appartenant pas à l'Etat, suivi des délégations de service public et des conventions d'exploitation ;
- aérodrômes ministériels (dont hélistations) et plateformes privées: ouvertures, fermetures et reconversions ;
- mise en place et suivi des arrêtés de police.

Pourra également être amené à exercer les fonctions d'EPI.

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SE – EQUI – Subdivision Aides Visuelles – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/EQUI/VIS Subdivision aides visuelles (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*STAC/SE/EQUI/VIS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	CHEZE, Myriam - 01 49 56 83 25 myriam.cheze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CANTOURNET, Géraud

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SURETE, EQUIPEMENTS – DIVISION EQUIPEMENTS –  
Subdivision Aides Visuelles – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE** en matière de balisage lumineux.

**Tâches :**

**Activités principales**

Conduite et réalisation d'essais sur le matériel de balisage lumineux  
Analyse des résultats et rédaction des rapports d'essais  
Réalisation d'études, d'analyses et d'expertises en matière de balisage lumineux (nouvelles technologies)  
Participation/contribution au maintien de l'accréditation 17025 (COFRAC) du laboratoire  
Application de la politique qualité du STAC

**En collaboration avec la subdivision énergie/balisage**

Conception de méthodologie de validation d'équipements de mesure du balisage lumineux  
Participation/contribution à des groupes de travail nationaux et internationaux relatifs au balisage lumineux  
Contribution à la promotion du laboratoire auprès de l'industrie en France et à l'étranger et au parangonnage international sur les systèmes énergie balisage et conditions d'agrément des feux de balisage.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances**

-Maîtrise des textes réglementaires internationaux (OACI et EASA) et nationaux relatifs aux aéroports et à leur mode d'exploitation.  
-Connaissances en optique (photométrie, colorimétrie) et en métrologie  
-Connaissance de la réglementation applicable aux établissements mettant en oeuvre des courants électriques dans le domaine balisage type OACI  
-Maîtrise de l'anglais écrit et parlé

**Savoir-faire**

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe  
Maîtrise de la rédaction en langue anglaise  
Maîtrise des outils bureautiques  
Respect de la confidentialité

**Prestations :**

Expérience dans les domaines de l'optique et/ou de la métrologie  
Connaissance du contexte aéronautique  
Expérience du pilotage souhaitée  
Travail en laboratoire mettant en oeuvre des courants électriques sans protection différentielle  
Déplacements réguliers à l'étranger.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – CNS – Pôle Infrastructure de Télécommunications et Réseaux – La Mounède – EXPERT</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/ITR/M Infrastructure de Télécommunications et Réseaux - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/ITR/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	KRINER, Bruno - 05 62 14 56 90 bruno.kriner@aviation-civile.gouv.fr CATANESE, Jean-Marc - 05 62 14 59 14 jean-marc.catanese@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTI – SYSTEMES DE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE – Pôle Infrastructure de Télécommunications et Réseaux – La Mounède – EXPERT** chargé de la gestion des labos et plates-formes de test sous responsabilité d'ITR (RSTNA, RIVS, RDTI, ...) et des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels.

Le pôle ITR est en charge de l'ingénierie et du MCO de l'infrastructure télécom et des réseaux. L'agent chargé de la gestion des labos et plates-formes de test sous responsabilité d'ITR (RSTNA, RIVS, RDTI, ...) et des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels.

**Tâches :**

Il effectue les tâches suivantes :

- Responsable des laboratoires ITR : urbanisation, gestion, etc,
- Support aux autres laboratoires DTI sur les aspects télécoms et réseaux,
- Gestion des plates-formes de test (RDTI, RIVS, RSTNA, ...) : exploitation des plates-formes, planification de l'utilisation (réservations, etc.), interconnexion avec des sites extérieurs, interface avec l'activité GRT du pôle IVD,
- Définition et mise en oeuvre des configurations des outils de gestion des réseaux opérationnels.

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire :**

- Capacité à innover,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Disponibilité et goût pour les relations avec des industriels et/ou des utilisateurs DSNA,
- Assurer la gestion de prestations de MOE.

**Connaissances :**

- Connaissances des technologies télécoms et réseaux (niveau 2, niveau 3, X25, IP, ...),
- Connaissances SSI appliquées aux réseaux,
- Bonne connaissance des systèmes opérationnels, en particulier les aspects télécom sol/sol,
- Connaissance des sites opérationnels et de leurs méthodes de travail,
- Bonne connaissance en anglais.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTI – CNS – Pôle Capteurs de Surveillance – La Mounède - EXPERT</b>
Poste offert aux :	IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/CNS/CDS/M Capteurs de Surveillance - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/CNS/CDS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLLARD, Bruno - 05 62 14 53 69 bruno.collard@aviation-civile.gouv.fr RIEUTORD, Olivier - 05 62 14 57 39 olivier.rieutord@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DTI – SYSTEMES DE COMMUNICATION, NAVIGATION ET SURVEILLANCE – Pôle  
Capteurs de Surveillance – La Mounède – EXPERT**

- Support aux activités de maintenance des radars.

Dans le cadre de ses missions, le pôle CDS centralise la maintenance des capteurs de surveillance de la DSNA.

**Tâches :**

Sous la responsabilité de l'expert sénior en charge de la maintenance des radars, le titulaire du poste assurera les missions suivantes :

- support aux sites exploitants pour l'entretien mécanique des radars : coordination des diagnostics mécaniques, participation à la sélection des interventions à programmer, consignes pour l'entretien, participation à l'organisation et au suivi des interventions mécaniques,
- participation aux suivis opérationnels des marchés d'assistance mécanique,
- support aux sites pour la réalisation des plans de prévention des risques associés aux interventions,
- implication dans le suivi des réparations,
- participation à la gestion de configuration électronique gérée par le pôle CDS.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- moyens de surveillance, MCO,
- connaissances techniques et réglementaires : expertise mécanique, domaine de la sécurité du travail,
- maîtrise de la communication écrite et orale.

**Savoir faire**

- travailler en équipe,
- donner un avis technique,
- avoir le sens de l'organisation, être méthodique,
- être dynamique et adaptable,
- sens des relations humaines.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SINA – INFO – Subdivision Assistance pour les Projets Informatiques – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE)
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr ISAMBERT, Nicolas - 01 49 56 82 09 nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ETIENNE, Daniel

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SYSTEME D'INFORMATION ET NAVIGATION AERIENNE –  
DIVISION SYSTEMES D'INFORMATION**

**Subdivision Assistance pour les Projets Informatiques – ASSISTANT DE SUBDIVISION**

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques. Poste à Bonneuil sur Marne sous l'autorité du chef de la subdivision assistance projets informatiques et en concertation avec la DSI au sein de la division Systèmes d'information.

**Tâches :**

**Mission principale :**

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Assistance pour la maîtrise d'oeuvre d'applications

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA....)

**Activités principales**

Réalisation de spécifications générales et participation à la rédaction de spécifications fonctionnelles des applications attendues par les départements techniques du STAC

Conception d'applications métiers

Rédaction de documentations techniques et de guides utilisateurs

Réalisation de prototypes

Support et assistance auprès des utilisateurs lors de la mise en oeuvre des applications

Réalisation de documentation projet

**Profil - Qualification :**

**Connaissances**

Connaissances générales sur la gestion de projet

Connaissances en spécifications d'applications

Recette d'une application

Notions de développement d'applications

Bases de données

**Savoir-faire**

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité

**Expérience souhaitée**

Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidats afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA/AER Subdivision aéroports (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Bruno - 05.57.92.83.88 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodromes" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BAILE, Frédéric

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE AEROPORTS OPS services et hélistations**

- Audite les exploitants d'aérodromes dans les domaines de l'OPS services et hélistations
- participe à la surveillance continue des aérodromes
- participe au suivi de la certification aéroportuaire
- participe à la réalisation du programme de surveillance continue et contrôle son application
- participe au suivi de la notification et de l'analyse des événements et incidents disponibles dans la base de donnée ECCAIRS (PSE)
- enregistre les données PPO dans SIGNAL pour ce qui le concerne
- participe aux missions relatives à l'information aéronautique
- participe au processus qualité dans le domaine de la sécurité aéroportuaire
- peut assurer les permanences d'Enquêteur de Première Information (EPI)
- ce poste pourra évoluer vers d'autres qualifications de surveillance du domaine aéroportuaire dont la fonction d'auditeur de certification aéroportuaire

**Profil - Qualification :**

- \* Réglementation aéroportuaire européenne
- Connaître la réglementation en matière d'ops service
- Connaître le référentiel OACI
- Compétences Générales
- \* Expression écrite & orale
- Savoir rédiger, capacité à rédiger un rapport
- Savoir exposer avec aisance
- \* Management de projet
- Savoir suivre un projet

**Aptitudes professionnelles :**

- Faire preuve d'organisation personnelle et d'autonomie
- Avoir le sens du contact avec l'extérieur
- Disponibilité pour des missions et aptitude à travailler en équipe
- Faire preuve de qualité d'écoute et de propositions
- Anglais : lecture et compréhension de la réglementation européenne

**EXPÉRIENCE :** Connaissance SSLIA, SPPA hélistation

**STAGES :** session nationale de surveillance aéroportuaire, OPS service Hélicoptères  
ADR audit

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SINA – INFO – Subdivision Assistance pour les Projets Informatiques – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SINA/INFO/API Subdivision assistance pour les projets informatiques (BONNEUIL SUR MARNE)
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*STAC/SINA/INFO/API
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LY, Stéphane - 01 49 56 82 75 stephane.ly@aviation-civile.gouv.fr ISAMBERT, Nicolas - 01 49 56 82 09 nicolas.isambert@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LE GUERN, Maël

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SYSTEME D'INFORMATION ET NAVIGATION AERIENNE –  
DIVISION SYSTEMES D'INFORMATION – Subdivision Assistance pour les Projets  
Informatiques – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Les études et recherches du STAC, dans les domaines de la sûreté, la capacité, l'infrastructure et l'environnement aéroportuaires, conduisent à concevoir et développer des applications informatiques. Sous l'autorité du chef de la subdivision assistance projets informatiques et en concertation avec la DSI au sein de la division Systèmes d'information à Bonneuil sur Marne.

**Tâches :**

**Mission principale :**

En étroite collaboration avec les départements techniques du STAC, assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration des spécifications d'applications informatiques attendues.

Assistance pour la maîtrise d'oeuvre d'applications

Gestion de la maintenance corrective et évolutive d'applications du STAC et de ses commanditaires (DSAC, DTA...)

**Activités principales :**

Réalisation de spécifications générales et participation à la rédaction de spécifications fonctionnelles des applications attendues par les départements techniques du STAC.

Conception d'applications métiers

Rédaction de documentations techniques et de guides utilisateurs

Réalisation de prototypes

Recette d'applications

Support en assistance auprès des utilisateurs lors de la mise en oeuvre des applications

Réalisation de documentation projet

**Profil - Qualification :**

**Connaissances**

Outils de gestion de contenu (DRUPAL, SPIP, etc.)

Connaissances en spécifications d'applications

Développement d'applications

Bases de données

Recette d'une application

Connaissances générales sur la gestion de projet

**Savoir faire**

Manipulation des outils et logiciels informatiques

Rédiger et actualiser les documents associés aux logiciels

Contribuer à une veille technologique et sécurité

**Expérience souhaitée**

Culture et suivi de projet, maîtrise d'un langage de programmation, pilotage de prestataires

L'agent assurera seul ou en équipe le suivi d'applications informatiques

Des formations pourront être proposées pour développer les connaissances nécessaires.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

**- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**

**- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SE – EXPL – Subdivision Qualité de Service Sécurité – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/QUALS Subdivision qualité de service sécurité (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-SE/EXPL/QUALS
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 pascal.avon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaires de bureau
	.
	Remplacement consécutif à un départ en retraite
Personne remplacée :	GROSCLAUDE, Marylène

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**CRNA/SE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Qualité de Service Sécurité –  
SPECIALISTE EXPLOITATION**

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Participe à la recherche et à l'analyse des insuffisances et dysfonctionnements dans tous les domaines liés à la circulation aérienne, en particulier dans les domaines relatifs à la sécurité (Pertes de séparation, filet de sauvegarde, événements T-CAS...)
- Participe à l'élaboration des dossiers nécessaires à la commission locale de sécurité
- Participe à l'évaluation et à la mise en oeuvre des systèmes mis à disposition de la qualité de service (INCA - SNER - ELVIRA - EPOQUES...) et les exploite
- Participe au recueil des statistiques relatives à la qualité de service
- Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT**

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision il s'assure que la politique sécurité/sûreté/environnement/qualité est mise en oeuvre. Plus particulièrement :

- il met en oeuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il notifie les événements sûreté, sécurité dont il a connaissance
- il participe aux commissions de sécurité sur convocation

**Profil - Qualification :**

**COMPETENCES**

*Techniques :*

*Navigation aérienne*

- Organisation des services de la NA
- Connaître les règles de fonctionnement des services de la NA
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation
- Connaître la réglementation aérienne

*Informatique /bureautique*

- Exploitation de l'existant
- Savoir exploiter les outils bureautiques

*Communication*

- Expression écrite et orale
- Savoir rédiger

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- **"Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- **"Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SE – EXPL – CTRL – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-SE/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SERIN, Bernard - 04.42.33.78.56 bernard.serin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste à horaire permanent et continu - Aptitude au service de nuit.
Personne remplacée :	COURRET, Michèle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/SE – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE – Bureau de  
Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV**

- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vols, service d'information de vol.)
- Assure le service d'alerte au profit de l'ensemble du trafic du centre
- Rend le service d'information de vol, avec suivi radar, dans la zone de compétence du CRNA
- Effectue l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP, cartes)
- Assure l'exploitation des télécommunications et de la messagerie aéronautique du centre
- Assure le dépôt des plans de vol
- Est chargé d'établir la feuille journalière d'information aéronautique et technique
- Assure diverses tâches au profit de la salle de contrôle.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/S – SR – ANA – Subdivision Navigation Aérienne – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/NA Subdivision navigation aérienne (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/ANA/NA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LOUZE, Pierre-Henri - 05 67 22 91 16 pierre-henri.louze@aviation-civile.gouv.fr BRUGEL, Maxime - 05 67 22 91 10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "N.A." selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
Personne remplacée :	THIERRY DE MAUGRAS, Adrien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/S – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Navigation Aérienne –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

- Travaille sous l'autorité du chef de subdivision Navigation Aérienne
- Relations avec DSAC/ANA et PSNA
- Assiste le chef du subdivision dans ses missions.

**Tâches :**

**Activités Principales :**

- Participe aux actions de certification et de surveillance des prestataires de services navigation aérienne notamment AFIS et DSNA (audits nationaux et régionaux, suivi des PSNA etc...) en utilisant les outils et méthodes définis nationalement et localement(Manuel de Contrôle Technique)
- Participe à des actions de suivi de changement local, global, voire international .
- Contribue aux actions PSE; saisie et codification des FNE; suivi des analyse etc
- Participe à l'approbation des procédures de vol aux instruments.
- Participe au suivi des dossiers de qualification d'agent AFIS.
- Participe à l'approbation et au suivi des dossiers relatifs aux fréquences aéronautiques et/ou LUF.
- Participe aux approbations des dossiers relatifs aux prestations STAP et PCL.
- Participe aux REX et aux actions de maintien de compétences dans son domaine;
- Participe à des GT dans les domaines de la surveillance et de la réglementation navigation aérienne (Evolution réglementation EASA)

**Activité secondaire :**

- Participe aux processus qualité dans les domaines R2et R6.
- Participe au Traitement des dossiers Espace Aérien.

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux :**

- connaissances de la réglementation applicables aux PSNA (OACI,EASA, France) dans les domaines: ATC, AFIS, ASM, ATFM, MET, CNS, AIS.
- Connaissance de la DSNA.
- Rédaction de rapports de synthèse et/ou d'analyse à caractère technique ou opérationnel.
- Connaissance de l'anglais écrit et oral.

**Savoir faire :**

- Qualités rédactionnelles.
- Communication efficace à l'oral.
- Détenion de la licence de surveillance et les qualification indispensables"Auditeur ATS) pour l'exercice des différentes tâches associées à la fonction.
- Maîtrise des techniques d'audit.
- Maîtrise des outils bureautiques.

**Savoir être :**

-Méthode, rigueur et esprit d'initiative.

-sens du relationnel et de la diplomatie.

Le poste implique des déplacements de plusieurs jours dans le cadre des audits.

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DO – DEP3 – 3A – Subdivision Systèmes Parisiens 3AP – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP3AP Subdivision 3AP - Systèmes parisiens (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DO/DEP3AP
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHUPEAU, Frédéric - 01 69 57 72 23 frederic.chupeau@aviation-civile.gouv.fr BRETON, Francis - 01 69 57 72 55 francis.breton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
Personne remplacée :	GENIN Thomas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DO – DEPARTEMENT 3 « SYSTEMES INFRASTRUCTURES ET PROGRAMMATION TECHNIQUE » – DIVISION 3A «OUTILS APPROCHES ET AERODROMES » – Subdivision Systèmes Parisiens 3AP – CHEF DE SUBDIVISION**

Définir et faire évoluer les systèmes ATM des organismes Approche et Tour et les modes d'utilisation associées. Les activités de la subdivision s'appliquent aux systèmes des organismes ORY et CDG. Les systèmes AMAN et DMAN ne sont pas dans le périmètre de la subdivision.

Suivi des travaux d'expression de besoin et de validation des évolutions des systèmes ATM, planification et coordination de leur déploiement, suivi du MCO.

La contribution au programme SYSAT (modernisation du système ATM approche et tour) sera le contexte majeur des activités de la subdivision.

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire**

Aptitude à la coordination, la négociation et à la médiation : nombreux contacts en interne DO-EC, avec les organismes de contrôle et la direction de la technique et de l'innovation (DTI)

Sens des relations humaines pour le travail en équipe

**Connaissances**

Expertise sur le domaine des systèmes ATM des Approches et Tours.

Bonne connaissance générale du domaine de la navigation aérienne.

Bonne connaissance d'ensemble du rôle des différents acteurs internes à DSNA.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/S – SR – ANA – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/S DS-S/SR/ANA/AER Subdivision aéroport (BLAGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-S/SR/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BEAUMONT, Olivier - 05 67 22 91 11 olivier.beaumont@aviation-civile.gouv.fr BRUGEL, Maxime - 05 67 22 91 10 maxime.brugel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence de surveillance "AER" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015, qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/S – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE – Subdivision Aéroports – INSPECTEUR DE  
LA SURVEILLANCE**

Travaille sous l'autorité du chef de la subdivision Aéroports. Relations avec DSAC/ANA et les exploitants d'aérodrome. Assiste le chef de subdivision dans ses missions. Apporte son support au chargé d'affaire Espace Aérien pour le traitement des dossiers relatifs à l'espace aérien.

**Tâches :**

**Activité principales :**

- Participe aux actions de surveillance et contrôle des aérodromes (audits DSAC/EASA), contrôles et surveillance continue DSAC/Sud) et hélistations en utilisant les outils et méthodes définis nationalement et localement (Manuels de surveillance).
- Préparer et suit les dossiers relatifs à la certification des exploitants d'aérodromes.

**Activité secondaires :**

- Participe au traitement des dossiers relatifs à l'espace aérien.
- Contribue aux actions de PSE (Traitement des événements).
- Participe aux processus qualité dans les domaines R2 et R3

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux :**

- Anglais écrit et oral niveau B2.
- Connaissance de la réglementation applicable aux aérodromes (OACI, EASA, TAC/CHEA, TAC Hélistations, SSLIA, SPPA...).
- Connaissance de l'organisation de l'espace aérien et de la réglementation dans le domaine.

**Savoir faire :**

- Qualités rédactionnelles.
- Communication efficace à l'oral.
- Détenir sur la licence de surveillance les qualifications indispensables "Auditeurs Aéroports" pour l'exercice des différentes tâches associées à la fonction.
- Maîtrise es techniques d'audit;
- Maîtrise des outils bureautiques.

**Savoir être :**

- Méthode; rigueur et esprit d'initiative
- Sens du relationnel et de la diplomatie
- Aptitude à construire, animer et faire vivre un réseau relationnel interne et externe
- Sens de la "chose technique".

Poste impliquant des déplacements de plusieurs jour dans le cadre des audits.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SSIM – MOD – Pôle Méthodes, Qualité et Portefeuille de Projet – CHEF DE POLE</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/MOD/PPQ Pôle méthodes, qualité et portefeuille de projet (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de pôle*SSIM/MOD/PPQ
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ALLAIN, Thierry - 01.69.84.60.07 thierry.allain@aviation-civile.gouv.fr WILINSKI, Annie - 01.69.84.61.75 annie.wilinski@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	HALLERMEYER, Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SSIM – DOMAINE MODERNISATION – Pôle Méthodes, Qualité et Portefeuille de Projet – CHEF DE POLE**

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Modernisation » est chargé d'apporter un support à l'ensemble des domaines du SSIM en assurant la cohérence des systèmes d'information. Conformément aux orientations du schéma directeur des systèmes d'information et des décisions du comité SIGP. Il apporte un support en terme de méthodologie et de respect des standards définis et/ou promus par la DSI tant aux MOA qu'aux MOE.

Sous l'autorité du Chef de domaine Modernisation, le chef de pôle est chargé du support aux pilotages des portefeuilles de projets qui lui seront confiés. Il contribue à diffuser et faire partager les bonnes pratiques retenues à la DGAC en matière de méthodes, qualité et gestion de projets et de portefeuilles de projets au sein de la DSI.

**Tâches :**

A ce titre il apporte un support méthodologique aux chefs de projet des entités de la DSI. Ce support concerne :

- L'aide à la planification et au contrôle des ressources,
- L'aide à la mise en place des outils de pilotage de projets,
- L'aide sur l'usage des bonnes pratiques de pilotage de projets et de gestion des portefeuilles de projet mis en oeuvre à la DSI.

Il apporte un soutien sur les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité.

Il maintient, coordonne et contrôle la mise à jour des référentiels métiers de la DSI (normes, architecture, applications, processus).

**Profil - Qualification :**

**Savoir faire :**

- Manager une équipe
- Rigueur
- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources, identifier les risques projet
- Instruire des décisions
- Rédiger

**Connaissances :**

- Conduite et gestion de projets,
- Outils de gestion de projets
- Architecture des SI
- Technologie de l'information et de la communication
- Pratique de l'anglais (compréhension des ouvrages techniques, des supports, de la presse professionnelle et du langage de la profession).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SSIM – COLLAB – Pôle Maîtrise d'œuvre des Systèmes Distribués – CHARGE DE PROJET</b>
Poste offert aux :	IESSA - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/COLLAB/MOESD Pôle maîtrise d'œuvre des systèmes distribués (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/COLLAB/MOESD
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'œuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PAVET, Didier - 01.69.84.61.56 didier.pavet@aviation-civile.gouv.fr MAZZACCO, Michel - 01.69.845.60.25 michel.mazzacco@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SSIM – DOMAINE APPLICATION COLLABORATIVE – Pôle Maîtrise d'œuvre des Systèmes Distribués – CHARGE DE PROJET**

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Application Collaborative » est chargé, en qualité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'oeuvre de l'étude, du développement, de la maintenance et de la coordination des projets des applications et systèmes à l'usage de l'ensemble des agents de la DGAC.

En coordination avec les directions et services de la DGAC, il assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des applications collaboratives (portail d'entreprise, les outils de gestion de cycle de vie de l'information...) et des systèmes distribués (annuaires, messagerie, agenda)

**Tâches :**

Sous l'autorité du Chef du pôle « systèmes distribués », le chargé de projet :

- pilote et valide les opérations d'intégration des composants organiques des projets de modernisation des infrastructures des systèmes et réseaux.

Les systèmes couverts regroupent les infrastructures réseau (Internat), la messagerie (Amelia), l'agenda, l'annuaire/gestion identifié/identifiant (Angeliq), le portail WEB...

A ce titre il :

- garantit la réalisation des phases de test d'Intégration (I), de recette fonctionnelle (R), de validation d'ensemble (VAL) et de test en situation (Utilisation Opérationnelle Programmée). Il les fait conduire ou les conduit lui-même dans certains cas,
- élabore et s'assure de la mise en oeuvre des modalités techniques nécessaires pour que la phase aval du déploiement soit maîtrisée de façon sûre,
- pilote l'élaboration des procédures de déploiement en production et suit l'exécution du processus de déploiement qui est pris en charge par le domaine Exploitation du SSIM (DSI) ou par les AIGs dans les centres.

**Profil - Qualification :**

**Personne intéressée par l'informatique et ayant déjà participé à un projet en développement collectif :**

- Coordonner, animer, organiser ;
- Travailler en équipe, déléguer, rendre compte ;
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources ;
- Proposer des solutions ;
- Faire preuve de sens relationnel ;
- Capacité rédactionnelle

**Connaissances :**

- bonne connaissance en informatique technique en environnement Unix/Linux ;
- connaissance des logiques de paquet RPM (en environnement RedHat ou Suse) ;
- solide connaissance en méthodologie systèmes : connaissance des cycles/phases de développement en V, en spirale/itératif ;
- pratique de démarche d'ingénierie système : gestion des exigences, pratiques de test intensifs, suivi de la non régression des systèmes ;
- pratique des méthodes Intégration Validation Systèmes développés par le monde opérationnel NA et de Méthodologie d'Intervention sur Système Opérationnel ;

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SO – EXPL – CTRL – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Monique - 05-56-55-62-50 monique.verdier@aviation-civile.gouv.fr HIRIBARREN, Louis - 05-56-55-62-40 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BERTONE, Isabelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/SO – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE – Bureau de  
Traitement de l'Information en Vol – AGENT BTIV**

Collecter, traiter, analyser les informations aéronautiques - Assurer le Service d'alerte.

- Assure le service d'alerte (SAR) au profit des IFR et VFR (suite déclenchement de balises, non-clôture de PLN...)
- Exploite les télécommunications et la messagerie aéronautique au bénéfice de la salle de contrôle
- Effectue le suivi des vols VFR (plans de vol, service d'alerte...)
- Assure le dépôt des plans de vol AFIL
- Est chargé d'établir le support quotidien de l'information aéronautique et technique au profit de la salle de contrôle
- Exploite et met à jour la documentation aéronautique (AIP - Cartes)
- Participe à certains travaux pour la Subdivision Contrôle ou d'autres subdivisions
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Prend en compte les préconisations issues du REX

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire :**

- Savoir travailler en équipe
- Faire preuve de rigueur et de méthode
- Avoir le sens du relationnel

**Connaissances :**

- Bonne connaissance de la réglementation en particulier dans le domaine du service d'alerte.
- Bonne connaissance de la structure de la documentation aéronautique.
- Maîtrise des outils informatiques et des systèmes nécessaires à la réalisation des missions
- Anglais



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SSIM – SIM – Pôle Système d'Information des Ressources Humaines – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/SIRH Pôle système d'information des ressources humaines (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/SIM/SIRH
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Concepteur développeur d'application
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr LASERRE, Sophie - 01.69.84.61.25 sophie.laserre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	AUTRE CONTACT : Akli IDIR : 01.69.84.61.08
Personne remplacée :	ADALBERT, Simon

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SSIM – DOMAINE SYSTEME D'INFORMATION METIER – Pôle Système d'Information des Ressources Humaines – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Au sein de la DSI, service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC.

Le pôle « Système d'information des ressources humaines » a pour mission l'informatisation des processus métiers dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parmi les projets, il est chargé de la modernisation du SIRH, comprenant notamment l'intégration de la paye et de la gestion de la formation et des compétences dans le SIRH et sa mise en conformité aux exigences ministérielles

**Tâches :**

Sous l'autorité du chef de pôle, le spécialiste technique et informatique en charge de SIRH :

- pilote en coût, qualité et délai les projets d'étude, de développement et de maintenance qui lui sont confiés
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige des cahiers des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets,
- garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- participe aux activités de gestion des environnements techniques et de développement. Le cas échéant, conçoit et développe lui-même des programmes ou des applications de taille modeste, en fonction des besoins de la maîtrise d'ouvrage et des impératifs de la DSI
- rend compte de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés.

**Profil - Qualification :**

**Savoir faire :**

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Rédiger

**Connaissances :**

- Processus et métiers de la gestion des ressources humaines dans le secteur public
- Conduite et gestion de portefeuille de projets
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel de gestion intégrée HRACCESS
- Référentiels et normes qualité applicables aux activités du domaine (CMMI, ISO)
- Référentiels et normes de sécurité applicables aux activités du domaine
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques

## **RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SO – EXPL – CTRL – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – CHEF BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 0556556240 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr OUILLADE, Marie-Christine - 0556556020 marie-christine.ouillade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERDIER, Monique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/SO – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE – Bureau de  
Traitement de l'Information en Vol – CHEF BTIV**

Est responsable du fonctionnement du BTIV ;

- Encadre les personnels du BTIV et organise le travail à effectuer ;
- Est responsable de la mise à jour de la documentation et de la disponibilité des moyens nécessaires au BTIV ;
- Dispense la formation spécifique aux fonctions BTIV ;
- Supervise la fourniture du service d'alerte dans la région incombant au CRNA et assure la formation correspondante des personnels du centre. Rédige et met à jour la documentation relative au service d'alerte.
- Analyse quotidiennement tous les événements SAR avec, si besoin, retour vers les agents concernés.
- Tenue des différents indicateurs SAR.
- Assure le suivi des incidents et élabore les statistiques relatives au fonctionnement des services dont il a la responsabilité.
- Veille à la mise en oeuvre des actions préventives et correctives au sein du BTIV ;
- Est responsable de la mise à jour et de l'évolution du manuel BTIV ;
- Participe aux procédures de retour d'expérience ;
- Il effectue les entretiens professionnels avec les personnels du BTIV et l'adjoint Chef BTIV ;
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont ils ont connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire**

- Motiver son équipe et susciter la participation.
- Analyser, synthétiser et anticiper les problèmes.
- Conduire une réunion.
- Prendre des responsabilités.
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Avoir le sens des relations humaines, aptitude à la médiation
- Savoir organiser et gérer un planning

**Connaissances**

- Diffusion de l'information aéronautique.
- Réglementation de la Circulation Aérienne.
- Techniques de management.
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SO – EXPL – CTRL – Bureau de Traitement de l'Information en Vol – ADJOINT AU CHEF BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	SNA/GSO C-SO/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef BTIV*C-SO/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HIRIBARREN, Louis - 0556556240 louis.hiribarren@aviation-civile.gouv.fr OUILLADE, Marie-Christine - 0556556020 marie-christine.ouillade@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CARDEY, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/SO – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE – Bureau de  
Traitement de l'Information en Vol – ADJOINT AU CHEF BTIV**

- Assure l'intérim du Chef BTIV et l'aide dans l'ensemble de ses tâches
- Assure le traitement des exercices militaires en coordination avec le responsable "Suivi de Salle" de la Subdivision Contrôle
- Supervise les demandes de traitement de parachutage dans la zone du CRNA
- Effectue certaines tâches confiées par la Sub Contrôle (suivi de lettres d'accord ....)
- Assure la diffusion journalière du cahier de marche de la salle
- Participe à l'évolution des programmes micro-informatiques du BTIV
- Réalise les statistiques sur le service d'alerte et celles liées au processus Service d'alerte pour le SMQS;
- Est responsable de la mise à jour et de l'évolution des manuels SAR et BTIV;
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont ils a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Gestion de l'outil CIGALE.

**Profil - Qualification :**

**Savoir-faire**

- Motiver son équipe et susciter la participation.
- Analyser, synthétiser et anticiper les problèmes.
- Conduire une réunion.
- Prendre des responsabilités.
- Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique
- Avoir le sens de l'organisation, être méthodique
- Avoir le sens des relations humaines, de la médiation
- Savoir organiser et gérer un planning

**Connaissances**

- Diffusion de l'information aéronautique.
- Réglementation de la Circulation Aérienne.
- Techniques de management
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – OPA – Subdivision Travail Aérien – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	OBSER, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Travail Aérien –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfetures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotes
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

**Activités principales**

Participe aux activités suivantes :

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

**Profil - Qualification :**

**Savoirs Généraux et pratiques**

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais

**Savoirs faire**

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

**RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – OPA – Subdivision Travail Aérien – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/OPA/TRA Subdivision travail aérien (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/OPA/TRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OBSER, Bernard - 0557928280 bernard.obser@aviation-civile.gouv.fr GILLET, Thierry - 0557928281 thierry.gillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	SONNINO, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Travail Aérien –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

- Manifestations aériennes : étude technique des dossiers de demande, visites de sites, participation aux avis techniques aux préfetures, représentation aux manifestations de grande importance
- Suivi des opérateurs d'aéronefs télépilotes
- Vols à sensations : étude des manuels d'exploitation
- Mise en oeuvre de la réglementation UE (SPO, SPA, NCC, NCO)

**Activités principales**

Participe aux activités suivantes :

- Travail aérien : étude des manuels d'activités particulières, participation aux audits d'exploitation
- délivrance des dérogations aux hauteurs de survol en et hors agglomérations
- délivrance des autorisations de travail aérien pour les sociétés et les aéronefs étrangers,
- Organismes de formation DNC : délivrance et maintien de l'agrément,
- Analyse et rédaction de procès-verbaux d'infractions aéronautiques, secrétariat de la commission de discipline du personnel navigant non professionnel

**Profil - Qualification :**

**Savoirs Généraux et pratiques :**

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné

Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit

Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations

Anglais

**Savoirs faire :**

Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions

Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans les délais limités

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

Savoir rédiger des rapports

**RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SSIM – SIM – Pôle Applications de la Sécurité Aérienne – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur des bases de données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.8.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Redéploiement du poste de Jean GUECHPENTZ
Personne remplacée :	GUECHPENTZ, Jean

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **SSIM – DOMAINE SYSTEME D'INFORMATION METIERS – Pôle Applications de la Sécurité Aérienne – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC

Le pôle applications sécurité aérienne (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégré de la sécurité de l'aviation civile), (ECCAIRS) application relative aux accidents et incidents aériens, (OCEANE) application relative aux examens des personnels navigants, (SIGEBEL) application relative à la gestion des licences et qualifications, (SICOMED) application relative au suivi des aptitudes médicales.

### **Tâches :**

Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le spécialiste technique et informatique :

- planifie et gère les projets et les ressources associées : organisation, coordination et suivi de la réalisation des projets de développement et de maintenance qui lui sont confiés, élaboration et suivi du budget alloué
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés pour contrôler la mise en oeuvre de la qualité
- organise et conduit le recours à des prestataires : rédaction et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles;
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage

### **Profil - Qualification :**

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions
- Analyser et synthétiser
- Rédiger
- Impulser une dynamique de travail en réseau

### **Connaissances :**

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets, Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel intégré
- Marchés publics

A défaut motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)

## **RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,**
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – Division Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GALAND, Hervé - 05 57 92 81 21 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 05 57 92 83 71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Sûreté/SUR" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02/07/15.
Personne remplacée :	CHAUSSERAY, Laurent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Sous l'autorité du chef de la division sûreté participe :

- au contrôle de l'application de la réglementation relative aux mesures de sûreté et assure le suivi de la mise en conformité ;
- à l'élaboration de la réglementation locale ;
- à l'organisation, pour les aérodromes de la DSAC/SO, de la coordination au niveau local avec l'autorité préfectorale et les services compétents de l'Etat (Comité Local de Sûreté, Comité Opérationnel de Sûreté) ;
- à la délivrance des autorisations administratives et agréments relatifs à la sûreté ;
- à l'instruction des programmes de sûreté des opérateurs ;
- à la formulation d'avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aérodrome ;
- à la gestion des titres de circulation des aérodromes ;
- à la démarche qualité ;
- à la formation des personnels en matière de sûreté.

### **Profil - Qualification :**

- Très bonne connaissance des réglementations françaises, européennes et OACI dans le domaine de la sûreté et de leur mécanisme d'élaboration
- Connaissance du fonctionnement aéroportuaire et de ses différents acteurs
- Capacité à effectuer des déplacements fréquents sur les aéroports de la DSAC/SO
- Maîtrise de la rédaction administrative
- Goût et aptitude pour la mise en oeuvre d'une démarche qualité
- Sens de l'organisation, de la planification et de la méthode
- Goût et aptitude pour l'animation de réunions formelles et de groupes de travail
- Sens du contact, de la concertation, du dialogue et de la négociation
- Maîtrise de la langue anglaise

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – SUR – Subdivision Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	TRELLU, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION SURETE –  
Subdivision Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

**Tâches :**

**Actions de surveillance :**

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

**Domaine régalién :**

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Maîtrise de la réglementation relative sûreté  
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit  
Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé  
Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

**Savoirs faire :**

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions  
Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

**Expérience souhaitée :** Certification inspecteur de surveillance sûreté.

**Conditions particulières d'exercice :**

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – SR – SUR – Subdivision Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/O DS-O/SR/SUR/SUR Subdivision sûreté (GUIPAVAS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-O/SR/SUR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	NEBATI, Cédric - 02.98.32.02.68 cedric.nebati@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02.98.32.02.03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance " SUR/SSI-SUR " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	VIENNOT, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION SURETE –  
Subdivision Sûreté – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Assure le contrôle des opérateurs dans le domaine de la sûreté

**Tâches :**

**Actions de surveillance :**

- Prépare et réalise les inspections dans le domaine de la sûreté, rédige les rapports associés ;
- Examine les programmes de sûreté pour la délivrance et le renouvellement des agréments et approbations ;
- Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans les programmes de sûreté et rédige les rapports associés ;
- Participe au suivi des plans d'actions correctives ;
- Rôle d'expertise auprès des différents acteurs intervenant dans la sûreté du transport aérien.

**Domaine régalién :**

- Participe à l'élaboration et mise à jour des textes règlementaires locaux tels que les arrêtés de police et les programmes de sûreté aéroportuaire ;
- Participe à l'analyse préalable des travaux d'infrastructures aéroportuaires susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif de sûreté ;
- Instruit les demandes de titres d'accès.

Contribue au fonctionnement du système qualité de la DSAC.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Maîtrise de la réglementation relative sûreté  
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit  
Bonne connaissance de l'anglais technique écrit et parlé  
Connaissance des modes d'exploitation des opérateurs

**Savoirs faire :**

Faire preuve de qualité d'écoute et être force de propositions  
Savoir gérer des situations conflictuelles et savoir prendre des décisions  
Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse  
Disponibilité et aptitude à travailler en équipe

**Expérience souhaitée :** Certification inspecteur de surveillance sûreté.

**Conditions particulières d'exercice :**

- Multiplicité des correspondants et sollicitations fréquentes.
- Respect de la confidentialité de certaines informations.
- Etre disponible en cas de crise

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>ENAC – FPV – GRE – Division Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/GRE/INST Centre ENAC Grenoble - Division instruction (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*WGRE/INST
Filière / Métier :	Exploitation des aéronefs Chargé de gestion opérationnelle dans le cadre de l'exploitation des aéronefs
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURNIER, Luc - 04.74.54.69.02 luc.tournier@enac.fr LAMBLIN, Philippe - 04.74.54.69.09 philippe.lamblin@enac.fr
Personne remplacée :	ARROUS, Jean-Baptiste

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**ENAC – DIRECTION DE LA FORMATION AU PILOTAGE ET DES VOLS – CENTRE DE FORMATION DE GRENOBLE – Division Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION**

Assister le Chef de division Instruction dans l'organisation de l'activité de la division Instruction.

**MISSION PRINCIPALE :**

Assurer la programmation des activités vol, simulateur, cours et la disponibilité des élèves, du personnel et des supports associés.

**ACTIVITES PRINCIPALES :**

- Suivre la progression des stages, constituer les dossiers administratifs et les dossiers de progression, préparer les dossiers d'examen pour délivrer la licence pilote, établir les prises en charge financières.
- Etre responsable et valider la planification des stages et des activités dans le respect des délais et en conformité avec la stratégie de l'école.
- Assurer le suivi de la réalisation quotidienne des créneaux de formation et la gestion au niveau de la programmation, en particulier, au travers du logiciel de suivi de stage.
- Permettre les échanges avec le département OP sur l'avancée des stages, au travers des indicateurs, des documents de suivi et des réunions.
- Vérifier la tenue des dossiers de progression et des logiciels de suivi de stage.
- S'assurer du bon dimensionnement des moyens humains, constituer les équipes de stagiaires et déterminer le type de déroulé et les objectifs.
- Assurer la fourniture de la documentation stagiaires et instructeurs.
- Gérer et tenir à jour les outils mis à disposition aux instructeurs et aux stagiaires, en particulier en salle de préparation des vols (feuilles de préparation des vols, jeppview).
- Mettre en oeuvre les processus qualité ISO 9001.
- Préparer les audits.
- Veiller à la sécurité de l'ensemble des activités aériennes en relation avec les autres services et le SGS.

**ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :**

Participation aux réunions et aux projets.

**Profil - Qualification :**

**Savoir :**

- maîtrise des règles concernant la programmation des stagiaires, des instructeurs et des avions,
- maîtrise des outils de gestion et de suivi de stage,
- connaissances approfondies des programmes de formation,
- bonne sensibilisation à l'environnement aéronautique,
- bon niveau d'anglais technique.

**Savoir-faire :**

- savoir utiliser les outils bureautiques et logiciels spécifiques.

**Savoir-être :**

- avoir le sens de la rigueur, être organisé,
- développer l'esprit d'équipe,
- avoir une capacité d'adaptation,
- capacité de négociation et de dialogue,
- sens du service client,
- esprit d'initiative.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – Division Aéroports et Navigation Aérienne – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/ANA Division Aéroports et Navigation Aérienne (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SO/SR/ANA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GARNIER, Bruno - 0557928388 bruno.garnier@aviation-civile.gouv.fr MORNON, Christophe - 0557928371 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GARNIER, Bruno

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Aéroports et Navigation Aérienne – CHEF DE DIVISION**

**Sous la responsabilité du Chef du Département Surveillance et Régulation :**

- Anime, encadre les personnels de la division ANA et coordonne le travail à effectuer
- Contrôle la mise en oeuvre des processus qualité R3 et R6
- Assure l'interface "régaliennne" de la division avec RDD
- Pilote l'établissement des plans de surveillance en coordination avec DSAC ANA
- Surveille les indicateurs PPO sécurité aéroports et navigation aérienne et les plans de surveillance
- Surveille l'adéquation de l'activité avec les objectifs de performances dans les domaines AER, NA et MNA (LEP DSAC-SO)
- Anime et coordonne le PSE AER et NA et l'analyse des données des bases INCA et ECCAIRS
- Anime l'analyse des études d'impact sur la sécurité dans ses domaines
- Pilote le suivi des formations et des qualifications des agents de la division
- RMA AER et auditeur AFIS

**Navigation aérienne :**

- Participe à la surveillance des prestataires de services de la navigation aérienne et de MTO
- Propose la certification des prestataires AFIS
- Organise et suit la concertation avec les usagers sur l'utilisation des espaces aériens
- Assure sa mission d'information aéronautique
- Propose les décisions d'approbation des procédures d'approches aux instruments

**Matériel Navigation Aérienne :**

- Pilote le suivi des dossiers relatifs aux Matériels de Navigation Aérienne
- Pilote le suivi des Licences d'Utilisation des fréquences et des prestataires STAP/PCL

**Aéroports :**

- Participe aux audits, à la certification et à la surveillance continue des exploitants d'aérodromes
- Propose la délivrance du certificat de sécurité aéroportuaire
- Pilote le contrôle des conditions d'homologation des aérodromes et son suivi
- Propose la délivrance des décisions d'homologation
- S'assure de la surveillance du SSLIA et de la prévention du péril animalier
- Pilote les contrôles préalables à la création des aérodromes
- Pilote la surveillance des obstacles et les études d'évaluation associées au PSA
- Pilote le programme de surveillance continue et le suivi des plans d'actions correctives
- Propose des restrictions d'exploitation lorsque les conditions d'homologation ne sont pas remplies
- Instruit le bénéfice à dérogation à la demande des exploitants ou des créateurs d'aérodromes
- Chargé de la préparation et du contrôle du suivi de la certification aéroportuaire

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratique**

Connaître les composantes techniques de la DGAC ;  
Connaître les techniques d'audit



Connaître la réglementation CA  
Connaître la réglementation en matière d'homologation et de certification et le référentiel OACI  
Animer un programme de mise en conformité  
Appliquer la règle selon le statut de l'aérodrome  
Connaître les infrastructures aéroportuaires, connaître le fonctionnement aéroportuaire  
Argumenter un avis technique aéroportuaire, exploitation des systèmes de sécurité,  
Savoir animer une équipe et un réseau de correspondants  
Savoir déléguer  
Définir les objectifs/limites d'un projet et savoir suivre un projet

**Expérience souhaitée :**

Encadrement  
Expérience nécessaire dans le domaine de compétence  
Connaissances des caractéristiques des aérodromes  
Connaissance de la navigation aérienne et du transport aérien  
Formation : Référentiel et technique d'audit de la NA et aéroportuaire  
Démarche d'étude de la navigation aérienne  
Connaissance des systèmes électroniques de la NA

**Formation :**

Management  
RANA/TAC/CHEA/SGS /Session nationale de surveillance

**Conditions particulières :**

Faire preuve d'ouverture aux évolutions  
Faire preuve de capacité d'écoute et de pédagogie  
Rendre compte des situations

Astreintes de direction

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – Division Régulation et Développement Durable – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/RDD Division régulation et développement durable (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SO/SR/RDD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Conseiller en régulation économique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr ROUMEGOUS, Marie-Christine - 05.57.92.83.75 marie-christine.roumegous@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ROUMEGOUS, Marie-Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne

Bâtiment 1609

9, rue Champagne

91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor

Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :

Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Régulation et Développement Durable – CHEF DE DIVISION**

sous la responsabilité du Chef du Département Surveillance et Régulation

Anime, encadre les personnels de la division et coordonne le travail à effectuer

- Contrôle et pilote la mise en oeuvre du processus qualité R2
- Gère les enveloppes attribuées à RDD sur le programme 614 BOP1
- Surveille les indicateurs PPO de son domaine d'activité.

\* **Régulation des aérodromes**

- Est chargé de la tutelle des gestionnaires d'aérodromes pour les aspects économiques, juridiques et techniques
- Conseille et suit les actes de gestion aéroportuaire
- Participe aux travaux des Commissions Consultatives Économiques
- Participe aux études prospectives des aérodromes (trafic, redevances, budget, plan de financement, taxe aéroport, ...)
- Supervise les questions relatives à l'assistance en escale (agrément, permanence, comité des usagers) et propose l'agrément des assistants
- Participe aux réunions et groupes de travail dans son domaine d'activité : Assistance en escale, Convention, Concession, lignes directrices...
- Informe les partenaires de la DSAC-SO des modifications juridiques et de leurs applications
- Suit les coûts des missions régaliennes et contrôle les coûts des missions régaliennes éligibles à la taxe d'aéroport
- Conseille et supervise les attributaires des OSP
- Suivi de la gestion domaniale de l'Etat en liaison avec le SNIA (déclassement, classement dans le domaine public, A.O.T, transfert de gestion,...)
- Établissement et transmission au département GR des éléments permettant la facturation des redevances de certification d'exploitant d'aérodrome ,de sécurité et de sûreté des compagnies.
- Supervise l'élaboration des arrêtés de police sur les aérodromes non commerciaux.

\* **Développement durable : environnement et urbanisme**

- Pilote l'établissement des dossiers de planification aéroportuaire
- En liaison avec les préfetures organise, créé, modifie, organise et participe aux commissions consultatives de l'environnement
- Participe à l'élaboration des chartes de l'environnement et aux réunions de conciliation
- Participe aux commissions d'aide aux riverains
- Pilote l'élaboration des PSA pour le compte de la DTA
- Instruit les dérogations aux plans de servitudes aéronautiques
- Veille au suivi de la mise en oeuvre des servitudes aéronautiques de dégagement
- Participe aux réunions locales et nationales en matière d'environnement
- Participe à l'élaboration du programme des ESBA et suit son exécution
- Participation aux réunions concernant l'aménagement du territoire et l'intermodalité (SRIT, SCOT...)
- .
- Supervise la création et le renouvellement des plates formes et aérodromes.
- Supervise le relevé et l'instruction des infractions à la réglementation environnementale.

**Profil - Qualification :**

### **Savoirs généraux et pratique**

Taxe d'aéroport : connaître la réglementation et analyser les tableaux de situation  
Exploitation aéroportuaire : savoir analyser et contrôler une comptabilité  
Connaître le droit domanial et son application et les conventions  
Infrastructure Equipements Connaître les équipements techniques et les différents modes de gestion d'un aéroport  
Réglementation Connaître la réglementation aéroportuaire (code et OACI) et les docs aéro.  
Programmation des investissements Faire valoir l'adéquation investissements/contexte  
Planification aéroportuaire Décliner les scénarios d'investissements et de développement  
Connaître les docs  
Connaître la réglementation en matière d'OSP  
Connaître la réglementation en matière d'aides d'Etat  
Connaître la réglementation en matière d'environnement

### **Expérience souhaitée :**

Expérience acquise en activité similaire  
Connaissance de la DGAC  
Encadrement

### **Formation :**

Management Aéroportuaire Gestion Domaniale  
Gestion des OSP  
Environnement et Planification Aéroportuaire

### **Conditions particulières :**

Faire preuve de réactivité  
Finaliser des analyses par des synthèses  
Coordonner activement un réseau d'acteurs  
Avoir le sens des relations humaines

Astreintes de direction

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/OI – Entité Qualité, PPO, PSE – RESPONSABLE QUALITE</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/QPS Entité qualité, PPO, PSE (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Responsable qualité*DS-OI/QPS
Filière / Métier :	Elaboration et éval. des politiques publiques Responsable qualité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MONTOCCHIO, Lionel - 0262728701 lionel.montocchio@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SOUEIDAN, Khaled

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/OI – Entité Qualité, PPO, PSE – RESPONSABLE QUALITE**

Responsable de la qualité, du PPO et du PSE, ASSI

Poste rattaché au directeur de la DSAC OI, situé au siège.

Participation au comité directeur et à la permanence de direction

Participation aux réseaux techniques animés par la DSAC Ec

Est le correspondant PPO du service

Est le correspondant PSE du service

Est l'agent de la Sécurité des Systèmes d'Information du service (ASSI)

**Tâches :**

Animer localement la démarche qualité nationale

Coordonner les actions relatives au Pilotage de la Performance par Objectifs (PPO)

Coordonner les actions relatives au Programme de Sécurité de l'État (PSE)

Coordonner les actions relatives à la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI)

Assure localement les activités suivantes :

-s'assurer de la mise en oeuvre des actions d'amélioration (SMQ, PPO, PSE, SSI),

-assister les agents pour la mise en oeuvre des exigences et la production de documents (SMQ, PPO, PSE, SSI).

-organiser la collecte, la mise en forme, la remontée et l'analyse des indicateurs

-organiser et coordonner les revues de direction

-informer les agents sur la démarche qualité nationale, le PPO, le PSE et la SSI

-assurer la coordination en matière d'audits internes ou externes

-appui et conseil sur missions spécifiques et organisationnelles

**Prestations :**

**Connaissances**

Organisation de la DGAC et ses missions de réglementation et de surveillance

Normes, exigences et standards relatifs aux SMQ

Règlements, exigences et standards relatifs au PSE

Textes et exigences relatifs à la SSI

Outils bureautiques, collaboratifs et systèmes d'information mis en oeuvre dans le domaine d'activité (PORTAIL, SIGNAL, ECCAIRS, )

**Savoir faire**

Impulser une dynamique de travail en réseau, animer des réunions et des groupes de travail

Communiquer de manière efficace

Argumenter et conseiller dans le domaine d'activité

Rédiger une note, un compte-rendu ou tout autre document produit dans le domaine d'activités

Astreintes.

Problématiques liées à un poste transversal, besoin fort de soutien de sa hiérarchie.

Participe à la permanence de direction

Habilitation Confidentiel Défense exigée (ASSI)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>ENAC – ER – ATM – Division Management des Formations – INSPECTEUR DES ETUDES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur des études*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**ENAC – DIRECTION DES ETUDES ET DE LA RECHERCHE – DEPARTEMENT AIR  
TRAFFIC MANAGEMENT – Division Management des Formations –  
INSPECTEUR DESEETUDES TSEEAC/TSA**

Assure l'inspection des études des promotions TSA/TSEEAC, FCTLA, Marine, ATCO.

Elabore et met en oeuvre les programmes de déroulement des cours.

Délivre des cours de réglementation de la circulation aérienne pour diverses populations (TSEEAC, ICNA, EPL, ATCO , Marine, Armée de l'Air, TAE, I-ATM, ICTRL).

Est responsable des stages :

- AFIS,
- ADATS,
- SAE,
- sélection professionnelle TSEEAC,
- préparation à la deuxième qualification TSEEAC.

Peut être amené à :

- participer ou animer des missions d'expertise et de formation en France ou à l'étranger,
- participer ou animer des groupes de travail nationaux et internationaux.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- bonne connaissance de la réglementation de la circulation aérienne,
- expérience d'encadrement souhaitée,
- connaissance des techniques pédagogiques,
- maîtrise des outils bureautiques usuels.

**Savoir-faire / Savoir être :**

- goût pour l'enseignement,
- capacité à enseigner en langue anglaise,
- sens du contact humain,
- sens de l'organisation et du travail en équipe,
- être titulaire de la 2ème qualification TSEEAC.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Energie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – LFSL/CA – Aéroport de Grenoble Isère – CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE LFSL/CA Grenoble Isère - Circulation aérienne (ST ETIENNE DE ST GEOIRS)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFSL/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BARRAU, André - 04 72 22 56 03 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr BESSE, Simon - 04 72 22 56 01 simon.besse@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BOISSIN-LELEU, Christine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/CE – LFSL/CA – Aéroport de Grenoble Isère –  
CHEF DE LA CIRCULATION AERIENNE**

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Anime et encadre son entité CA
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du SNA
- Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO

**SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT**

Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre.

- il assure le suivi sécurité / qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA
- il participe à la commission locale de sécurité de son domaine
- il s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- il s'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- il saisit les FNE dans INCA et fait une première analyse locale
- il est membre de la CCE
- il est responsable de l'information locale publiée dans l'AIP

**SPECIFIQUES**

- il est responsable du contrôle d'aéroport
- il élabore les tableaux de service
- il organise la formation initiale et continue des contrôleurs (stages MC et FSI locaux)
- il rédige les PCU et PFU
- il assure la rédaction et la mise à jour du MANEX des consignes et des notes de service
- il valide les fiches MISO. Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- il participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- il traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes CA adjacents
- il élabore les demandes de publication de l'information aéronautique
- il préside la commission de formation en unité (CFU)
- il gère les prorogations des licences des contrôleurs
- il gère les demandes de stages des contrôleurs
- il assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aéroport, notamment l'élaboration et la signature des protocoles avec l'exploitant
- il participe aux réunions de planification des travaux et aux études de sécurité de la plateforme avec l'exploitant d'aéroport
- il participe à l'élaboration du besoin opérationnel (B.O)..
- il est responsable de la diffusion des statistiques de trafic vers la DO.
- il tient à jour le fichier des aéronefs basés.
- il assure le suivi des ordres de mission des agents (demandes, état des frais, autorisations).
- il traite les demandes de stage en entreprise pour les élèves des collèges.

## **Profil - Qualification :**

### **Techniques de base :**

- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Savoir exploiter (mise à jour) le MANEX
- Connaître les serveurs : SIFweb, INCA, Amélia, GEODE, AGATA, Elvira, Assmann, SIRH, Angélique, masque de saisie Stat DO
- Maitriser les outils bureautiques Word, excel
- Connaître les systèmes et outils du contrôle (RSFTA, IRMA, etc)
- Savoir intégrer les contraintes environnementales
- Pratiquer couramment l'anglais
- Savoir animer une équipe et gérer le dialogue social

### **Qualités requises :**

- Etre motivé et actif
- Avoir le sens des relations humaines
- Avoir le sens des responsabilités

### **FORMATION D'INTEGRATION :**

Stage chef CA, stage formateur occasionnel

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – EXPL – Subdivision Contrôle – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/CTRL SNA/CE - Subdivision contrôle (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	GIRONNET, Marc - 04 82 90 90 60 marc.gironnet@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SARTER, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/CE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Contrôle**

**ASSISTANT DE SUBDIVISION**

Assiste le Chef de subdivision Contrôle et assure l'interface entre les contrôleurs et les autres services du SNA.

**ACTIVITES DU POSTE :**

**GENERIQUES :**

- Assure la gestion des LOA
- Participe au suivi et mise à jour des Manex
- Participe à la gestion des dossiers espaces et techniques
- Participe et aide à la mise en place de ces dossiers (projet élaboration consigne, briefing...)
- Assure l'interface avec le service technique du SNA-CE
- Assure le suivi des contrôleurs (tableaux de service, congés, gestions des licences ...)
- Participe à la permanence RPO du SNA-CE

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- Analyse les FNE
- Participe aux procédures de retour d'expérience
- Participe à l'élaboration des EPIS CA
- Participe à l'élaboration des MISO avec le Service technique

**SPECIFIQUES :**

En relation avec le chef de subdivision Contrôle :

- Est le point d'entrée de l'exploitant d'aérodrome (ADL) pour l'organisation et la gestion des travaux sur la plateforme de Lyon Saint Exupéry
- Participe aux différentes réunions du SNA-CE (réunion de chefs de tour, suivi de sécurité, LRST..)
- Assure les relations de la subdivision avec les autres subdivisions du service Exploitation
- Assure autant que de besoin l'intérim du chef de subdivision

**Profil - Qualification :**

Techniques de base :

- Connaître le domaine ATC
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître la plateforme, les installations et systèmes
- Analyser les incidents opérationnels
- Met en oeuvre les actions correctives et préventives
- Connaissances en bureautique
- Pratiquer l'anglais

Qualités requises :

- Montrer de la disponibilité
- Avoir le sens des relations humaines et de la communication
- Savoir gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- Esprit de synthèse, rigueur, sens de l'organisation
- Savoir rendre compte
- Bonne connaissance de la plateforme

**FORMATION D'INTEGRATION :**

Outils informatiques et bureautiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – EXPL – Subdivision Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/INST SNA/CE - Subdivision instruction (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-CE/EXPL/INST
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	D'ORANGE, François - 04 82 90 92 90 francois.d'orange@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	PARANT, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/CE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Instruction – ASSISTANT DE SUBDIVISION** Instruction PCU

- met en oeuvre la formation continue des contrôleurs des organismes du SNA Centre-Est

**ACTIVITES DU POSTE :**

**Génériques :**

- Organise et met en oeuvre la formation continue des contrôleurs du SNA CE conformément aux exigences réglementaires
- Assure la planification et la coordination des stages ou parties de stages décrits dans les Programmes de Compétences d'Unité des organismes de contrôle du SNA Centre-Est
- Travaille à l'élaboration des documents de référence concernant la formation continue au SNA-CE(dossiers d'homologation, PCU, agréments...)
- Assiste le Chef de Subdivision Instruction et les Chefs CA pour le suivi de ces documents et leur mise à jour.
- S'assure du respect des procédures mises en place concernant la gestion administrative des formations/stages en accord avec les plans d'homologation, PFU, PCU et de la transmission correcte de documents associés à ces formations/stages aux services locaux et nationaux(demandes d'agréments).
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Supervise les tâches du détaché PCU
- Participe à la permanence RPO du SNA-CE

**Responsabilités en matière de Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement :**

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision Instruction, s'assure que la politique sécurité/qualité et les procédures liées à la sûreté et l'environnement sont mises en oeuvre.

A ce titre :

- S'assure de la mise en place et du suivi des formations des contrôleurs conformément aux exigences fixées pour l'homologation des fournisseurs de formation
- Propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Participe aux différentes réunions et groupes de travail en relation avec la formation continue, peut représenter la Subdivision Instruction lors des GT, CLS, réunions Chef de tour, CT, Suivis de Sécurité, CODIR.

**Spécifiques :**

- S'assure de la cohérence des groupes de stagiaires.
- Participe à la logistique, à l'encadrement et à l'animation des stages, coordonne les divers intervenants (pilotes, SSLIA, instructeurs régionaux, services ST, BEA, MTO, etc.)
- Supervise le détaché PCU pour la mise à jour du QCM MC conformément au PCU de LFLL
- Elabore ou supervise l'élaboration des documents pédagogiques utilisés pour la formation continue
- Cherche à faire évoluer le contenu des stages et à diversifier les thèmes à aborder en fonction des comptes rendus des Suivis de Sécurité SNA CE.
- Rédige les convocations, attestations des stages et gère l'archivage.
- Participe à la mise en place et à l'animation de briefings conjointement avec d'autres services du SNA-CE (nouvelles procédures, nouveaux matériels, etc.)
- Participe aux échanges entre contrôleurs des différents organismes de contrôle du SNA-CE (visites réciproques des sites)
- Supervise l'organisation des stages FH en collaboration avec le détaché FH.
- En l'absence de détaché FH, reprise des tâches concernant l'organisation des stages.

- Elabore et organise des formations spécifiques (Chef de Tour, Maintien de Compétences Chef de Tour...).
- Elabore et organise la formation des Instructeurs Détachés, avec la participation d'intervenants, en collaboration avec d'autres Subdivisions Instruction
- Peut être amené à participer à la présentation et aux visites du centre de Lyon-Saint Exupéry.'

### **Profil - Qualification :**

#### **COMPETENCES**

##### *Techniques de base :*

- Connaissance des outils informatiques : ses utilisations bureautique et pédagogique
- Exercer ou avoir exercé une qualification de contrôle d'approche ou en route

##### Qualités requises :

- Etre organisé
- Etre à l'écoute
- Etre rigoureux
- Etre disponible
- Etre pédagogue

#### **FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation Instructeur Local
- Stage de conduite de réunion
- Formation à la circulation en zones réservées (obtention du MAN)
- Prise de poste à l'encadrement.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/OI – SR – OPA – Subdivision Transport Aérien – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/OI DS-OI/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (ST DENIS CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-OI/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DEMOUSTIER, Laurent - 0262728721 laurent.demoustier@aviation-civile.gouv.fr LEBRETON, Jannie - 0262728725 jannie.lebreton@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPA/TA, selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/OI – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Transport Aérien –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Participe en équipe aux opérations de certification, contrôle et surveillance du domaine du transport aérien des exploitants aériens français.

Au titre du transport aérien, l'inspecteur de surveillance assiste le chef de subdivision dans les actions relatives à la certification, et à la surveillance des exploitants aériens.

Informe les postulants sur les conditions de délivrance de l'autorisation administrative sollicitée.

Examine la documentation fournie par le demandeur d'une délivrance initiale d'un renouvellement ou d'une modification de l'autorisation administrative sollicitée.

Vérifie sur site la mise en oeuvre des moyens et procédures décrits dans la documentation fournie par le demandeur.

Participe à la surveillance dans le domaine des compétences techniques des personnels navigants et commerciaux dans le domaine de compétence de la subdivision.

Réalise des audits et des contrôles et en rédige les comptes rendus.

Participe au traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile.

Participe à la lutte contre le transport public illicite et peut être amené à participer aux enquêtes accidents pour le compte du BEA.

**Profil - Qualification :**

**Compétences:**

Réglementation du transport aérien

Méthodes de travail normalisées dans la certification et la surveillance des entreprises de transport aérien public.

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Plan de sécurité de l'Etat et procédures de traitement des événements liés à la sécurité de l'aviation civile

Techniques d'inspection et/ou d'audit

Anglais technique

Techniques d'enquêtes pour les accidents d'aéronefs

**Savoir faire:**

Sens de la communication écrite et orale, travail en équipe

Savoir rédiger des rapports

Faire preuve de qualité relationnelle et d'écoute et de propositions

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse

Aptitude à travailler en équipe.

**Expériences:**

Avoir suivi les formations nécessaires en vue de la délivrance et du maintien de la licence de surveillance et des qualifications requises dans les domaines concernés.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

**- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**

**- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – DEL/PDL – Subdivision Aviation Générale, Navigation Aérienne et Sûreté – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/AGNAS Subdivision Aviation Générale, Navigation Aérienne et Sûreté (BOUGUENAI
CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DEL/PDL/AGNAS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIEBERT, Emmanuel - 02 28 00 24 61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02 98 32 02 03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste, basé sur l'aéroport de NANTES, requiert l'obtention de la licence de surveillance " IOPS TAAG " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	BEGHELLI, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DELEGATION PAYS DE LOIRE – Subdivision Aviation Générale, Navigation Aérienne et Sûreté – CHEF DE SUBDIVISION**

Poste basé sur l'aérodrome de Nantes Atlantique.

Le poste comporte deux volets :

- un volet d'inspecteur de surveillance dans le domaine aviation générale (licence IOPS TAAG), et de spécialiste navigation aérienne,
- un volet d'encadrant des agents de la subdivision, spécialistes dans les domaines aviation générale (licences, organismes de formation, ULM, manifestations aériennes), navigation aérienne, sûreté. Ce rôle d'encadrant n'implique pas d'être spécialiste dans ces domaines.

**Tâches :**

- En tant qu'inspecteur de surveillance aviation générale rattaché fonctionnellement à la subdivision activités aériennes et à la division AG du siège de la DSAC-O, il instruit les dossiers relatifs aux activités aériennes de la région Pays de la Loire (travail aérien, activités de parachutage, de voltige, d'aéromodélisme, manifestations aériennes).
- En tant que spécialiste régalien navigation aérienne rattaché fonctionnellement à la subdivision navigation aérienne et à la division ANA du siège de la DSAC-O, il instruit les dossiers relatifs aux espaces aériens temporaires et permanents en région Pays de la Loire et le volet espace des activités aériennes.
- En tant qu'encadrant des agents de la subdivision, il maintient à jour une vision globale de leur activité et des dossiers qu'ils suivent. Il s'assure que leur charge de travail est bien définie, et compatible avec des objectifs concrets de réalisation.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Bonnes connaissances des différents domaines réglementaires des activités de surveillance et de régulation  
Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés  
Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives  
Sensibilisation au domaine juridique

**Savoirs faire :**

Savoir gérer des priorités  
Aptitude à rendre compte  
Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse  
Faire preuve d'initiatives  
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit  
Qualité de management et d'organisation  
Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

**Expérience souhaitée :** Expertise dans un ou plusieurs thèmes des domaines d'activité de la subdivision. Expérience réussie en animation d'équipe.

**Conditions particulières d'exercice :**

Déplacements fréquents  
Participe aux astreintes régionales d'enquêteur de première information (volontariat)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – TA – Subdivision chargée de Contrôle Technique des Compagnies de Transport par Hélicoptère et Autres Aéronefs – CHARGE D'AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/TA/CTCTHAA Subdivision chargée du CT Cies transport par hélicoptère et autres aéronefs (ATHIS)
MONS CEDEX)	
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-N/SR2/TA/CTCTH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	RUCK, François - 01 69 57 77 17 francois.ruck@aviation-civile.gouv.fr DULAC, François-Xavier - 01 69 57 76 05 francois-xavier.dulac@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention et le maintien en validité de la licence de surveillance "Opérations aériennes et navigabilité - Spécialité CAT/ Inspecteur".

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION  
TRANSPORT AERIEN – Subdivision chargée de Contrôle Technique des Compagnies de  
Transport par Hélicoptère et Autres Aéronefs – CHARGE D’AFFAIRES**

Entité SR2/TA au sein d'une subdivision "contrôle technique compagnies" de 3 agents, sous l'autorité du chef de subdivision.

Liens avec la DSAC/EC (directions NO et PN), les autres DSAC/IR, DTA, OCV, OSAC et les compagnies aériennes.

Au sein de la subdivision, le chargé d'affaires assure des missions de certification et de surveillance des exploitants de transport aérien dont cette entité a la charge.

Contribue, sous l'autorité du chef de subdivision, au fonctionnement de l'entité.

Assure, sous l'autorité du chef de subdivision et en synergie avec les autres agents de cette entité, l'instruction et le suivi des dossiers liés à la surveillance des compagnies dont la subdivision a la charge.

**Certification :**

Participe à l'information des postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien et des approbations associées

Instruit, notamment à travers la documentation fournie par le demandeur, des demandes déposées par les compagnies aériennes et attribuées à la subdivision.

**Surveillance :**

Planifie, prépare et réalise les audits et inspections de surveillance auprès des organismes dont la subdivision a la charge.

Assure le suivi des actions correctives suite aux actes de surveillance.

Contribue au fonctionnement du service à compétence nationale.

**Promotion de la sécurité :**

Contribue au fonctionnement du PSE : participe notamment à la sélection quadrimestrielle des événements significatifs liés à l'exploitation des compagnies dont la subdivision assure la surveillance.

Supervise la gestion des incidents pour les compagnies dont la subdivision a la charge.

**Système de gestion de la DSAC :**

Contribue à la réalisation des objectifs LEP, au fonctionnement du système qualité de la DSAC et au pilotage par objectifs (PPO).

**Profil - Qualification :**

**Savoirs généraux et pratiques**

- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- réglementation relative au domaine concerné,
- techniques d'inspection et d'audit
- connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- bonne maîtrise de l'anglais
- expérience du pilotage appréciée pour les inspecteurs dans les domaines opérations/navigabilité et personnels navigants
- faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décision dans des délais limités
- esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- savoir rédiger des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SE – S – GERI – Programme Technologie de Détection de la Menace – CHARGE D'AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SE/S/GERI/PTDM Programme technologie de détection de la menace (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*STAC/SE/S/GERI/PTDM
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RAVENEL, Jean-Bernard - 01 49 56 82 29 jean-bernard.ravenel@aviation-civile.gouv.fr MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MARECHAL, Ludovic

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SURETE EQUIPEMENTS – DIVISION SURETE –  
GROUPE ETUDES, RECHERCHE ET INNOVATION – Programme Technologie de  
Détection de la Menace – CHARGE D'AFFAIRES**

Au sein de la division sûreté, le groupe études, recherche et développement est organisé en 3 programmes : caractérisation de la menace, technologies de détection de la menace, ergonomie des systèmes et facteurs humains.

Le programme technologies de détection de la menace est composé d'un chef de programme et de deux chargés d'études et d'un chargé d'affaires.

**Tâches :**

**Mission principale :**

Assurer le suivi de la mise en oeuvre des équipements de détection d'explosifs (EDS) de norme 3 sur les aéroports français.

Poste basé à Bonneuil sur Marne (94)

**Activités principales :**

- Chargé de l'instruction des demandes d'avis réglementaires relatifs aux systèmes d'inspection filtrage des bagages de soute (IFBS)
- Elaboration et mise à jour de la cartographie des besoins des aéroports français en matière d'équipements de détection d'explosifs de norme 3
- Participer à des groupes de travail nationaux et internationaux, concevoir des documents de présentation, rédiger des comptes-rendus
- Participer aux expérimentations sur sites aéroportuaires, notamment dans le cadre de Vision Sûreté
- Rédiger des protocoles de test des équipements de détection

**Profil - Qualification :**

Règlementation sur la sûreté du transport aérien

Connaissances sur les technologies de détection

**Savoir-faire :**

Utilisation aisée des outils bureautiques

Maîtrise de l'anglais, lu, écrit parlé

Sens du travail en équipe projet

Avoir le sens du contact humain et être disponible

Réunion à prévoir à Paris (siège DGAC), sur les aéroports français et à l'international.

Respect du devoir de confidentialité (obtention nécessaire de l'habilitation confidentiel défense).



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SA – L2E – P – Unité Opérationnelle Portance IS – CHARGE DE PROJET</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	STAC STAC/SA/L2E/P/IS UO Portance IS (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*STAC/SA/L2E/P/IS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	VIDEAU, Eric - 01 49 56 82 36 eric.videau@aviation-civile.gouv.fr BLANCHARD, GUILHEM - 01 49 56 82 92 guilhem.blanchard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	CHARABANI, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT STRUCTURES ADHERENCE – LABORATOIRE ESSAIS ET EXPERTISE – P – Unité Opérationnelle Portance IS – CHARGE DE PROJET**

Le département structures-Adhérence est chargé de l'expertise nationale en matière de chaussées aéroportuaires. Il est composé de deux groupes d'étude et d'un laboratoire d'essais et d'expertise (L2E), qui effectue à la fois des missions de soutien à la recherche et des missions opérationnelles. Le département comprend 26 agents, dont 10 au sein du laboratoire L2E.

**Tâches :**

**Mission principale :**

Dépendant hiérarchiquement du chef du laboratoire, le chargé de projets inter-laboratoires a la responsabilité d'organiser les campagnes de comparaisons inter-laboratoires nationales et internationales. Il est donc en relation constante avec les exploitants d'aéroports et les laboratoires. Son domaine d'activité concerne l'auscultation des chaussées aéronautiques (adhérence, portance, drones, recherche et développement).

**Activités principales**

Le chargé de projets inter-laboratoires a pour missions principales :

- d'organiser les campagnes d'agrément des équipements de mesures (4 campagnes sont réalisées annuellement : 3 sur le site de l'IFFSTAR de Nantes et une à l'international), en relations avec les exploitants d'aérodromes et des laboratoires
- de former et d'encadrer les personnels habilités à réaliser des essais
- de définir et de faire évoluer les méthodes de comparaison et les outils statistiques permettant d'évaluer les performances des moyens de mesures
- de participer à l'évolution des réglementations nationales et internationales
- occasionnellement, de présenter les travaux du laboratoire devant un public professionnel dans l'objectif de diffuser les connaissances du STAC et de développer des partenariats

Il a aussi pour missions secondaires :

- d'animer la démarche inter-comparaison dans les activités de recherche (indices de service à grand rendement, portance, etc..)
- de participer aux actions de formation, notamment dans les domaines des statistiques, de l'adhérence et de la diffusion des bonnes pratiques en matière de qualité

**Profil - Qualification :**

Statistiques

Métrologie

Qualité (normes 17043 et 13528)

**Savoir-faire souhaité**

Travail en équipe et sens de la pédagogie

Anglais (lu, écrit, parlé)

Expression écrite aisée

Conduite de véhicule (permis B requis)

Déplacements dans le cadre des campagnes inter-laboratoires et autres missions du laboratoire.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SE – S – LABOSU – Laboratoires site de Bonneuil-sur-Marne – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON Laboratoires site de Bonneuil (BONNEUIL SUR MARNE)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste tech et informatique*STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBON
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RABEZANDRINY, Rija

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SURETE EQUIPEMENTS – DIVISION SURETE –  
LABORATOIRES SURETE – Laboratoires site de Bonneuil-sur-Marne –  
SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et laboratoire national explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 18 postes répartis sur les 2 sites :

4 catégories A, 11 catégories B et 3 ouvriers.

**Tâches :**

- Evaluation et certification des équipements de sûreté, des systèmes de sûreté
- Contrôle des maintiens de performance des équipements de sûreté sur site
- Suivi des mises en conformité des équipements de sûreté
  
- Participer à l'évaluation d'équipements de sûreté et de systèmes sur le site de Bonneuil
- Contrôle sur sites aéroportuaires de la conformité des appareils et des systèmes aux spécifications techniques
- Suivi de l'ensemble des mises en conformité des équipements de sûreté contrôlés
- Rédaction des rapports d'essais et d'analyse
- Mettre en oeuvre des procédures qualité et des procédures de sûreté

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

Réglementation sûreté de l'aviation civile  
Technologies de détection  
Informatique bureautique  
Normes qualité ISO 9000, ISO 17025  
Anglais

**Savoir faire :**

Sens des méthodes et de l'organisation  
Sens du travail en équipe  
Respect du devoir de confidentialité  
Avoir le sens du contact humain et être disponible  
Avoir la capacité à mener à bien une procédure d'évaluation de performance

**Conditions particulières d'exercice :**

poste situé à Bonneuil sur Marne. Déplacements à prévoir en région parisienne et sur les aéroports français. Poste soumis à l'obtention de l'habilitation "Confidentiel Défense"

**RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/N – SR2 – AG – Subdivision de la Formation Aéronautique et Infractions – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/N DS-N/SR2/AG/FOR Subdivision de la formation aéronautique et infractions (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-N/SR2/AG/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DESCHAMPS, Patrick - 01.69.57.74.58 patrick.deschamps@aviation-civile.gouv.fr BOUNOL, Franck - 01.69.57.74.50 franck.bouniol@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "PN/FORM-PN-INSPECTEUR AIRCREW/ INSPECTEUR" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/N – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION 2 – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision de la Formation Aéronautique et Infractions –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

- Inspections/audits/Réunions de Sécurité des organismes de formation des personnels navigants (Approved Training Organisation - ATO)
- Evolution de la surveillance basée sur les risques (Risk Based Oversight RBO) .
- Approbation des ATO (gestion des demandes initiales, de modification, de renouvellement, de transformation des Organismes de Formation Déclarés OFD en Declared Training Organisation DTO...)
- Participation à la rédaction des procédures, dans son domaine de compétence.
- Contribution au fonctionnement local du Plan de sécurité de l'Etat - Aviation Légère - (PSE AL)
- Participation aux EPI (basée sur le volontariat).

**Profil - Qualification :**

- Réglementation relative au domaine concerné
- Techniques d'inspection et d'audit
- Connaissance de l'exploitation des fournisseurs de formation ou des opérateurs soumis à des obligations
- Anglais écrit

**Savoir faire :**

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer des situations conflictuelles et des prises de décisions dans des délais limités
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/O – DEL/PDL – Subdivision Aérodrome et Développement Durable – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/O DEL/PDL/ADD Subdivision Aérodrome et Développement Durable (BOUGUENAISS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DEL/PDL/ADD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	SIEBERT, Emmanuel - 02 28 00 24 61 emmanuel.siebert@aviation-civile.gouv.fr FARCY, Anne - 02 98 32 02 03 anne.farcy@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste, basé sur l'aérodrome de NANTES, requiert l'obtention de la licence de surveillance " AER " selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015
Personne remplacée :	DELHAYE, Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/O – DELEGATION PAYS DE LOIRE – Subdivision Aérodrôme et Développement Durable – CHEF DE SUBDIVISION**

Poste basé sur l'aérodrome de Nantes Atlantique.

Le poste comporte deux volets :

- un volet d'inspecteur de surveillance dans le domaine aéroport (licence AER), et de spécialiste régalien développement durable,
- un volet d'encadrant des agents de la subdivision, spécialistes dans les domaines aérodrômes et développement durable,

Ce rôle d'encadrant n'implique pas d'être spécialiste dans tous les domaines couverts.

**Tâches :**

- En tant qu'inspecteur de surveillance rattaché fonctionnellement à la subdivision aéroports et à la division ANA du siège de la DSAC-O, il participe à la surveillance des aérodrômes de la région Pays de la Loire dans les domaines afférents à l'homologation.
- En tant que spécialiste régalien rattaché fonctionnellement à la subdivision développement durable et à la division RDD du siège de la DSAC-O, il suit, sur la région Pays de la Loire, les dossiers environnementaux (CCE, chartes, plaintes, manquements), il instruit les dossiers d'avis techniques concernant l'urbanisme et les plateformes préfectorales, ainsi que les autorisations d'utilisation d'aérodrômes à usage restreint.
- En tant qu'encadrant des agents de la subdivision, il maintient à jour une vision globale de leur activité et des dossiers qu'ils suivent. Il s'assure que leur charge de travail est bien définie, et compatible avec des objectifs concrets de réalisation.

**Profil - Qualification :**

**Savoir généraux et pratiques :**

Bonnes connaissances des différents domaines réglementaires des activités de surveillance et de régulation  
Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés  
Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives  
Notions de circulation aérienne.  
Sensibilisation au domaine juridique

**Savoirs faire :**

Savoir gérer des priorités  
Aptitude à rendre compte  
Esprit de rigueur d'analyse et de synthèse  
Faire preuve d'initiatives  
Aptitude pour communiquer efficacement par oral et par écrit  
Qualité de management et d'organisation  
Aptitude aux relations avec les partenaires extérieurs

**Expérience souhaitée :** Solide culture aéronautique règlementaire. Expérience réussie en animation d'équipe.

**Conditions particulières d'exercice :**

Déplacements fréquents  
Organise et participe aux astreintes régionales d'enquêteur de première information. (volontariat)  
Assermentation et commissionnement pour les PV de manquement environnementaux.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – SE – S – LABOSU – Laboratoires site de Biscarosse – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBIS Laboratoires site de Biscarosse (BISCARROSSE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste tech et informatique*STAC/SE/S/LABOSU/LABOSBIS
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MADIKA, Thierry - 01 49 56 81 32 thierry.madika@aviation-civile.gouv.fr SALES, Alain - 05 58 83 01 73 alain.sales@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VALOTEAU, Jean-Simon

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT SURETE EQUIPEMENTS – DIVISION SURETE – LABORATOIRES SURETE – Laboratoires site de Biscarosse – SPECIALISTE TECHNIQUE ET INFORMATIQUE**

Au sein de la division sûreté, les laboratoires sûreté sont chargés de l'évaluation en vue de la certification des équipements et des systèmes de sûreté. Ils sont constitués de 4 laboratoires : laboratoire appareils conventionnels et laboratoires traces d'explosifs à BONNEUIL, laboratoire EDS/CDE et laboratoire national explosifs artisanaux à BISCARROSSE. Au total, 18 postes répartis sur les 2 sites : 4 catégories A, 11 catégories B et 3 ouvriers.

- Evaluation et certification des équipements de sûreté, des systèmes de sûreté, et des équipes cynotechniques
- Suivi des mises en conformité des équipements de sûreté
- Participer à l'évaluation des machines de sûreté, de systèmes ou d'équipes cynotechniques sur le site de Biscarosse
- Participer aux tests de justification de performance de type et individuelle des appareils
- Rédaction des rapports d'essais et d'analyse
- Mettre en oeuvre des procédures qualité et des procédures de sûreté
- Participer au suivi de la performance des équipes cynotechniques

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

Réglementation sûreté de l'aviation civile  
Technologies de détection  
Informatique bureautique  
Normes qualité ISO 9000, ISO 17025  
Anglais

**Savoir faire :**

Sens des méthodes et de l'organisation  
Sens du travail en équipe  
Respect du devoir de confidentialité  
Avoir le sens du contact humain et être disponible  
Avoir la capacité à mener à bien une procédure d'évaluation de performance

**Conditions particulières d'exercice :**

poste situé à Biscarrosse. Déplacements à prévoir en région parisienne et sur les aéroports français.  
Poste soumis à l'obtention de l'habilitation "Confidentiel Défense"

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>STAC – ACE – ENV – Subdivision Mesures Acoustiques – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	STAC STAC/ACE/ENV/ACOUS Subdivision mesures acoustiques (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*STAC/ACE/ENV/ACOUS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	- 01 49 56 83 45 eric.abravanel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MADOUI, Samy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**STAC – DEPARTEMENT AMENAGEMENT CAPACITE ENVIRONNEMENT  
DIVISION ENVIRONNEMENT – Subdivision Mesures Acoustiques  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Le laboratoire de mesures acoustiques du STAC réalise des mesures de bruit des aéronefs à des fins de surveillance ou de certification acoustique.

Le titulaire du poste contribue à la gestion des équipements et aux activités du laboratoire de mesures acoustiques du STAC.

**Tâches :**

En lien avec le chef de subdivision :

- participe aux campagnes de mesures acoustiques (certification acoustique des aéronefs, mesures en environnement) et aux actions de traitement des données
- participe à l'obtention puis au maintien de l'accréditation COFRAC du laboratoire (gestion des procédures et équipements)
- assure la veille technique et scientifique

**Profil - Qualification :**

- Connaissances générales en acoustique et traitement du signal
- Connaissances en métrologie
- Bon niveau d'anglais
- Connaissance du monde de l'aéronautique et de l'aviation civile

**Savoir-faire**

- Qualités relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Sens de l'organisation, autonomie et adaptabilité
- Qualités rédactionnelles
- Maîtrise des logiciels de bureautique et de traitement acoustique

Déplacements réguliers sur les sites de mesure

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/CE – SR – AG – Subdivision Aéronefs et Activités – CHARGE D’AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/AA Subdivision aéronefs et activités (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-CE/SR/AG/AA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 sylvain.mole@aviation-civile.gouv.fr CHAMPION, Hubert - 04 26 72 68 81 hubert.champion@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence dans le domaine "Opération Aviation Gale" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la 1ère année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	RAGE, Claude

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/CE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision Aéronefs et Activités – CHARGE D’AFFAIRES**

Planifie et effectue la surveillance des exploitants en aviation générale

**Surveillance des exploitants d'aviation générale (en application de l'AIR OPS) :**

- Participe à l'élaboration du plan de surveillance des exploitants en aviation générale
- Participe aux actes de surveillance de ces exploitants
- Veille à ce que le plan de surveillance soit respecté
- Veille à ce que les délais de rectification des écarts ne soient pas dépassés

Gestion de l'espace aérien

- Etudie toutes demandes de création/ modification de l'espace aérien, en coordination avec les usagers, les services de navigation aérienne et le BEP
- Utilise les outils informatiques (ACADEMIC) pour positionner les activités, zones, modificatives de l'espace aérien.
- Gère la publication de l'information aéronautique correspondante

**Manifestation aérienne et autres activités de l'aviation légère et sportive :**

- Participe au traitement des dossiers de manifestations aériennes, de demandes d'activités récréatives et sportives (parachutisme etc.), d'autorisation d'accès aux aérodromes agréés à usage restreint
- Propose la décision relative à l'autorisation administrative sollicitée ou propose l'avis à la préfecture
- Traite les demandes de dérogations aux règles de survol
- Effectue des visites de site, et de la surveillance des manifestations aériennes

**Aéronefs télépilotes :**

- participe au traitement des demandes d'autorisation
- participe à la surveillance des activités associées

**Missions secondaires :**

- peut être amené à effectuer des permanences EPI pour le compte du BEA
- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des exploitants d'aviation générale
- Contribue à la démarche qualité de la DSAC
- Figure sur la liste des rapporteurs de la Commission Régionale de Discipline

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la réglementation relative au domaine concerné (espaces, manifestation, travail aérien)  
Connaissance des procédures de gestion des publications relatives à l'espace aérien  
Maîtrise des outils informatiques spécifiques  
Connaissance de la démarche qualité de la DSAC  
Maîtrise des techniques d'inspection et/ou d'audit  
Connaissance du milieu de l'aviation générale

**Savoirs faire :**

Aptitude à travailler en équipe  
Savoir évoluer dans un domaine technique  
Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation  
Qualité de réserve et sens de la confidentialité  
Qualité relationnelle avec le public  
Savoir gérer les situations conflictuelles et les prises de décision dans les délais limités  
Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités  
Savoir rédiger des courriers administratifs et des rapports

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/O – EXPL – Subdivision Etudes Environnement – Nantes – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/O K-O/EXPL/NETUD SNA/O - Nantes - Subdivision études environnement (BOUGUENNAIS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-O/EXPL/NETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GLADIN, Pierre - 02 28 00 25 26 pierre.gladin@aviation-civile.gouv.fr MARTIN, Antoine - 02 28 00 25 01 antoine.martin@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	L'attention des candidats est attirée sur le fait que le poste sera transféré sur le site du futur aéroport du Grand-Ouest (commune de Notre-Dame-des-Landes) à l'ouverture de ce dernier
Personne remplacée :	LEBLOND, Béatrice

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/O – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Etudes Environnement – Nantes –  
CHEF DE SUBDIVISION**

Responsable de l'encadrement et de l'animation de la subdivision au bénéfice des organismes de la Circulation Aérienne du SNA-O.

Domaines d'activité : Procédures IFR, Information Aéronautique, Systèmes et Environnement.

**Tâches :**

**GENERIQUES :**

- Anime et encadre sa subdivision
- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les objectifs et les besoins associés
- Assure un fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut être amené à assurer l'intérim de fonctions supérieures
- Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle.
- Participe aux réunions nationales dans son domaine

**SPECIFIQUES :**

Procédures :

- Planifie et supervise la réalisation des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA-O (création et maintenance), le cas échéant des terrains non-SNA (dossiers techniques et études associées).
- Peut superviser la fourniture de CCTP pour des marchés de relevés d'obstacles pour les terrains du SNA-O
- S'assure de la réalisation des études de sécurité, en particulier d'intégration CA des nouvelles procédures, en coopération avec la subdivision contrôle.

Environnement :

- S'assure de la prise en compte de l'Environnement dans les différents projets.
- Supervise la réalisation des dossiers d'impact environnemental, la préparation des différentes réunions internes et externes (Mission Environnement, Groupe Suivi Maëstro, Comité Local de l'Environnement, CCE,...)
- Elabore des éléments de réponse aux sujets environnementaux sur demande de la DSAC ou de l'exploitant d'aérodrome,
- Présente les dossiers liés à l'aéroport de Nantes à l'ACNUSA.

Information aéronautique :

- Supervise (coordonnateur information aéronautique régional) et peut réaliser les demandes de publication aéronautique dans la zone couverte par le SNA/O
- Supervise et peut réaliser les demandes de NOTAM et de SUP AIP
- Assure le rôle de correspondant du SIA pour le WGS84
- Supervise la gestion des abonnements SIA, OACI et cartes aéronautiques
- Pilote le processus r3

Systèmes :

- Participe à l'élaboration de spécifications, à leur mise en place et à leur évolution
- Suit les travaux sur les paramétrages locaux des différents systèmes
- Participe au suivi et à l'analyse des dysfonctionnements en relation avec le service technique.



- S'assure du bon traitement des MISOs, Avis de travaux, EBO, FNE...

### **Profil - Qualification :**

#### **Techniques de base :**

- Navigation aérienne :
  - .Connaissance de la réglementation et de l'activité CA
  - .Connaissance de l'environnement de la subdivision (SNA, DO et notamment /SIA, CRNA, DSNA, DSAC-O, DSAC-EC, DGAC)
  - .Connaissance du domaine technique et réglementaire en matière de procédures IFR, d'Information Aéronautique, de systèmes et d'environnement
- Anglais :
  - .Connaissance de la langue
- Gestion de projet :
  - .Connaissance des techniques de gestion
- Informatique :
  - .Savoir utiliser les outils nécessaires au chef de subdivision (bureautique générale) et partiellement certains outils spécifiques ACADEMIC, GEOTITAN,...

#### **Qualités requises :**

- Avoir le sens de l'organisation et du management. Etre méthodique
- Savoir observer et analyser les contextes
- Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute
- Communiquer efficacement à l'écrit et à l'oral, qualités relationnelles, animation de réunions
- Savoir déléguer
- Savoir valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité
- Etre clair et concis

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SSE – CA – LFTW/TWR – Aéroport de Nîmes Garons – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFTW/TWR Nîmes Garons - Circulation aérienne (GARONS)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFTW/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MOLINARI, Pascal - 0466053100 pascal.molinari@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 0467131240 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon les conclusions du GS 32h

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SSE – CA – LFTW/TWR – Aéroport de Nîmes Garons  
CONTROLEUR D'AERODROME**

Assure les services de la circulation aérienne sur un poste de travail pour :  
prévenir les collisions y compris sur les aires de manoeuvre  
accélérer et ordonner la circulation aérienne :  
en organisant le trafic (aire de manoeuvre, circulation d'aéroport)  
en intégrant les contraintes d'environnement  
Assurer le service d'alerte et le déclenche en cas de besoin  
Assurer la continuité des services en liaison avec différents organismes adjacents  
Participer à la formation des contrôleurs en cours de qualification

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;  
Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;  
Il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;  
Il participe aux commissions locales de sécurité.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Navigation Aérienne  
Organisation des services CA  
Connaître les règles de fonctionnement de la CA  
- Réglementation  
Connaître la réglementation de la CA  
Connaître et exploiter le Manex  
Savoir intégrer la CA dans l'environnement  
- Formation  
Savoir former les nouveaux contrôleurs  
- Contrôle  
Savoir exercer la qualification du centre  
Connaître les méthodes de travail  
Connaître et savoir utiliser les outils de contrôle  
- Communication :  
Langues  
Pratiquer l'anglais couramment  
- Enquêtes accidents :  
Premières informations  
Savoir engager la procédure adaptée à une urgence

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>ENAC – PSI – Programme Systèmes et Applications – CHEF DE PROGRAMME</b>
Poste offert aux :	IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/PSI/SAP Programme systèmes et applications (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*ENAC/PSI/SAP
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Cadre maîtrise d'oeuvre systèmes d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANIGLIER, Gilles - 05.62.17.43.01 gilles.maniglier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**ENAC – POLE SYSTEMES D'INFORMATION – Programme Systèmes et Applications – CHEF DE PROGRAMME**

Sous l'autorité du chef de pôle, le poste consiste à animer une équipe chargée de la mise en oeuvre des systèmes applicatifs et de leurs interrelations en accord avec le schéma directeur de l'ENAC.

**Les principales activités :**

Manager au quotidien une équipe de 6 personnes :

- gérer les plannings de présence et de congés,
- suivre les projets, activités et résultats de l'équipe en arbitrant les priorités si nécessaire,
- développer les compétences et la résilience de l'équipe,
- recenser et suivre les formations des membres de l'équipe.

Etre garant de la tenue de la documentation et des procédures.

Assurer l'interface avec les autres programmes de PSI.

Etre garant de la bonne disponibilité des applications sur tous les sites.

Suivre, élaborer et gérer les contrats et marchés publics nécessaires au bon fonctionnement des systèmes et applications gérés par le programme.

Participer à l'équipe d'encadrement du pôle.

En tant que personnel d'encadrement, contribue à l'amélioration continue par la mise en oeuvre des processus qualités ISO de l'école.

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- bonne expérience dans la gestion de projets,
- expérience en rédaction de marchés publics,
- expérience dans la rédaction de spécifications, de documents de synthèses et de procédures,
- expérience dans le déploiement et l'exploitation d'applications,
- connaissances en réseau et architecture du SI.

**Savoir-faire / Savoir être :**

- aptitude à l'encadrement,
- adaptabilité au changement,
- capacité à motiver une équipe par l'exemple,
- avoir un bon relationnel tant en interne qu'avec les utilisateurs.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SSE – Service Exploitation – CHARGE D’AFFAIRES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL SNA/SSE - Service exploitation (MARGINANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*K-SSE/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SSE – Service Exploitation – CHARGE D’AFFAIRES**

**ACTIVITES DU POSTE :**

Participe et co-anime les réunions chefs CA aérodromes F et G  
Participe au CODIR  
Suit les dossiers liés aux aérodromes du SNA  
Participe au CHSCT  
Vérifie la cohérence des MANEX, surveille les délais de mise à jour  
Support au chefs CA pour le suivi réglementaire ( FSE; MANEX)  
Assiste le chef de service exploitation dans les domaines associés à son poste  
Recueille et suit les expressions de besoins des aérodromes

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

L'agent notifie les événements sûreté et sécurité dont il aurait pu avoir connaissance.  
Assiste les chefs CA, adjoints et chef SE dans ce domaine

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

Connaissance organisation du service exploitation, du SNA  
Connaissance réglementation circulation aérienne  
Maitrise organisation SMQS SNA

Sens du travail en équipe  
Rigueur et organisation  
Capacité de communication, d'animation de réunion, sens de l'écoute  
Capacité à suivre et surveiller des projets

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – CA – LFLG/TWR – Aéroport de GRENOBLE LE VERSOUD – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE LFLG/TWR Grenoble Le Versoud - Circulation aérienne (LE VERSOUD)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFLG/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	DARTOIS, Guillaume - 04 85 88 10 11 guillaume.dartois@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/CE – CA – LFLG/TWR – Aéroport de GRENOBLE LE VERSOUD  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SSE – CA – LFMV/TWR – Aéroport d'AVIGNON CAUMONT – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/SSE LFMV/TWR Avignon Caumont - Circulation aérienne (AVIGNON)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aéroport*LFMV/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	REYNAUD, Didier - 04 90 84 32 71 didier.reynaud@aviation-civile.gouv.fr ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Selon conclusion GS 32 heures

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/SSE – CA – LFMV/TWR – Aéroport d'AVIGNON CAUMONT – CONTROLEUR D'AERODROME**

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Gère en temps réel de manière sûre et ordonnée l'écoulement du trafic aérien, dans le respect de l'environnement sur les positions LOC et SOL ;
- Signale au chef CA et/ou au RPO les situations d'urgence, les appels de détresse ou les accidents ;
- Notifie les événements liés à la sécurité à des fins de retour d'expérience ;
- Assure les fonctions d'instructeur sur la position dès qu'il remplit les conditions ;
- Peut apporter son expertise dans l'analyse d'incidents et les REX, les études CA et les études Système ;
- Peut participer aux différentes étapes de la formation initiale, en unité et continue des contrôleurs ;
- Collabore avec le personnel de l'exploitant aéroportuaire.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- Assure ses fonctions sur la position en conformité avec la grille de tenue de poste validée par le chef CA ;
- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans les textes ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire ;
- Informe des manques/incohérences et améliorations sur la documentation opérationnelle.

**COMPETENCES**

**Techniques de base :**

- Connaître les procédures, les secteurs, l'environnement aérien et la réglementation ;
- Connaître et exploiter le MANEX ainsi que toute documentation de référence ;
- Connaître les outils systèmes informatiques du contrôle ;
- Utiliser couramment la phraséologie, y compris en langue anglaise ;
- Détenir et maintenir sa mention d'unité ;
- Savoir analyser, anticiper et décider en temps réel ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Accompagner efficacement un tiers en formation ;
- Savoir gérer des situations d'urgence ;
- Savoir s'adapter aux évolutions techniques et opérationnelles ;

**Qualités requises :**

- Capacité d'analyse et de décision ;
- Savoir gérer son stress et être conscient de ses limites ;
- Concilier les contraintes et décider en temps réel ;
- Capacité d'anticipation et vision dans l'espace ;
- Etre rigoureux et vigilant ;
- Savoir gérer des situations d'urgence

**Conditions particulières d'exercice :**

- Etre titulaire d'une licence de contrôleur avec mention d'unité valide ;
- Etre médicalement apte aux fonctions ;
- Détenir une mention linguistique (EN et FR) valide ;
- Travail à horaires semi-permanents

**Formation d'intégration :**

- Stage FCTLA (4 mois) si non titulaire d'une licence de contrôleur ;
- Plan de Formation en Unité agréé et conforme aux exigences réglementaires en vigueur ;

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/CE – EXPL – Subdivision Etudes Environnement – CONCEPTEUR DE PROCEDURES</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/CE K-CE/EXPL/ENV SNA/CE - Subdivision études environnement (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*K-CE/EXPL/ENV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DREVON, Bertrand - 04 82 90 92 80 bertrand.drevon@aviation-civile.gouv.fr BARRAU, André - 04 82 90 92 50 andre.barrau@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	COMBECAVE, Jean-Marc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/CE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Etudes Environnement –  
CONCEPTEUR DE PROCEDURES**

**MISSION** : Création, modification suivi des études d'approches, arrivées et départ aux instruments pour les aérodromes du SNA-CE

**ACTIVITES DU POSTE :**

**GENERIQUES :**

- Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- Identifie les besoins spécifiques pour remplir ses missions
- Travaille en collaboration avec les autres subdivisions et les autres sites
- Participe à la veille réglementaire dans son domaine de compétence
- Peut participer aux groupes de travail locaux, régionaux et nationaux de son domaine de compétence

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans son domaine et sous l'autorité de son chef de subdivision, il participe à la mise en oeuvre de la politique sécurité/qualité.

- Il peut participer au suivi sécurité/qualité
- Il propose et met en oeuvre les actions préventives et correctives
- Il participe à l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation de risques
- Il gère les indicateurs sécurité/qualité pertinents

**SPECIFIQUES :**

**Procédures**

- Participe à la planification des études pour les procédures aux instruments
- Assure la réalisation des études, des dossiers relatifs aux procédures IFR des aérodromes du SNA (création)
- Assurer la maintenance des procédures IFR (traitement des relevés obstacles, mise à jour réglementaire..), met à jour le dossier procédure
- Prépare, fait vérifier et envoi les demandes de modifications de l'AIP (permanente ou temporaire) relatives aux procédures aux instruments
- Vérifie les nouvelles publications lors de leur édition
- Participe à la révision des espaces aériens lorsque le changement est induit par la création ou la révision d'une procédure aux instruments.
- Tient à jour son livret
- Participe à toute activité relative à la constitution du dossier d'approbation d'une procédure dans le cadre des prérogatives de la subdivision études environnement.

**Environnement :**

- Assure la prise en compte de l'environnement dans les projets, participe à la réalisation des dossiers d'impact environnemental

**Obstacles**

- Etudie l'impact d'érection d'obstacles sur les procédures aux instruments (projets, érection temporaire et définitive)

**Locales**

- Participe à la mise à jour des la documentation relative à l'information aéronautique de la subdivision
- Assure la rédaction de l'information temporaire prévisible ou imprévisible en cas de besoin

## **Profil - Qualification :**

### **Techniques de base :**

- Bonnes connaissances des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint)
- Connaissances de la réglementation pour la conception des procédures (RECUEIL POUR LA CONCEPTION DES PROCÉDURES DE VOL AUX INSTRUMENTS, DOC 8168, manuels OACI associés)
- Connaissance de la réglementation de la Circulation Aérienne

### **Qualités requises :**

- Organiser, planifier, suivre un dossier
- Travail en équipe
- Connaissances de la réglementation de la Circulation Aérienne
- Connaissance du milieu opérationnel
- Sens de l'organisation, rigueur et méthode
- Capacité d'adaptation

### **FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation globale à la conception de trajectoires IFR : module 1, 2 et 3
- Formation au logiciel Géotitan
- Etudes de sécurité (DESNA ou sensibilisation locale)
- Séminaire information aéronautiques
- Séminaire sur les données géographiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/SSE – EXPL – Subdivision Etudes Environnement – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE K-SSE/EXPL/ETUD SNA/SSE - Subdivision études, environnement (MARIGNANE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*K-SSE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Economie et développement durable Chargé de l'évaluation environnementale des activités de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROZALEN, Stéphane - 04 42 31 15 21 stephane.rozalen@aviation-civile.gouv.fr CALLEC, Serge - 04 42 31 14 11 serge.callec@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	En remplacement de VISSIO Sylvie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNA/SSE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Etudes Environnement –  
CHEF DE SUBDIVISION**

**ACTIVITES DU POSTE :**

Le Chef de la subdivision Etudes-Environnement, participe sous l'autorité du chef de Service Exploitation du SNA SSE, à la mise en oeuvre des moyens nécessaires à l'exécution de ses missions

Il anime et encadre son équipe

IL assure l'intérim du chef de Service Exploitation.

Il assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles, il arbitre, et prend les décisions si nécessaire.

Il favorise une logique de fonctionnement coopératif avec les autres subdivisions du service exploitation, et avec d'autres services, si nécessaire.

Il assiste et conseille le chef du Service Exploitation, dans les domaines d'actions de la subdivision : Espace, Information aéronautique, Système et Environnement.

Il participe, en tant que de besoin, aux formations/informations des équipes de contrôle : briefing;

Il rend compte du résultat de travaux, de réunions de manière claire et concise.

**Espace :**

Il coordonne et participe aux études « Espace » au niveau du SNA. En fonction des projets, il s'entoure d'expertises locales.

Il représente le SNA lors de la coordination planifiée « Espace » au plan national.

Il représente le service exploitation aux réunions du CCRAAGALS.

Il participe aux CRG SE en tant qu'expert,

Il anime et coordonne les réunions avec les usagers de l'aviation légère et sportive dans le cadre d'informations ou de travaux sur les dossiers « Espace ».

**Info Aéronautique :**

Il harmonise et coordonne les travaux « Information aéronautique » avec l'assistant en charge de ce domaine : harmonisation des projets espaces et des délais de publication, vérification de la conformité des publications aéronautiques;

Il gère la planification aéronautique avec l'assistant en charge de ce domaine.

**Systèmes :**

Il harmonise et coordonne les travaux « Systèmes » avec les assistants en charge de ce domaine : validation des spécifications, suivi des projets en coordination avec le service technique.

**Environnement :**

Il harmonise et coordonne les travaux « Environnement » avec l'assistant en charge de ce domaine.

Il conseille le chef de Service Exploitation en matière de procédures IFR/nuisances sonores.

**Management de la sécurité/qualité :**

Il participe à l'élaboration des dossiers de sécurité, d'études préliminaires d'impact sur la sécurité.

Il est membre des CLS.

Il participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Il met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Il participe aux procédures de retour d'expérience.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Est membre, si besoin, des CLS ou des structures de concertation mixtes du SNASSE.

Met en oeuvre les actions préventives ou correctives.

Participe ou fait appliquer les procédures d'évaluation ou d'atténuation des risques.

Participe aux procédures de retour d'expérience.

Participe à l'élaboration des EPIS et des dossiers de sécurité

## **Profil - Qualification :**

### **Techniques de base :**

Connaitre le contexte opérationnel et humain

Connaitre les organigrammes, du centre, de la DGAC , des différents services et partenaires extérieurs.

Connaissance du contexte CA, des Procédures CA.

Connaitre les domaines techniques et réglementaires de la subdivision, y compris les référentiels applicables.

Vision et aptitude à définir des plans d'action.

Compétence dans la gestion de projet.

Savoir travailler en équipe, écouter, donner un avis technique

Compétence en matière de communication, écrite et orale.

Aptitude à l'animation d'un groupe de travail.

Savoir repérer les comportements

Savoir renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion

### **Qualités requises**

Savoir observer et analyser les contextes.

Savoir gérer les tensions et les pressions de groupes ou de personnes

Savoir déléguer.

Savoir instaurer un climat de confiance, une qualité d'écoute.

Savoir valoriser ses collaborateurs et leur permettre d'exprimer leur potentialité.

Etre clair et concis même sur les sujets complexes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>BEA – Département Technique – ENQUÊTEUR SPECIALISE</b>
Poste offert aux :	IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	BEA BEA/TECH Département technique (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur spécialisé*BEA/TECH
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur spécialisé
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MENEZ, Christophe - 01 49 92 74 36 mnz@bea-fr.org CONDETTE, Johan - 01 49 92 78 49 cde@bea.aero
Personne remplacée :	AGNESETTI, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **BEA – Département Technique – ENQUETEUR SPECIALISE**

Le titulaire du poste participera aux enquêtes de sécurité du BEA, suite aux accidents et incidents survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger en tant qu'enquêteur spécialisé du Pôle "Enregistreurs et systèmes avioniques" (Pôle ESA) avec une spécialisation dans l'exploitation des données issues d'enregistrements audio et/ou vidéo.

Au sein du Département technique, le Pôle ESA est en charge de :

- la lecture des enregistreurs de vol réglementaires "boîtes noires"
- l'exploitation des enregistrements (FDR, audio/vidéo, ATM, systèmes)
- la réalisation et/ou supervision des examens des systèmes avioniques embarqués
- la gestion des laboratoires avionique, enregistreurs, audio-vidéo et ATM

### **Tâches :**

Dans le cadre d'enquêtes conduites par le BEA ou auxquelles le BEA participe, le candidat retenu réalisera les travaux suivants :

- Participation à la lecture des enregistreurs de vol
- Réalisation de transcription des communications audio
- Analyse acoustique des enregistrements audio : identification des signatures acoustiques, comparaison avec des échantillons sonores, etc
- Analyse des images : technique de photogrammétrie, connaissance optique
- Développement et amélioration des outils d'analyse des données audio-vidéo
- Rédaction de documents techniques et participation à l'élaboration de rapport d'enquêtes
- Participation à des examens et des groupes d'enquêtes

Le candidat sera confronté quotidiennement à l'écoute de données audio et à la visualisation d'images sensibles. Il aura vocation à participer aux travaux d'analyse des enregistrements CVR (cockpit voice recorder) dans le cadre d'enquête majeure en France et à l'étranger. A ce titre, le candidat devra savoir faire preuve de discrétion et appliquer de manière stricte les règles de confidentialité du BEA.

Le candidat devra être rapidement autonome et devenir l'un des référents techniques du département pour le traitement des données audio et vidéo. Il devra également participer au développement et l'amélioration des outils associés.

### **Profil - Qualification :**

Personne qualifiée avec une forte spécialisation en analyse acoustique et présentant le profil suivant :

- Capacité auditive adaptée au poste
- Connaissances solides en théorie du son
- Connaissances solides en analyse acoustique (analyse spectrale avec des outils dédiés)
- Connaissances élémentaires en analyse de la voix (comparaison de voix, analyse des variations intra-individu de la voix)
- Connaissances en électronique numérique et analogique souhaitées
- Connaissances en mathématiques appliquées, traitement du signal, filtrage de données
- Connaissances en programmation (matlab, langage objet ou similaire) souhaitées
- Volonté de développer les compétences du laboratoire
- Qualités rédactionnelles (anglais et français)
- Anglais indispensable (lu, écrit, parlé)

Des connaissances élémentaires des techniques de photogrammétrie (mesures sur images) seraient un plus. A défaut, le candidat acquerra ces compétences par le biais de formations internes.

Le candidat devra également présenter les qualités suivantes :

- Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités dans un cadre international
- Qualités relationnelles
- Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse
- Autonomie et capacités d'adaptation

Un audiogramme sera nécessaire pour valider les capacités auditives du candidat.

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SO – SR – Division Sûreté – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SO DS-SO/SR/SUR Division sûreté (MERIGNAC CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SO/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MORNON, Christophe - 05.57.92.83.71 christophe.mornon@aviation-civile.gouv.fr GALAND, Hervé - 05.57.92.81.21 herve.galand@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	GALAND, Hervé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SO – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – Division Sûreté –  
CHEF DE DIVISION**

Encadre les personnels de la division sûreté et coordonne le travail à effectuer.

- Coordonne l'action des partenaires concernés par la sûreté
- Élabore les textes réglementaires locaux
- Fournit des avis techniques sur l'aspect sûreté des projets des exploitants d'aérodromes
- Contrôle le respect de la réglementation et son application dans le domaine de la sûreté
- Pilote les CLS, COS, et les commissions sûreté de la DSAC/SO
- Vient en appui aux exploitants des aérodromes de la DSAC/SO
- Fournit des agréments sûreté aux sociétés et organismes
- Participe à la démarche qualité
- Participe à l'élaboration de la réglementation de sûreté et de la méthodologie de la surveillance
- Accompagne les audits sur les aéroports de la DSAC/SO
- Est le référent sûreté pour les autorités préfectorales

**Profil - Qualification :**

Connaître le contexte organisationnel et humain

Connaître les composantes techniques d'une DSAC

Faire appliquer la réglementation en matière de sûreté et les modalités de son contrôle

Connaître et faire connaître les règles de sûreté

Savoir animer des stages

Connaître les techniques d'audit

Connaître le fonctionnement aéroportuaire

**Savoirs faire**

Avoir le sens des relations humaines

Faire preuve d'organisation

Faire preuve de rigueur et de discrétion

Faire preuve de pédagogie

**Expérience souhaitée**

Acquis professionnels

Connaissance de la DGAC et du fonctionnement des aéroports

Formation initiale et continue

Sûreté - Conduite d'audit

Conditions particulières d'exercice

Astreintes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LFPO – AG – LFPN – Aéroport de TOUSSUS LE NOBLE – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAs/RP LFPO/AG/LFPN Organisme Orly-AG - AG - Toussus Le Noble - CA (TOUSSUS LE NOBLE)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFPO/AG/LFPN
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr AQUILEIO, Stéphane - 01 39 56 34 75 stephane.aquileio@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32 h

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



**SNAs/RP – Organisme Orly – Aviation Générale – LFPN – Aéroport de TOUSSUS LE NOBLE – CONTROLEUR D'AERODROME**

Assurer la fourniture du service de contrôle d'aéroport de Toussus le Noble

Rattaché au Chef du Service Aviation Générale

**Profil - Qualification :**

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

**COMPETENCES :**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

**Qualités requises :**

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation de base sur l'organisation du SNA-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTA – Bureau des Mesures de Sécurité de l'Aviation Civile – SPECIALISTE REGALIEN</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DTA DTA/SRD/1 Bureau des mesures de sécurité de l'aviation civile (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste régalien*DTA/SRD/1
Filière / Métier :	Ingénierie et aménagement Chargé de mission assistance à maîtrise d'ouvrage
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	OREBI, VERONIQUE - 01 58 09 44 52 veronique.deplace@aviation-civile.gouv.fr GELY, Frédérique - 01 58 09 40 28 frederique.gely@aviation-civile.gouv.fr
Remarque : Autre personne à contacter :	Mme Sonia HIFDI - 01 58 09 41 18 sonia.hifdi@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	VERIN, Morgan

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

**Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT  
n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

**Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTA – Bureau des Mesures de Sûreté de l'Aviation Civile – SPECIALISTE REGALIEN**

Au sein de la sous-direction de la sûreté et de la défense de la Direction du Transport Aérien, le bureau des mesures de sûreté de l'aviation civile (SRD1) est chargé :

- de proposer la position nationale en matière de sûreté de l'aviation civile ;
- d'intervenir en tant qu'autorité compétente une fois que cette position est arrêtée aussi bien auprès des organismes internationaux (OACI, Union européenne, CEAC, G7) qu'auprès des partenaires étrangers (USA, Grande-Bretagne, Pays Bas,...);
- de faire évoluer en conséquence la réglementation nationale, dans un cadre collectif au niveau de la sous-direction SRD, de la DGAC (DSAC/SUR, STAC, ENAC) et du Gouvernement (SGDSN ,police , gendarmerie, douanes ) ;
- de soutenir et de proposer, en collaboration avec les principales parties prenantes des projets permettant de répondre aux menaces actuelles et émergentes ;
- d'assurer la relation avec les opérateurs et leurs organismes de représentation ;
- de proposer, suivre et mettre en oeuvre des expérimentations dans le domaine de la sûreté et en particulier de mettre en oeuvre le programme innovant Vision Sûreté ;
- d'assurer la liaison opérationnelle et administrative avec le service technique de l'aviation civile.

**Tâches :**

La sûreté de l'aviation civile est une combinaison de moyens humains, techniques et organisationnels pour assurer la protection de l'aviation civile contre les actes terroristes. Le bureau SRD1, en charge en particulier de la définition des mesures de sûreté est amené à évaluer les hypothèses et les impacts des différents projets de réglementation qu'ils soient OACI, européens ou français.

**Le spécialiste régalien exerce trois missions principales :**

1/ Expertise des projets de réglementation

- Il analyse, en liaison avec les autres membres concernés du bureau, certains projets de modification réglementaire européens ou OACI qui nécessitent des travaux approfondis de manière à prendre en compte les contextes et impacts humains techniques et organisationnels de ces projets.
- Il participe à l'élaboration de la position de la DTA, voir de la DGAC et recueille les avis d'experts des services de la DGAC concernés (DSAC et STAC principalement) et des autres ministères concernés.
- Il peut être amené à animer des réunions d'information et de séances de questions/réponses avec les opérateurs sur les aspects techniques.

2/ Soutien à l'action internationale

- Il soutient les actions du chef de bureau des mesures de sûreté, de son adjoint et du chef de programme actions internationales pour s'assurer de la cohérence des actions internationales en matière de sûreté de la sous-direction de la sûreté et de la défense et plus généralement de la DGAC aussi bien au niveau multilatéral (OACI, G7), européen (Commission européenne et CEAC) et bilatéral (coopération avec certains pays tels que les USA, le Canada, la Russie, les Pays-Bas et le Royaume-Uni).
- Il peut être amené à présenter et défendre directement certaines positions de la DGAC lors de réunions internationales.

### 3/ Focus particulier sur le fret

- Il suit en direct la réglementation nationale et internationale en ce domaine ;
- Il rédige les adaptations réglementaires nationales si nécessaire ;
- Il est l'interface avec la DSAC et avec les autres bureaux de la sous-direction pour ce domaine ;
- Il est le point de contact des autres ministères en particulier les douanes pour ce domaine ;
- Il participe aux réunions européennes et internationales pour ce domaine afin d'y exposer et défendre la position française.

Enfin, il participe en tant que de besoin à tout dossier du ressort de la sous direction, susceptible de lui être confié par la chef du bureau des mesures de sûreté, la sous-directrice adjointe de la sûreté et de la défense ou la sous-directrice de la sûreté et de la défense.

#### **Profil - Qualification :**

- Capacité et goût à travailler en équipe, en particulier au sein du bureau et de la sous-direction ;
- Capacité à établir des relations de confiance avec des interlocuteurs multiples ;
- Curiosité ;
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'anticipation ;
- Capacité à transformer des analyses reçues de divers experts en analyse directement utilisable pour un décideur ;
- Capacité à représenter seul la DGAC dans des réunions externes, y compris internationales ;
- Réactivité ;
- Autonomie ;
- Maîtrise de l'anglais, en particulier capacité à s'exprimer en public et à mener des discussions ainsi qu'à rédiger dans cette langue (autres langues bienvenues) en particulier sur des sujets techniques liés à la sûreté ;
- Déplacements de courte durée et ponctuels à prévoir.

### **RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LFPO – AG – LFPL – Aéroport de LOGNES EMERAINVILLE – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAs/RP LFPO/AG/LFPL Organisme Orly-AG - AG - Lognes Emerainville - CA (LOGNES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFPO/AG/LFPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01 69 57 69 03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr PEREZ, Thierry - 01 60 17 86 31 thierry.perez@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	GS 32h

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNAs/RP – Organisme Orly – Aviation Générale – LFPL – Aéroport de LOGNES  
EMERAINVILLE –CONTROLEUR D'AERODROME**

**Profil - Qualification :**

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance,
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX,
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU,
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

**COMPETENCES :**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

**Qualités requises :**

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNAs/RP – LFPO – AG – LFOX – Aéroport d'ETAMPES MONDESIR – CONTROLEUR D'AERODROME</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPO/AG/LFOX Organisme Orly-AG - AG - Etampes Mondésir - CA (ETAMPES)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur d'aéroport*LFPO/AG/LFOX
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LIMARE, Marc - 01.69.57.69.03 marc.limare@aviation-civile.gouv.fr NOTRY, Thierry - 01.60.80.95.63 thierry.notry@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Décision GS 32H

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNAs/RP – Organisme Orly – Aviation Générale – LFOX – Aéroport d'ETAMPES MONDESIR –  
CONTROLEUR D'AERODROME**

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Est responsable sur la position de contrôle de rendre tous les services de la C.A ;
- Prend part à la formation pratique des contrôleurs en qualité d'ISP ;
- Peut exercer les fonctions d'examineur ;
- Participe aux CFU (Commissions de Formation en Unité) ;
- Participe à l'évolution des systèmes sur le plan local.

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

Dans le domaine de la gestion de la sécurité :

- il notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- il maintient ses compétences et conditions d'exercice comme définis dans le PCU ;
- il participe aux commissions locales de sécurité auxquelles il est convié.

**FORMATION D'INTEGRATION :**

- Formation de base sur l'organisation des SNAs-RP et du service Aviation Générale ;
- Formation théorique sur le fonctionnement de l'organisme de contrôle ;
- Formation pratique devant déboucher sur la mention d'unité de l'organisme de contrôle.

**Profil - Qualification :**

**Techniques de base :**

- Connaissance de la réglementation de la circulation aérienne.
- Connaissance des outils de contrôle.

**Qualités requises :**

- Gestion de situations inhabituelles.
- Travail en groupe.

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aéroport soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DTA – MCU – Bureau de la Réglementation de la Navigation et de l'Espace Aérien – CHEF DE PROGRAMME</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/MCU/1 Bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DTA/MCU/1
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MANTOUX, Gilles - 01 58 09 40 07 gilles.mantoux@aviation-civile.gouv.fr BANEGE, Lionel - 01 58 09 47 12 lionel.banega@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BIZET, philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DTA – MISSION DU CIEL UNIQUE EUROPEEN ET DE LA REGLEMENTATION DE LA NAVIGATION AERIENNE – Bureau de la Réglementation de la Navigation et de l'Espace Aérien – CHEF DE PROGRAMME**

Au sein de la mission du ciel unique européen et de la réglementation de la navigation aérienne de la direction du transport aérien, le bureau de la navigation aérienne et de l'espace aérien (MCU-R) est en charge de la réglementation relative à la navigation aérienne et de la gestion de l'espace aérien national au travers des activités principales suivantes :

- le suivi des normes internationales (OACI) et des règles européennes et l'élaboration de la réglementation nationale relative à la navigation aérienne (règles de l'air, services de la navigation aérienne, gestion du trafic aérien, procédures et équipements de navigation aérienne, ...),
- la gestion de l'espace aérien national en liaison avec le ministère de la défense, et notamment la préparation des réunions du Directoire de l'espace aérien et l'organisation des travaux afférents en liaison avec les organismes civils et militaires concernés,
- la mise en oeuvre du bloc d'espace aérien fonctionnel FABEC avec les Etats parties prenantes.

**Responsabilités :**

- gère en liaison avec le chef de division des domaines réglementaires de la navigation aérienne parmi les domaines suivants : navigation fondée sur la performance, procédures aux instruments et cartographie, obstacles, information aéronautique, équipement CNS et assistance météorologique.
- représente l'administration auprès des acteurs du secteur et devant des instances européennes et internationales lors de l'élaboration de textes à caractère normatif dans son domaine.

**Activités :**

- assure le suivi et la préparation des règlements dans son domaine ;
- initie et propose la modification des textes réglementaires nationaux et répond aux sollicitations des acteurs nationaux ;
- suit l'élaboration des règlements européens et des normes internationales en relation avec son domaine et répond aux propositions normatives émanant des instances européennes et internationales ;
- anime et assure la coordination et la concertation relatives à son domaine avec les usagers aériens et les organismes civils et militaires ;
- participe en tant que de besoin à des réunions internationales (OACI, AESA, Eurocontrol ...) dans son domaine et assure la coordination avec les experts de la DGAC participant à ces réunions ;

**Profil - Qualification :**

- Aptitude à aborder des sujets techniques dans le domaine de la navigation aérienne ;
- Capacité d'analyse et de synthèse ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Capacité à gérer différents points de vue, à négocier à convaincre ;
- Savoir anticiper et faire preuve d'initiative ;
- Connaissance de l'anglais (lu, écrit, parlé).

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – Division Sûreté – CHEF DE DIVISION</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/SUR Division sûreté (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de division*DS-SE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.08
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance INSP SUR selon les modalités précisées par l'arrêté licences
Personne remplacée :	BALESTRACCI, Myriam

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULARITE – Division Sûreté –  
CHEF DE DIVISION**

Encadrement et animation de la division sûreté :  
coordination et suivi de la mise en application de la réglementation sûreté sur le territoire de la  
DSAC-SE  
Suivi de la taxe d'aéroport

**Activités principales :**

Organisation et coordination de la surveillance sûreté  
Suivi de la mise en oeuvre de la réglementation locale et des actions correctives  
Coordination entre les différents acteurs de la sûreté aéroportuaire (douane, police, gestionnaires,  
exploitants...)  
Instruction et délivrance d'agrément  
Participation aux réflexions sur les évolutions réglementaires et méthodologiques  
Participation à des missions d'audits et d'inspections nationales et internationales  
Collationnement et contrôle du financement par la taxe d'aéroport  
Traitement des affaires relatives à la défense et à la sécurité civile  
Participe à l'astreinte de direction DSAC/SE

**Profil - Qualification :**

**Connaissances :**

- connaissance de la réglementation sûreté
- maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives
- connaissance de l'exploitation des aéroports et compagnies
- maîtrise de l'anglais

**Aptitudes générales :**

- aptitude au management et à la communication
- gestion de projets
- capacité d'analyse des textes juridiques

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – OPA – Subdivision Transport Aérien – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté licences.
Personne remplacée :	FAGES, Luc

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Transport Aérien –  
CHEF DE SUBDIVISION**

Assure la surveillance des entreprises de transport aérien public et instruit les demandes de certificat de transporteur et l'ensemble des autorisations associées.

Encadre le personnel de la subdivision et coordonne le travail à effectuer

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs et au personnel navigant

Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilité

Maîtrise des techniques d'audit

Expérience du pilotage appréciée

**Qualités requises :**

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- sens des relations humaines, aptitude à gérer des situations conflictuelles,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – OPA – Subdivision Transport Aérien – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/TA Subdivision transport aérien (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/OPA/TA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FAGES, Luc - 04 42 33 11 22 VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/CAT/INSP-SEN selon les modalités précisées par l'arrêté licences.
Personne remplacée :	DELBES, Véronique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Transport Aérien –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE Opérations (IOPS)**

En charge du suivi de compagnies aériennes :

informe les postulants sur les conditions de délivrance des certificats de transporteur aérien,  
instruit les demandes, et assure la surveillance continue des entreprises autorisées au regard de la  
réglementation technique en vigueur, et conformément aux procédures du Manuel du Contrôle  
Technique,  
analyse la documentation technique avec le support d'experts  
planifie et réalise les audits des compagnies surveillées en DSAC Sud-Est, et participe à des audits  
dans les autres DSAC IR,  
suit les actions correctives,  
travaille avec les autres services concernés (DSAC EC, OSAC, OCV),  
suit les évolutions techniques et réglementaires.

Peut se voir confier le traitement de questions techniques spécifiques

**Profil - Qualification :**

**Connaissances en :**

- techniques d'audits
- réglementation d'exploitation des aéronefs,
- réglementation du personnel navigant,
- navigabilité des aéronefs,

**Qualités requises :**

- esprit d'analyse, de synthèse et de rigueur,
- communication,
- adaptation aux changements,
- travail en équipe,
- disponibilité
- bon niveau de compréhension de la langue anglaise écrite

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – OPA – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation et Etudes Opérationnelles – Nice – CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/OPA/CT/N Subdivision ctrl techn d'exploitation et études opér - Nice (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Contrôleur tech d'exploitation*DS-SE/SR/OPA/CT/N
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Contrôleur technique d'exploitation
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	COUGOUIL, Olivier - 04 42 33 12 88 olivier.cougouil@aviation-civile.gouv.fr VIALARD, Benjamin - 04 42 33 76 62 benjamin.vialard@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance OPS/RAMP/CTE selon les modalités précisées par l'arrêté licences.
Personne remplacée :	DUFOUR, Christian

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
OPERATIONS AERIENNES – Subdivision Contrôle Technique d'Exploitation et Etudes  
Opérationnelles – Nice – CONTROLEUR TECHNIQUE D'EXPLOITATION**

Assure le contrôle au sol des aéronefs de transport public des entreprises françaises et étrangères au départ ou à l'arrivée d'un terrain du ressort territorial de la DSAC SE. Ces contrôles portent sur la préparation des vols, les équipements embarqués, les documents réglementaires (aéronef et équipage), l'état général de l'aéronef et le chargement de l'appareil  
Ces contrôles peuvent également porter sur des aéronefs exploités en aviation générale.

- participe au système d'astreinte en vue de la réalisation des contrôles ciblés

**Profil - Qualification :**

- Maîtrise de l'anglais oral et écrit
- Maîtrise de la réglementation relative à l'exploitation des aéronefs et au personnel navigant
- Connaissance de l'exploitation des aéronefs et de la documentation associée
- Connaissance de la technologie aéronef

Le niveau d'anglais minimum 4 OACI ou B2 européen ou équivalent conditionne l'obtention de la qualification CTE

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – RDD – Subdivision Régulation Navigation Aérienne – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR Département surveillance et régulation (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04 42 33 75 58 DUMONT, Stéphane - 04 42 33 76 37
Personne remplacée :	BARRIERES, Jean-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
REGULATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Subdivision Régulation Navigation  
Aérienne – CHEF DE SUBDIVISION**

Il (elle) assure :

l'organisation et le suivi de la concertation sur l'utilisation de l'espace aérien, la préparation et l'organisation des CCRAGALS et CRG correspondants,  
le traitement et le suivi des dossiers de changement temporaire ou permanent de l'organisation de l'espace aérien du sol au FL115,  
la fonction d'informateur et de coordonnateur pour l'information aéronautique,  
la gestion des fréquences aéronautiques (OPC et AFIS),  
la préparation des avis rendus aux préfets sur les créations de plates-formes aéronautiques, s'agissant de leur insertion dans l'espace aérien,  
l'harmonisation des méthodes de traitement et la coordination avec les Délégations de la DSAC-SE,  
l'instruction des dossiers de lâchers de ballons, feux d'artifice, laser et skytracers pour les départements de Provence.

**Profil - Qualification :**

Aptitude au management et au travail en équipe.

Aptitude à la communication, capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (autres services de l'Etat, usagers aéronautiques).  
Bonne connaissance de la réglementation européenne et nationale concernant la navigation aérienne et les espaces aériens.  
Bonne connaissance du monde de l'aviation générale, légère et sportive.  
Bonne connaissance de la documentation aéronautique.  
Expérience de pilote privé ou de contrôleur aérien souhaitée.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – RDD – Subdivision Planification et Développement Durable – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/DD Subdivision planification et développement durable (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/SR/RDD/DD
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance dans les spécialités ARIE et QSE selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROQUES, Max

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
REGULATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE – Subdivision Planification et  
Développement Durable – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE** environnement.

Assistant(e) au sein de la subdivision.

Il (elle)

- instruit les dossiers relatifs aux obstacles de grande hauteur et ceux relatifs aux servitudes aéronautiques de dégagement et radioélectriques ;
- prépare les avis aux services instructeurs ou aux demandeurs, après consultation éventuelle des services de la navigation aérienne ;
- apporte assistance aux délégations de la DSAC-SE et au SNIA, voire aux responsables de projets et de chantiers, en matière de traitement des obstacles et leur balisage ;
- veille au retour d'informations et à la publication ou la diffusion des informations aéronautiques liées aux obstacles autorisés et tient à jour les statistiques concernant l'activité «obstacles/urbanisme» ;
- traite des dossiers d'analyse et de réduction des impacts environnementaux, ainsi que les plaintes de riverains hors aérodromes, notamment en mettant en oeuvre l'outil logiciel ELVIRA de trajectographie radar.

**Profil - Qualification :**

Maîtrise de la réglementation technique, des outils informatiques et géomatiques.

- Aptitude au travail en équipe.
- Aptitude à l'analyse et à la synthèse rigoureuses des informations.
- Capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – SR – AGPN – Subdivision Aviation Générale – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04.42.33.11.60 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.76.62
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	ROBUSTELLI, Jean-Charles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AVIATION GENERALE, PERSONNELS NAVIGANTS – Subdivision Aviation Générale –  
INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Inspecteur de surveillance, domaine « Opérations aériennes et navigabilité », spécialité « travail aérien et aviation générale ».

- ULM :

Instruction des demandes de cartes d'identification ULM et documents associés.

- Aviation générale / travail aérien :

Surveillance de l'activité et instruction des demandes de dérogation pour les aéronefs non-habités.

- PSE :

Saisie des événements ECCAIRS relatifs à l'aviation générale

En fonction du profil de l'agent, le périmètre du poste pourra être élargi à d'autres tâches de la subdivision AG : manifestations aériennes, travail aérien avec des aéronefs habités.

**Profil - Qualification :**

Maîtrise des référentiels réglementaires des domaines couverts

Rigueur dans les procédures et méthodes,

Maîtrise des outils bureautiques de base

Sens de la communication et du contact.

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – DEL/COR – Entité Surveillance et Régulation, Aéroports, Développement Durable, Aviation Générale – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/COR/SRA Délég. Corse - Entité SR aéroports, dd, ag (AJACCIO CEDEX 9)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/COR/SRA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LEBAILLY, François - 04.95.23.61.01 /06.15.59.23.00 BERTRAND, Laetitia - 04.95.23.61.14
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance : PN « LIC-PN » et Opérations-Aviation Générale « OPS/AG » selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	BERTRAND, Laetitia

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DELEGATION CORSE – Entité Surveillance et Régulation, Aéroports, Développement Durable, Aviation Générale – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

**Mission principale**

Participer aux activités dans les domaines Aéroport, Licences, Aviation générale et Travail aérien

Activités principales

Assure la surveillance de l'Aviation Générale (manifestations aériennes, plates-formes ULM, aéromodélisme,...) et du Travail aérien (MAP, dérogations de survol, activités particulières aéronefs télé pilotés, ...);

Gère les titres aéronautiques PN ;

Instruit les dossiers d'infraction ;

Elabore les avis techniques sur les dossiers obstacles/ urbanisme "complexes" ;

Assure le suivi de l'information aéronautique (NOTAMs, OAI,..);

Participe à la permanence EPI (facultatif).

**Profil - Qualification :**

**Savoirs Généraux et pratiques**

Maîtrise du domaine réglementaire national et international

Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés

Maîtrise des procédures de délivrance des autorisations administratives

Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

**Savoirs faire**

Sens des responsabilités ;

Qualité d'organisation, et de communication, notamment avec les acteurs institutionnels locaux : services préfectoraux, DZ PAF, BGTA, CCI...);

Aptitude à la prise de décision sur les plans technique et humain ;

Aptitude à l'écoute et aux propositions ;

Esprit de rigueur, d'analyse et de synthèse ;

Capacité à rédiger des rapports.

**RÈGLES D'AFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

**- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**

**- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/SE – DEL/CAZ – Division Aviation Générale – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DEL/CAZ/AG Délég. Côte d'Azur - Division aviation générale (NICE CEDEX 3)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DEL/CAZ/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Gestionnaire de dossiers techniques
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	PEZZETTA, Patrick - 04.93.17.23.01 GUYON, Pascal - 04.93.17.23.68
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention des licences de surveillance « Opérations/Aviation générale » et « Personnels naviguants/organismes formation-inspecteur AIRCREW »
Personne remplacée :	MUSSI, Marie-Pierre

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/SE – DELEGATION COTE D'AZUR – Division Aviation Générale – INSPECTEUR DE LA SURVEILLANCE**

Avis techniques relatifs aux plates-formes particulières (aérodromes à usage privé, hélistructures, plates-formes ULM, altistructures,..)

Agrément, surveillance et suivi des organismes de formation (OD, ATO, IULM,..)

Suivi des dossiers AIR OPS (NCC, SPO,..)

Suivi des sociétés de travail aérien dont drones ( MAP, dérogations de survol , opérations,..)

Manifestations aériennes et activités diverses (lâchers de ballons, feux d'artifice,..)

Circulation aérienne (dont initialisation ZRT,ZIT,) et information aéronautique (parachutage occasionnel,..)

Délivrance titre navigabilité et LSA ULM

Dossiers grands événements (GPM, FIF,)

Infractions, contentieux

**Profil - Qualification :**

connaissance du monde de l'aviation générale

sens de la relation avec l'utilisateur

bonne connaissance de la réglementation

méthode et rigueur

connaissances en informatique

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

**- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**

**- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>BEA – Département des Investigations – ENQUÊTEUR GENERALISTE</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC
Affectation :	BEA BEA/INVES Département des investigations (LE BOURGET CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Enquêteur généraliste*BEA/INVES
Filière / Métier :	Enquêtes et analyses de sécurité aérienne Enquêteur généraliste
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELLIER, Damien - 01 49 92 72 99 damien.bellier@bea.aero
Personne remplacée :	MAUVIOT, Philippe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

## **BEA – Département des Investigations – ENQUETEUR GENERALISTE**

Le titulaire du poste conduit ou participe aux enquêtes de sécurité sur les accidents et incidents graves survenus à des aéronefs civils en France ou à l'étranger, et des études de sécurité. Il apporte également une expertise transverse au département en matière de conception, de conduite du vol et d'exploitation des aéronefs à voilure tournante.

### **Tâches :**

Recueille et exploite les données factuelles et organise les dossiers d'enquête  
Analyse les données factuelles pour déterminer les circonstances et les causes de l'événement  
Organise et participe à des réunions d'avancement avec les acteurs de l'enquête  
Participe à des groupes d'enquête  
Produit des rapports d'enquête  
Propose des recommandations de sécurité  
Présente le rapport d'enquête aux familles des victimes  
Assure la permanence H24 du BEA (~ 4 semaines par an)  
Représente le BEA auprès des acteurs institutionnels impliqués sur les enquêtes de sécurité  
Peut maintenir une pratique du vol sur aéronef à voilure tournante

### **Profil - Qualification :**

Principes et méthodes de la sécurité aérienne  
Connaissances techniques, opérationnelles et réglementaires en aéronautique  
Connaissance des acteurs de l'aéronautique  
Anglais aéronautique  
Facteur humain en aéronautique  
Savoir gérer et s'adapter à une situation de crise  
Rigueur dans le raisonnement et dans la méthode  
Qualités rédactionnelles  
Sens des relations humaines, y compris dans un contexte international  
Neutralité  
Travail en équipe  
Ouverture d'esprit  
Résistance au stress  
Une qualification récente en matière de pilotage d'aéronefs à voilure tournante serait un atout  
Poste soumis à contrôle médical particulier au titre du métier d'enquêteur

Le titulaire du poste devra faire preuve d'une grande disponibilité, les départs pour la France et pour l'étranger pouvant se faire sans préavis important.

Une formation à l'enquête est dispensée par le BEA à partir de la prise de poste, et tout au long de la carrière d'enquêteur. Associée à l'expérience et aux capacités démontrées lors d'enquêtes réelles, elle débouche sur l'attribution de niveaux d'enquêteurs (débutant, senior, directeur d'enquête) formalisant la capacité de se voir confier des responsabilités croissantes dans la conduite des enquêtes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*TFFR/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG TFFR/BRIA Pointe à Pitre - BRIA Antilles (POINTE A PITRE CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*TFFR/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BLONS, Thierry - 0590 48 21 41 thierry.blons@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	JULIEN, Bernard

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique

Rédige et transmet les plans de vol et messages associés

Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols

Met à jour le fichier de gestion des plans de vols répétitifs(GENRPL)

Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale

Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...

Assure les inspections de l'aire de manoeuvre

Renseigne le PV journalier

Participe au traitement des statistiques de trafic

Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité

Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)

Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :

Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance

Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX

Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais couramment

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/SSE-Assistant de subdivision*LFMT/CA/CTRL
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/SSE LFMT/CA/CTRL Montpellier Méditerranée - Subdivision contrôle (MAUGUIO CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*LFMT/CA/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VELAY, Didier - 04 67 13 11 12 didier.velay@aviation-civile.gouv.fr AMOUROUX, Patrick - 04 67 13 12 40 patrick.amouroux@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	BACH, Marjorie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de la subdivision contrôle

- Seconde le Chef de la Subdivision CTL et assure son intérim.
- Participe à l'élaboration des documents de référence de la Subdivision contrôle.
- Assure la mise à jour et le suivi du MANEX
- Participe aux études de mise en oeuvre des moyens opérationnels, à l'évolution des méthodes de travail.
- Coordonne les activités particulières, les interventions sur les moyens techniques ainsi que les travaux sur la plate-forme avec l'exploitant aéroportuaire.
- Participe aux différents groupes de travail impliquant la subdivision.
- Gestion opérationnelle des équipes (préparation des tableaux de service, tenue à jour des consignes et de la documentation contrôle, préparation des consignes journalières CA)
- Peut être amené à assurer la tenue à jour, le recueil et la diffusion des informations opérationnelles vers la tour de contrôle
- Toutes autres missions confiées par le chef de la Subdivision.
- Participe à la permanence opérationnelle de l'organisme de Montpellier.

SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance.
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX.
- Peut participer aux réunions de suivi sécurité ou aux CLS/E.

Techniques de base : compétence circulation aérienne élargie au domaine SNA - connaissance de la réglementation CA - vision globale de tout l'environnement du SNA

Maîtrise des outils bureautique

De fonctionnement :

Esprit de rigueur - autonomie - circulation aérienne - capacité d'anticipation et d'organisation - capacités relationnelles - esprit de décision - réactivité maximale en situation opérationnelle - maîtrise de soi - capacité à rendre compte

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE ADJOINT AU CHEF DE DIVISION
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/SUR Division sûreté (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de division*DS-SE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BALESTRACCI, Myriam - 04.42.33.76.54 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "sûreté/inspecteur de surveillance" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

**ADJOINT CHEF DE DIVISION**

Aide le chef de division à piloter et encadrer la division ;

Assure plus particulièrement le suivi de l'aérodrome de Marseille-Provence (MP) et à l'encadrement des 2 agents sur site.

Assure la continuité dans l'interface avec l'échelon central et les délégations en l'absence du chef de division ;

Participe à la coordination et au suivi de la mise en application de la réglementation sûreté sur le territoire de la DSACSE ;

Participe au pilotage, à la réalisation et au suivi du plan de surveillance de la DSAC SE et hors DSAC SE;

Participe au suivi des actions correctives des PACS, en liaison avec les délégations ;

Participe au suivi des tableaux de bord (PPO, LEP) ;

Participe à l'élaboration des textes réglementaires locaux tels que les arrêtés de police

Participe ou préside la commission de sûreté de MP

Profil - Qualification :

- Sens des relations humaines
- Connaissance du domaine aéroportuaire
- Motivation pour les questions de sûreté
- Aptitude à intervenir sur des sujets sensibles
- Gestion de projet
- Capacité d'analyse de textes juridiques
- Connaissance de l'exploitation des opérateurs surveillés
- Bonne connaissance de l'anglais technique écrit

Déplacements en DSAC SE et hors DSAC SE pour la participation à des actions internationales (audits, inspections, autres missions)

**IMPORTANT : POSTE OUVERT SUITE A LA REORGANISATION DE LA DIVISION SURETE**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHARGE D'AFFAIRE SURETE
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/SUR Division sûreté (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/SUR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BALESTRACCI, Myriam - 04.42.33.76.54 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "sûreté/inspecteur de surveillance" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaire Sûreté

Sous l'autorité du chef de division, inspecteur de surveillance chargé du :

- Suivi de la réglementation en matière de sûreté aéroportuaire et son application par les opérateurs locaux ;
- Analyse documentaire des programmes de sûreté et consignes opérationnelles en fonction du plan de surveillance DSAC SE ;
- Suivi des actions de surveillance mises en oeuvre par les services de l'Etat (inspections ciblées, TSO) ;
- Participation à des inspections de surveillance croisées dans le cadre du plan de surveillance annuel DSAC ;
- Rédaction de rapports ;
- Suivi des tableaux de bord et actions correctives ;
- Instruction et suivi des dossiers d'agrément sûreté ;
- Rédaction et mises à jour de textes locaux relatif à la sûreté (arrêtés, PSA) ;
- Participer aux COS et CLS ;
- Veille réglementaire et diffusion aux opérateurs ayant à en connaître ;

Profil - Qualification :

- Connaissance du domaine aéroportuaire
- Technique bureautique de base
- Motivation pour les questions de sûreté
- Aptitude rédactionnelle
- Sens des relations humaines
- Aptitude à intervenir sur des sujets sensibles
- Certification nécessaire

Déplacements au sein de la DSAC SE et de la DSAC

**IMPORTANT : POSTE OUVERT SUITE A LA REORGANISATION DE LA DIVISION SURETE**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHEF DE SUBDIVISION
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37
Personne remplacée :	ROBERT, Olivier

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chef de subdivision

La subdivision est essentiellement chargée des tâches suivantes :

- dossiers relatifs à la situation administrative et juridique, à la gestion et aux questions domaniales des aérodromes et des installations aéronautiques,
- régulation économique des aéroports (redevances et commissions consultatives économiques),
- instruction des dossiers et suivi des agréments d'assistance en escale (pour l'aéroport de Marseille-Provence),
- questions relatives aux aides d'Etat,
- délivrance et suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien,
- dossiers relatifs au transport public illicite.

Profil - Qualification :

aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée)  
quelquefois sensibles

- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (DTA, SNIA, SNA, préfetures, France Domaine, collectivités locales)



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE CHARGE D'AFFAIRES
Poste offert aux :	ASSAC ATTAE TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/SR/RDD/RE Subdivision régulation économique (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS-SE/SR/RDD/RE
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58 DUMONT, Stéphane - 04.42.33.76.37

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Chargé d'affaires

Il (ou elle) représente l'expertise de la DSAC SE dans les domaines suivants :

- de la délivrance et du suivi des licences préfectorales d'exploitation de transporteur aérien, pour les transporteurs aériens relevant du périmètre géographique de la DSAC-SE,
- des questions relatives aux aides d'Etat aux aéroports et aux compagnies aériennes,
- des dossiers relatifs à la lutte contre le transport public illicite.

Profil - Qualification :

aptitude à travailler sur des dossiers juridiques, économiques et financiers (formation assurée)  
quelquefois sensibles

- bonne connaissance générale de la DGAC et de ses partenaires institutionnels
- aptitude au travail en équipe, tout en étant parfaitement autonome
- capacité à entretenir de bonnes relations avec l'ensemble des interlocuteurs internes et externes à la DGAC (préfectures, DTA, compagnies aériennes, collectivités locales)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/SE-Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/SE DS-SE/AGPN/AG Subdivision Aviation Générale (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-SE/AGPN/AG
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	GORIOT, Raphaël - 04.42.33.11.60 FULCRAND-VINCENT, Valérie - 04.42.33.75.58
Remarque :	Remplacement /redéfinition poste M. FILLINGER
	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPA/TA-AG" selon les modalités précisées par arrêté du 02/07/2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Inspecteur de surveillance, domaine « Opérations aériennes et navigabilité », spécialité « travail aérien et aviation générale ».

Le titulaire du poste sera responsable de la coordination du traitement des dossiers AIR-OPS relevant des annexes NCC, NCO et SPO pour la DSAC Sud-Est, en interne entre les entités chargées du travail aérien et du transport public et entre les deux délégations et le siège de la DSAC Sud-Est. Il sera le point focal pour le traitement des autorisations haut risque et des agréments spécifiques (MEL, RVSM..).

L'agent participera à la surveillance de l'activité et instruction des demandes.

Il contribuera également aux tâches suivantes :

- Manifestations aériennes :

Étude des dossiers de demande, reconnaissance sur site, avis aux préfets, surveillance.

- Autorisations particulières :

hélisturfaces en agglomération dans le cadre des missions de travail aérien.

- Aviation générale / travail aérien :

Instruction des demandes hors AIR-OPS

Profil - Qualification :

Maîtrise des référentiels réglementaires du domaine aviation générale

Rigueur dans les procédures et méthodes, aptitude rédactionnelle

Connaissance des techniques d'audit/inspection

Maîtrise des outils bureautiques de base

Sens de la communication et du contact. Esprit d'initiative.

Déplacements ponctuels sur les départements de la DSAC Sud-Est.

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

**- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**

**- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/CTRL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL Subdivision contrôle (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*C-E/EXPL/CTRL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Hervé - 03.26.84.62.69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr BOULAY, Nicolas - 03.26.84.62.01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	URBANCZYK, Nathalie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

SPECIALISTE EXPLOITATION A LA SUBDIVISION CONTROLE

Gestion du personnel en salle de contrôle

MISSION :

Il est responsable du suivi de la gestion de l'effectif ICNA en salle de contrôle.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

Responsable du suivi de la gestion de l'effectif ICNA en salle de contrôle

- Elaborer le tour de service
- Suivre et traiter les absences
- Déterminer les prévisions UCESO
- Etre en relation permanente avec les Chefs d'équipes et la FMP
- Rédiger des documents de travail (notes d'information et de services)
- Suivre l'information au meuble Chef de salle
- Mettre à jour le Manuel Chef de salle (conception, réalisation, mise à jour, diffusion)
- Participer aux réunions et missions dans son domaine de compétence
- Gestion des mouvements sociaux : préparation, astreinte, dossiers IPO
- Dans le cadre de l'amélioration de la gestion RH en salle de contrôle, conseille et oriente le service exploitation sur les modifications du tour de service, le choix de nouveaux logiciels RH
- En relation avec les chefs d'équipe RH : mise en adéquation des desirata des personnels et des objectifs et règles de gestion

Dans le cadre de l'organisation de la subdivision contrôle :

- Participe à l'équipe RH et suivi réglementaire

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- Maîtrise de l'outil informatique

Qualités requises :

- Organisé
- Respecter les délais

OUTILS : OCTIME, EXCEL, MESSAGERIE, LEA, GRAPHE POTENTIEL FMP

### **RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés "Spécialiste en formation".**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes son nommés :**

- "Spécialiste en formation" pour les Spécialistes,
- "Spécialiste" pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Agent BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Hervé - 03.26.84.62.69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr BOULAY, Nicolas - 03.26.84.62.01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	FADEL, Alain

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, met à jour la documentation aéronautique, assure l'information aéronautique. Il participe à la formation pratique et théorique des nouveaux arrivants au BTIV.

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

- Assurer le service d'alerte aux profits des usagers (suivi des plans de vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
- Exploiter la messagerie RSFTA
- Mettre à jour la documentation aéronautique nécessaire à la Salle de contrôle et au BTIV
- Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM, AIC, Sup AIP)
- Elaborer les protections aéronautiques journalières au profit de la Salle de contrôle
- Participe à la formation des modules ICNA et à celle des agents nouvellement affectés.

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- Connaissance approfondie de la langue anglaise parlé et écrit
- Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- Capacité de réaction à une situation critique
- Communiquer efficacement
- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- Grande adaptation à différentes tâches



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/E-Chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	CRNA/E C-E/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (REIMS CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Chef BTIV*C-E/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ROBERT, Hervé - 03.26.84.62.69 herve.robert@aviation-civile.gouv.fr BOULAY, Nicolas - 03.26.84.62.01 nicolas.boulay@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	STENGER, André

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

MISSION :

Il est chargé de la gestion du BTIV, de l'encadrement et de la formation des agents du BTIV, de la gestion du tour de service des agents du BTIV, des abonnements à la documentation aéronautique du service exploitation et de divers dossiers

Tâches :

ACTIVITES DU POSTE :

En relation avec le Chef de la subdivision Contrôle responsable de la gestion du BTIV

- Responsable de la gestion de la documentation aéronautique du CRNA-Est (commandes, abonnements, dispatching)
  - Encadrer les agents du BTIV
  - Assurer la formation des agents du BTIV
  - Participer à la formation des contrôleurs lors du plan de formation en unité, des PC et des Chefs de Salle pour le service d'alerte
  - Référerant SIA , formation information aéronautique.
  - Traiter les incidents opérationnels du BTIV
  - Entrer les dossiers SAR dans INCA
  - Traiter les FNE internes au BTIV, et celles relatives au service d'alerte avec les organismes de la FIR.
  - Participer aux réunions et GT relevant du BTIV
- Etablir des bilans et renseigner divers indicateurs relatifs au processus R1

Profil - Qualification :

COMPETENCES

Techniques de base :

- Très bonne connaissance de la réglementation et de la documentation aéronautique
- Bonne connaissance du système de contrôle de la CA
- Bonne connaissance des systèmes utilisés au BTIV
- Connaissance du fonctionnement du CRNA, des services de la NA française
- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.
- Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- Anticiper, analyser et synthétiser les problèmes
- Communiquer efficacement oralement et par écrit
- Participer à l'animation d'une équipe
- Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/ANA/AER - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VERDIER, Brigitte - 01 58 09 47 27 MEDIONI, Frédéric - 0158094507
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS-SERV et OR " selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	TARTU, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Pilotage et suivi de l'ensemble des activités de surveillance de la réglementation relative au SSLIA et au Péril Animalier.

Tâches :

- Anime et pilote la surveillance mise en oeuvre dans les domaines du SSLIA et du Péril Animalier (élaboration de la méthodologie et rédaction du MSA et des documents complémentaires : guides, RIR, FAQ...).
- Responsable de diffuser les méthodes de surveillance dans ce domaine (REX, Formation auditeurs, etc....).
- Organise et assure le suivi du conventionnement des organismes de formation.
- Assure les liaisons fonctionnelles nécessaires avec leurs services experts du STAC dans les domaines du SSLIA et du péril animalier.
- Participe à des audits dans les domaines relevant de ses attributions
- Intègre les actions issues de PSE correspondantes à son domaine d'activité.
- Participe aux audits nationaux de certification (réglementation UE et Française).
- Pilote la surveillance continue des aérodromes de St Pierre Pointe Blanche et de Wallis
- Participe au suivi des qualifications des auditeurs du domaine Aéroport

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissance des réglementations SSLIA-Péril animalier et des méthodes de surveillance dans ces domaines

Règlements et évolutions OACI (Annexe14)

Connaissance des méthodes d'audit et de surveillance

Règlement UE 139/2014

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes d'experts

Organisation et méthode

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/SMN
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/SMN Pôle systèmes et matériels de la navigation aérienne (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/SMN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MARCHANT, Bérioska - 0158094182 ILLOUZ, Ilan - 0158094185
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "correspondant études de sécurité" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	FOURNIER, Maxime

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Evaluer l'acceptabilité des études de sécurité. Participer aux audits de surveillance continue des PSNA. Participer à la mise en place de la méthodologie de surveillance des PSNA. Participer en tant qu'expert à la surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments. Organiser le traitement des demandes de dérogation.

Tâches :

- Analyse, vérifie et approuve la conformité des études de sécurité des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) relatives aux changements de procédures, équipements, systèmes, logiciels et réorganisation de l'espace aérien (ex : mise en place de 4Flight, création de couloirs drones, « remote-tower » ...).
- Analyse et valide les méthodologies employées par les PSNA pour la réalisation des études de sécurité.
- Définit et pilote les formations-métiers des inspecteurs de surveillance de la DSAC dans le domaine des changements de la navigation aérienne.
- Participe à l'élaboration et à l'animation des formations des agents de la DSAC relatives aux méthodes de surveillance des changements.
- Définit et élabore les méthodes de surveillance des changements (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR).
- Définit et élabore les méthodes de surveillance de la conception des procédures aux instruments.
- Est auditeur Navigation Aérienne et à ce titre participe à la surveillance continue des PSNA en métropole et outre-mer et participe aux audits sur site
- Représente la DSAC dans les groupes de travail nationaux et européens dans son domaine de compétence.
- Est expert dans le domaine de la surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments.
- Organise le traitement des demandes de dérogation complexes ou à forts enjeux qui lui sont confiées.

Profil - Qualification :

Objectifs de savoirs à moyen terme :

Surveillance de la conception des procédures de vol aux instruments

Connaissance dans le domaine ATM, tant au niveau procédural que technique

Connaissance de l'exploitation des centres de contrôle.

Connaissance de la sécurité des systèmes

Connaissances des réglementations et normes applicables aux matériels et systèmes

Bonne connaissance professionnelle de terrain

Anglais

Savoirs agir

Esprit d'analyse et de synthèse

Sens des relations humaines

Aptitude au travail dans un contexte de coopération inter services

Pilotage de groupes de travail

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-Chef de programme*DS/ANA/CNA
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/CNA Pôle certification des prestataires des services de la NA (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/ANA/CNA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TEJEDOR, Fanny - 0158093726 NICOLAS, Guilhem - 0158094526
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "auditeur navigation aérienne" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	WATREMEZ, Marion

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Auditeur Navigation Aérienne en charge du suivi de la conformité continue des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) aux exigences de sécurité

Tâches :

- Assure le suivi de la conformité continue des prestataires de services de la navigation aérienne (PSNA) aux exigences de sécurité,
- Est auditeur Navigation Aérienne et à ce titre réalise et/ou est responsable d'audits sur site en métropole et outre-mer,
- Elabore et anime des formations relatives aux méthodes de surveillance et aux techniques d'audit,
- Participe à la définition des méthodes de surveillance (manuel du contrôle technique, réunions de coordination avec les DSAC/IR),
- Organise et anime les groupes de travail qui lui sont confiés avec les DSAC/IR, DTA/MCU ou encore les prestataires de services de la navigation aérienne,
- Représente la DSAC dans des groupes de travail européens relatifs au domaine ATM/ANS,
- Contribue à l'amélioration du niveau de sécurité, au travers du suivi des actions du programme de sécurité de l'Etat relatives au domaine navigation aérienne,
- Participe à toute activité du pôle.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Maîtrise des réglementations s'appliquant aux prestataires de la navigation aérienne

Bonne connaissance des méthodes de surveillance

Savoirs agir :

Sens des relations humaines

Animation de groupes de travail

Esprit d'analyse et de synthèse



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/EXA-Inspecteur de surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EXA Pôle examens (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EXA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	CHABROUX, Mireille - 0158094354 BERNADAC, Aude - 0158093565
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	AVRILLON, Chloé

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Gestion des banques de questions des examens théoriques pilotes non professionnels (drones, planeurs, ULM)
- Coordination et standardisation des DSAC/IR pour ces activités
- Coordination avec les fédérations concernées
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA

Tâches :

- Examens théoriques :
- gère les banques de questions d'examens,
- coordonne la création, la validation des questions d'examen (expertise technique) en lien avec les fédérations concernées,
- établit des procédures et assure la standardisation des examens,
- prend en compte les changements réglementaires nationaux ou européens ayant un impact sur les sujets d'examen et contribue à l'évolution de la réglementation,
- effectue les statistiques d'activité.
- Coordonne et standardise les DSAC/IR en vue d'une harmonisation des pratiques relatives aux examens théoriques pilotes non professionnels
- Coordonne la rédaction et le suivi de procédures du Manuel de Contrôle Technique (MCT/PN) pour le pôle EXA
- est le point focal pour la mise à jour des procédures du pôle EXA
- Participe aux autres tâches du pôle examens en cas de besoin, à la demande du chef du pôle ou de son adjoint

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Culture aéronautique
- Connaissance de la langue anglaise
- Connaissance de la bureautique

Savoir-faire / Savoir être

- Discrétion, intégrité et sens de la confidentialité
- Rigueur
- Esprit d'initiative et d'équipe
- Qualité relationnelle avec le public
- Sens des relations humaines

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/FOR -Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/FOR Pôle formation, écoles et simulateurs (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/FOR
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	HALLER, Bruno - 01 58 09 47 86 GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01 58 09 42 70
Remarque :	et Gilbert GUICHENEY - 01 58 09 39 03 - Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "organismes de formation PN" selon les modalités précisées par arrêté du 02 07 15.
Personne remplacée :	DEMAZIERE, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contribue sous l'autorité du chef de Pôle ou de son adjoint :

- aux actions de surveillance des organismes de formation réalisées par le Pôle ;
- à l'élaboration des méthodes, à l'organisation et à la coordination des activités de surveillance des ATO ;
- au suivi qualité/performance (PPO) des activités de surveillance des ATO ;
- au suivi des événements de sécurité au sein des ATO ;
- à l'établissement et au suivi des redevances des ATO et des organismes CCA ;
- à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information utilisés dans le domaine de la surveillance ATO.

Tâches :

- Participer à des audits
- Contribuer à la veille documentaire, au suivi technique et administratif des ATO ;
- Organiser les réunions de coordination/concertation avec les DSAC-IR, avec les représentants des usagers ;
- Répondre aux questions des usagers via une boîte fonctionnelle ; élaborer des FAQ à l'intention des usagers ; contribuer à la mise à jour du site Internet du Ministère ;
- Contribuer à l'amélioration/mise à jour des référentiels internes (MCT-PN) ; contribuer à la mise en oeuvre du RBO ;
- Collecter les données d'activité (réalisées par DSAC/PN et par les DSAC-IR) ; participer à l'élaboration des bilans quadrimestriels (tableaux de bord performance) ; contribuer aux analyses statistiques réalisées ;
- Renseigner les données Signal pour l'ensemble du domaine PN ;
- Suivre les actions d'amélioration affectées au Pôle ou auxquelles le Pôle contribue ;
- Renseigner la base ECCAIRS avec les entrées SGS des ATO ; préparer/organiser les revues nationales d'événements de sécurité ;
- Effectuer les calculs des redevances des ATO et des CCA et en assurer le suivi en liaison avec DSAC/GR ;
- Assister les personnes du Pôle en charge de la MOA des SI contribuant à la surveillance des ATO.

Profil - Qualification :

- Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation concernant la formation aéronautique

Connaissances en bureautique (Word, Excel,...)

Connaissance de l'anglais souhaitée

Connaissance de la réglementation Aircrew

Connaissance des concepts et méthodes de surveillance DSAC

Mise en pratique des techniques d'audit

- Savoir agir / savoir être :

Capacités rédactionnelles

Esprit d'analyse et de synthèse

Rigueur, sens de l'organisation

Goût des relations humaines

## **RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC- Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	GANDOLFO, Nicolas

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Maîtrise d'ouvrage de la base de données informatique dédiée à la gestion des titres des personnels navigants. Chef de projet SIGEBEL.

Tâches :

Tâches en collaboration étroite avec la DSI :

- Proposer au prestataire chargé de la maintenance de SIGEBEL les évolutions nécessaires de l'application à la suite notamment de changements réglementaires

Tâches propres :

- Répondre aux interrogations et demandes des utilisateurs de SIGEBEL :

- . les agents des services des licences des DSAC/IR et de l'échelon central
- . les personnels navigants (utilisation du compte navigant, examinateur)

- Participer aux réflexions sur les évolutions réglementaires en cours et prendre en compte celles qui ont un impact sur l'application SIGEBEL

- Etablir des statistiques (à l'occasion notamment du rapport annuel d'activités de la direction)

- Elaborer des requêtes informatiques pour répondre à certaines demandes et études ponctuelles

- En cas de besoin le titulaire de ce poste peut être ponctuellement appelé à participer à d'autres tâches du pôle (comme notamment les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences).

Une certaine polyvalence des agents est indispensable, compte tenu des obligations de ce pôle envers les usagers.

- Former à l'utilisation de l'application SIGEBEL les agents des services des licences (échelon central et échelons locaux) nouvellement affectés. Elaborer et diffuser des guides d'utilisation

- Le titulaire de ce poste sera amené à participer en collaboration avec les autres agents du pôle aux actions de formation continue.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Maîtrise des outils bureautiques

Connaissance de la programmation informatique et du langage SQL

Connaissance de la réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur, organisation, sens de l'analyse et de l'initiative, sens des relations humaines, goût pour le domaine réglementaire

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/LIC- Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/LIC Pôle licences (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/LIC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BELZUNCE, Muriel - 0158094386 GOYAT, Jean-Michel - 0158094420
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "licences PN" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	ARCANGER, Julien

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

Suivi et mise en application des évolutions réglementaires (règlement 1178 et ses annexes)  
Gestion des validations des licences professionnelles délivrées par des Etats tiers (hors UE).  
Secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant chargé de donner un avis sur certaines validations de licences étrangères ainsi que sur les dérogations à la réglementation.

- Participe à la mise en oeuvre de la réglementation européenne en matière de gestion des licences des personnels navigants « Aircrew »
- Participe à la rédaction et à la mise à jour des procédures MNT/PN et des formulaires associés.
- participe à la formation initiale et à la formation continue des agents des bureaux licences. ( en DSAC/IR)

Le titulaire de ce poste est appelé ponctuellement à résoudre des questions complexes de nature réglementaire qui peuvent impliquer d'autres pôles. Il assure quotidiennement les réponses aux navigants sur la boîte fonctionnelle licences. Cet agent assure le traitement de certains dossiers instructeurs.

- Traite les dossiers de validation des licences étrangères professionnelles des navigants techniques dans le cadre d'opérations particulières (vols de convoyage, d'instruction, de démonstration, etc...) et de location coque-nue d'aéronefs immatriculés en France ;
- Etablit les dérogations à la réglementation relative aux licences des personnels navigants selon la procédure européenne, en accord avec le service de la réglementation (DSAC/ERS) ;
- Etablit des contacts directs avec les autres pôles de la direction technique, de la DSAC ou d'autres directions impliquées dans le traitement des affaires relevant de son domaine de compétence (ex : DSAC/PN/FOR, DSAC /PN/EXA, DSAC /NO, etc...) ;
- Assure le secrétariat du groupe d'experts du conseil du personnel navigant (GPE). A ce titre, cet agent est chargé de réceptionner les demandes, de les analyser au regard de la réglementation en vigueur, de déterminer en accord avec sa hiérarchie, l'opportunité de les soumettre au GPE pour avis et rédige les comptes rendus de séance et les courriers aux demandeurs.

Profil - Qualification :

Connaissances :

Réglementation propre aux titres des navigants

Anglais

Notions de base de droit administratif et communautaire

Maîtrise des outils bureautiques

Savoir-faire / savoir-être :

Rigueur et méthode, organisation, capacité d'analyse, sens des relations humaines et du travail en équipe, goût pour le domaine réglementaire.

Qualités rédactionnelles.

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- **au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- **au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/PN/EPN-Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/PN/EPN Pôle expertise personnels navigants (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/PN/EPN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Éventuelle
Renseignement complémentaire :	LE MAÎTRE, Yves-Marie - 01 58 09 46 69 GUYOMARC'H, Marie-Agnès - 01 58 09 42 70
Remarque :	et Gilbert GUICHENEY 01 58 09 39 03 - Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance « spécialité LIC » selon les modalités précisées par arrêté du 02 07 15.
Personne remplacée :	WALTER, Guy

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contribue sous l'autorité du chef de Pôle ou de son adjoint :

- à la gestion des TRE et S-TRE ;
- à l'élaboration des méthodes, à l'organisation et à la coordination des activités de surveillance du Pôle
- à la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information utilisés par le Pôle.
  
- Vérifier la conformité technique des dossiers des examinateurs avions multi pilote (TRE) (environ 900 en France dont 500 pour la compagnie Air France) ; contribuer à la gestion administrative des dossiers ; renseigner l'outil métier SIGEBEL ;
- Contribuer aux actions de surveillance des TRE et des S-TRE ;
- Assurer le rôle de point focal de la DSAC pour toutes les questions relatives aux TRE et S-TRE (réponse aux sollicitations, élaboration de FAQ,...) ; organiser les conférences de formation des S-TRE ;
- Contribuer au suivi des qualifications détenues par les FOI de la DGAC (DSAC/PN/EPN et OCV) ;
- Organiser l'attribution des actions d'expertise aux pilotes contrôleurs du Pôle selon leurs qualifications et disponibilités ;
- Contribuer à l'amélioration/mise à jour des référentiels internes (Manuels R4 et R5) utilisés par les FOI ; contribuer à la mise en oeuvre du RBO ;
- Contribuer à la MOA des SI utilisés par le Pôle (Galaxy,...) et faciliter l'utilisation des outils mis à disposition des pilotes du Pôle (participation à des expérimentations) ;
- Collecter les données d'activité et participer au suivi du plan de surveillance ; participer à l'élaboration des bilans quadrimestriels (tableaux de bord performance) ; contribuer aux analyses statistiques réalisées ; assurer le suivi des indicateurs ;
- Suivre les actions d'amélioration affectées au Pôle ou auxquelles le Pôle contribue ;
- Assurer le secrétariat des réunions périodiques (mensuelles) du Pôle.

Profil - Qualification :

Connaissances /compétences :

- Réglementation AIRCREW & AIROPS
- Connaissances informatiques suffisantes permettant de participer à l'évolution des systèmes.
- Connaissance de l'anglais souhaitée

Savoirs agir / savoir être :

- Rigueur et méthode
- Capacité d'adaptation, esprit d'initiative
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CRNA/N-Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP C-N/EXPL/CTRL/BTIV Organisme CRNA/N - SE - Entité BTIV (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-N/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	COLSON, Jonathan - 01.69.57.65.50 jonathan.colson@aviation-civile.gouv.fr MEYZE, Dominique - 01.69.57.65.63. dominique.meyze@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LEFEVRE, Sylvaine

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :  
AGENT BTIV

Il assure le service d'alerte au profit des usagers, assure l'information aéronautique et assure l'information de vol au profit des VFR. Il dispense une formation en temps réel à des TSEEAC en cours d'acquisition de l'habilitation CIV.

Profil - Qualification :

- . Assurer le service d'alerte au profit des usagers (suivi des vols VFR, recherche des renseignements, déclenchement des phases d'urgence) en coopération avec le Centre de Coordination et de Sauvetage
- . Exploiter la messagerie RSFTA
- . Exploiter et gérer l'information aéronautique (NOTAM)
- . Assurer l'information de vol

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE, SÛRETE / ENVIRONNEMENT:

- . Procéder à la notification d'événements
- . Prendre en compte les résultats et les préconisations issus des démarches de retour d'expérience
- . Contribuer à la protection et à la sauvegarde des personnes et des matériels
- . Participer aux commissions de sécurité
- . Participer aux audits
- . Activer les plans « situations inhabituelles » et « cendres »

OUTILS :

- . EXCEL, CIGALE, SNER, SIGMA, ODS, ARTEMIS, RADIO

COMPETENCES

Techniques de base :

- . Connaissance des services de la Navigation Aérienne française
- . Bonne connaissance de la langue anglaise parlée et écrite
- . Connaissance de la réglementation aéronautique française et OACI

Qualités requises :

- . Capacité de réaction à une situation critique
- . Communiquer efficacement
- . Se montrer disponible face à des sollicitations fréquentes des usagers
- . Grande adaptabilité à différentes tâches

FORMATION D'INTEGRATION

- . Qualification ou habilitation pour le poste  
Habilitation CIV et BTIV  
Gestionnaire de suivi : Chef BTIV

EXPERIENCE SOUHAITEE :

- . Connaissance du milieu aéronautique

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/INSC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/INSC SNA/N - Subdivision instruction (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/INSC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BEHAGUE, Frédéric - 03 20 16 49 40 frederic.behague@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	SION, Caroline

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assiste le chef de subdivision Instruction et est chargé du simulateur SCANSIM

Tâches :

- Génériques

\* Assure les tâches liées à la programmation et à l'utilisation du simulateur de contrôle SCANSIM (tests et Pilotage Echo Radar), à son évolution ainsi qu'aux programmes d'instruction s'y rattachant

\* Participe à la formation des contrôleurs affectés au SNA Nord

\* Participe au développement des supports en matière de formation

\* Participe à la définition des évolutions en matière de formation.

\* Participe aux groupes nationaux traitant de la formation sur simulateur, si besoin.

- Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement

\* Participe à la diffusion des enseignements issus de la démarche de retour d'expérience

\* Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine

- Spécifique

\* Assure certaines formations spécifiques dans le cadre de la formation initiale ou continue

\* Conception et mise à jour des simulations.

\* Gère l'agenda d'utilisation du simulateur

Profil - Qualification :

Techniques de base :

\* Connaître l'informatique

\* Connaître la réglementation de la circulation aérienne

\* Connaître et savoir exploiter le MANEX, le MANTEX, les LOA et les protocoles

\* Savoir animer une formation

\* Accompagner efficacement un agent en formation

\* Connaître l'utilisation du simulateur SCANSIM

\* Savoir concevoir des outils pédagogiques adaptés

\* Avoir le niveau requis en anglais

\* Savoir contrôler les connaissances

Qualités requises :

\* Avoir un bon sens relationnel

\* Etre pédagogue

\* Savoir motiver

\* Manifester une énergie communicative

## **RÈGLES D'AFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

**- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**

**- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/PROC
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/N K-N/EXPL/PROC SNA/N - Subdivision études environnement (LESQUIN CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*K-N/EXPL/PROC
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	ENGEL, Marc - 03 20 16 49 10 marc.engel@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	DEWATINE, Corinne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

Assurer le traitement des dossiers environnement et obstacles

Tâches :

- Génériques

- \* Assure le traitement des dossiers d'analyse environnementale (gestion, recueil des pièces nécessaires au dossier, trajectographie ELVIRA et écoute SESAMME, analyse et réponse)
- \* Assure la sauvegarde locale et la transmission périodique des données AST à la division AMO de la mission environnement, et transmission bimensuelle des données à l'exploitant aéroportuaire de Lille et envoi à la DTI des données AST deux fois par an
- \* Assure la fourniture de statistiques environnementales des organismes de contrôle du SNAN, telle que les statistiques d'opérations en descente continue de Beauvais (ACNUSA)
- \* Participe à la revue semestrielle de la Mission Environnement de la DSNA
- \* Est le correspondant SNAN pour les outils Elvira et Cartoelvira et participe aux groupes de travail dans son domaine de compétence, notamment les groupes utilisateurs de ces outils
- \* Coordonne le suivi et la mise à jour des différents outils informatiques et systèmes nécessaires aux études environnementales (notamment Elvira, Cartoelvira, Sesamme, Iris, Strada, Safir, Entract, etc.) pour le SNAN
- \* Est expert dans le domaine de la réglementation environnementale et suit l'évolution de la réglementation et de son application
- \* Apporte le support nécessaire à l'aérodrome accusé de Beauvais pour l'ACNUSA, la CCE et son comité permanent, le Comité Local de l'Environnement, le Code de Bonne Conduite Environnementale, etc.
- \* Participe à la constitution des dossiers environnementaux (EICA, CCE) pour les procédures
- \* Participe au traitement des dossiers obstacles à la navigation aérienne (collecte et gestion des dossiers de pré-consultation et permis de construire pour les projets éoliens et autres obstacles, enregistrement des données)
- \* Participe à la répercussion d'un avis CA sur les avant-projets d'implantation de parcs éoliens et autres obstacles (châteaux d'eau, lignes EDF)

- Sécurité / Qualité / Environnement

- \* Met en oeuvre les actions préventives et correctives dans son domaine
- \* Applique les procédures d'évaluation et d'atténuation des risques
- \* Participe aux procédures de retour d'expérience

Profil - Qualification :

Techniques de base :

- \* Connaître la réglementation de la circulation aérienne
- \* Savoir exploiter les logiciels ELVIRA, CARTOELVIRA et SESAMME
- \* Savoir exploiter le logiciel ACADEMIC
- \* Savoir exploiter les outils bureautiques
- \* Gérer efficacement les informations à communiquer

Qualités requises :

- \* Être rigoureux
- \* Savoir rédiger

## **RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/N-Chef de la circulation aérienne*LFOK/CA
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/N LFOK/CA Châlons Vatry - Circulation aérienne (FAUX VESIGNEUL)
Fonction / Poste :	1 Chef de la circulation aérienne*LFOK/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	LOURME, Régis - 03 20 16 19 00 regis.lourme@aviation-civile.gouv.fr MUSARD, Gilles - 03 26 26 15 60 gilles.musard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MUSARD, Gilles

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Encadrer le domaine Circulation Aérienne du Centre

Tâches :

- Génériques

- \* Anime et encadre son entité CA
- \* Assure les missions qui lui sont confiées avec les moyens disponibles
- \* Identifie les objectifs et les besoins associés
- \* Assure un fonctionnement coopératif avec les subdivisions et les autres sites du SNA/N
- \* Applique les exigences issues de la réglementation et des directives de la DO
- \* Assure la veille réglementaire dans son domaine de compétence

- Sécurité / Qualité / Sûreté / Environnement

- \* Dans son domaine de responsabilité il s'assure que la politique sécurité / qualité et les procédures sont mises en oeuvre. A ce titre :
  - \* Assure le suivi sécurité / qualité de son entité CA avec la subdivision QS/S du SNA/N
  - \* Préside ou participe à la commission locale de sécurité de son domaine
  - \* Participe à la revue de sécurité/qualité du SNA/N
  - \* Organise le traitement des dossiers relatifs à la qualité de service (et à l'environnement sécurité CA)
  - \* Assure l'écoute des bandes et fait une analyse préliminaire des incidents
  - \* S'assure de la mise à jour de la base de données INCA pour son entité CA
  - \* S'assure de la mise en oeuvre et du suivi des actions correctives et préventives pour son entité CA
  - \* S'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques, et suivant le niveau de gravité de l'opération, décide ou propose la mise en service opérationnelle de nouveaux systèmes ou moyens ou organisations
  - \* S'assure de la compétence des personnels qui lui sont rattachés
- \* Peut participer aux revues de processus du SNA/N
- \* Peut être amené à faire des audits internes locaux

- Spécifiques

- \* Est responsable du contrôle d'aérodrome
- \* Elabore les tableaux de service
- \* Organise la formation initiale et continue des contrôleurs
- \* Assure la mise à jour du MANEX et l'élaboration des consignes d'exploitation
- \* Coordonne et prépare les interventions avec les services techniques
- \* Participe à la définition des équipements et des aménagements de la vigie
- \* Traite les questions relatives à l'espace aérien et assure le suivi des lettres d'accord avec les organismes de la CA adjacents
- \* Elabore les demandes de publication de l'information aéronautique temporaire et prépare les demandes de publication de l'information aéronautique permanente (informateur local AIP / NOTAM)
- \* Préside la commission locale de qualification
- \* Assure les relations avec toutes les organisations ayant trait au fonctionnement de l'aérodrome, notamment l'exploitant
- \* Participe à l'élaboration du besoin opérationnel
- \* Participe aux réunions de planification des travaux de la plateforme avec l'exploitant d'aérodrome
- \* Assure la formation théorique et pratique RAD (qualification radio plateforme)
- \* Peut être amené à effectuer des heures de travail en dehors des horaires habituels de bureau

Profil - Qualification :

### Techniques de base :

- \* Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- \* Connaître et exploiter le MANEX
- \* Connaître les systèmes et outils du contrôle
- \* Savoir intégrer les contraintes environnementales
- \* Savoir contrôler les connaissances
- \* Savoir constituer des dossiers incidents / accidents
- \* Pratiquer couramment l'anglais
- \* Savoir animer une équipe
- \* Savoir gérer le dialogue social

### Qualités requises :

- \* Gérer des sollicitations fréquentes et imprévues
- \* Avoir le sens des relations humaines
- \* Avoir le sens des responsabilités

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/NAV-Chargé d'affaires
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/NAV Pôle navigabilité ()
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DS/NO/NAV
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PINON, Benoît - 0158094094
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "Aéronefs" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	RIDEL, Bertrand

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Gestion des laissez-passer et instruction de demandes d'autorisations de vol de drones.

Tâches :

- Instruire des demandes d'autorisations de vol d'aéronefs télépilotes (aéromodèles et drones)
- Gestion des aéronefs de collection (CNRAC)
- Participer au traitement des événements de sécurité

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Réglementation et procédures laissez-passer

Réglementation et procédures drones

Anglais aéronautique écrit et parlé

Savoirs agir :

Être réactif

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens des relations humaines

Avoir des capacités organisationnelles

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OA-Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OA Pôle opérations avions (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OA
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	VEZIN, Thomas - 01 58 09 46 64 DU CLUZEL, Cécile - 0158094407
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HENRY DE VILLENEUVE, Quitterie

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

La surveillance des compagnies aériennes est divisée à la DSAC en plusieurs thèmes. L'un d'eux (intitulé ORG-SV) concerne le système de gestion d'une compagnie aérienne, régissant son organisation ainsi tous les processus liés à l'amélioration continue de la sécurité des vols.

L'agent aura pour mission principale d'agir en tant que point focal pour la DSAC en matière de système de gestion.

Tâches :

L'agent est chargé de :

- Participer à la surveillance d'Air France (notamment système de gestion) ;
- Participer à la surveillance de compagnies françaises autres qu'Air France (audits mutualisés) ;
- Participer à l'élaboration des manuels R5 et à leur diffusion ;
- Etre un point focal en matière de système de gestion pour les compagnies aériennes (formation des agents des DSAC-IR, délivrance d'expertises pour le compte des DSAC-IR, écriture des procédures de surveillance et des guides associés) ;
- Animer le domaine d'expertise ORG-SV avec les DSAC-IR (communauté Bravo-Victor, outils de surveillance, demandes d'expertise...) ;
- Participation à des groupes de travail internationaux dans son domaine de compétences.

Pour assurer l'ensemble de ces activités, l'agent devra faire preuve d'esprit critique et d'une capacité à acquérir un niveau d'expertise sur les sujets qui lui seront affectés.

Profil - Qualification :

Profil recherché - qualification :

- Solide culture générale en aéronautique
- Maîtrise de l'anglais écrit et oral
- Connaissance des techniques aéronautiques
- Capacités rédactionnelles
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Sens des relations humaines
- Autonomie, sens des responsabilités et aptitude pour le travail en équipe

Une formation d'inspecteur de surveillance opérations (IOPS) spécialité CAT sera dispensée à l'agent.

Des formations complémentaires et un accompagnement permettront à l'agent d'acquérir, à terme, l'expertise dans le domaine des systèmes de gestion nécessaire pour le poste.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Inspecteur de la surveillance
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	LESAGE, Christophe

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination du contrôle technique des opérations hélicoptère, travail aérien et aviation générale.

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner et assister les DSAC/IR pour le transport public par hélicoptère, le travail aérien et l'aviation générale

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés de transport public par hélicoptère

Rédiger des procédures pour le traitement des dossiers relatifs au travail aérien

Instruire des demandes d'autorisation/avis techniques relatifs au travail aérien

Participer, comme auditeur, à la mise en oeuvre du programme de surveillance

Contribuer à l'élaboration de la réglementation

Fournir des avis techniques dans le domaine d'utilisation des hélicoptères

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC (transport public, travail aérien, aviation générale).

Réaliser des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptère, travail aérien ou aviation générale

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Une expérience de pilote serait appréciée

Savoirs agir :

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Être autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

**RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE :**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

**- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**

**- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/OH - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/OH Pôle opérations hélicoptères et aviation générale ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/OH
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Expert technique
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DANTART, Jean-Pierre - 01 58 09 43 45
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance "OPS/CAT" selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	THISSELIN, Jacques

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Coordination et pilotage du contrôle technique des opérations hélicoptère en transport public  
Mise oeuvre des règlements européens dans les domaines du travail aérien et de l'aviation générale.

Tâches :

L'agent est chargé de :

Coordonner, piloter et assister les DSAC/IR dans le domaine du transport public par hélicoptère, le travail aérien et l'aviation générale

Rédiger des procédures pour la surveillance des sociétés effectuant du transport public par hélicoptère, du travail aérien ou de l'aviation générale

Rédiger des guides à l'attention des exploitants (transport public, travail aérien, aviation générale)

Contribuer, comme auditeur, à la réalisation du programme de surveillance des exploitants.

Contribuer à l'élaboration de la réglementation, participer à des échanges avec l'AESA et faciliter la mise en oeuvre de la réglementation européenne.

Participer à des groupes de travail internationaux dans son domaine de compétence

Instruire des demandes d'autorisations/avis techniques relatifs dans son domaine de compétence

Coordonner des travaux techniques dans le domaine de l'utilisation des hélicoptères

Assurer la promotion de la sécurité dans le cadre du PSE

Fournir de l'expertise pour les autres directions et échelons interrégionaux de la DSAC.

Réaliser des actes de formation relatifs aux opérations hélicoptères, travail aérien ou aviation générale

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques:

Culture générale aéronautique

Techniques aéronautiques

Règlements techniques

Techniques d'audit

Anglais aéronautique écrit et parlé

Une expérience de pilote serait appréciée

Savoirs agir:

Savoir animer une équipe

Avoir le sens des relations humaines

Etre autonome et avoir le sens des responsabilités

Avoir des capacités d'analyse et de synthèse

Savoir conduire des réunions

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/NO/MQC-Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/NO/MQC Pôle méthodes, qualité et compétences ()
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/NO/MQC
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Superviseur entretien et navigabilité
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	MORALES, Sylvie - 0158094503
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence surveillance « Aéronefs » ou « Opérations - Aviation générale » selon les modalités précisées par l'arrêté du 02 juillet 2015.
Personne remplacée :	HAMON, Jérôme

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Dans son domaine, l'agent :

- assure la gestion de dossiers transverses à la direction Navigabilité Opérations ;
- gère le développement des méthodes et des outils de surveillance, en coordination avec les autres pôles de la direction ;
- participe à l'évolution des formations et qualifications des agents de la Direction.
- participe au contrôle et au pilotage de l'organisme habilité.
- participe au pilotage des processus R5 et R8 ;

Tâches :

L'agent est chargé, dans son domaine, de :

- gérer l'élaboration des référentiels internes DSAC NO (MS, ...) et leur diffusion ;
- participer à l'élaboration du référentiel public DSAC ;
- gérer des dossiers transverses à la direction NO en coordination avec les autres pôles (par exemple : drones, mise en oeuvre NCC, NCO, travail aérien, etc) ;
- participer à la définition des contenus des formations, des compétences et des critères de qualifications des personnels ;
- participer au contrôle de l'organisme habilité ;
- apporter son expertise en matière d'activités réglementaires (GT, réunions de standardisation AESA) ;
- participer au pilotage des processus R5 et R8 ;
- contribuer à la mise à jour du site Internet et de Bravo Victor.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques :

Connaissances de la réglementation relative au maintien de la navigabilité et aux opérations

Connaissance des acteurs dans le domaine considéré

Maîtrise des techniques d'audit

Savoirs agir :

Capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction

Capacité à s'exprimer clairement en public

Savoir s'exprimer en anglais écrit et oral

Savoir gérer des projets

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Chef de projet
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SSIM SSIM/SIM/ASA Pôle applications de la sécurité aérienne (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Chargé de projet*SSIM/SIM/ASA
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'oeuvre
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	DJAFARIAN, Réza - 01.69.84.60.21 reza.djafarian@aviation-civile.gouv.fr USAI, Bernard - 01.69.84.60.63 bernard.usai@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

## CHARGE DE PROJET

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Système d'information métiers » est chargé, de l'étude, de l'évolution et le cas échéant de l'acquisition des composants, des systèmes d'information de gestion des directions métiers et des métiers du secrétariat général de la DGAC .

Le pôle applications sécurité aérienne (ASA) est chargé des projets liés à l'informatisation des processus métiers de la DSAC, notamment le SGISAC (système de gestion intégré de la sécurité de l'aviation civile) la suite logicielle communautaire ECCAIRS d'enregistrement, d'échange et de diffusion des informations relative aux accidents et incidents aériens, la maintenance applicative des systèmes d'examen des personnels navigants (OCEANE), de gestion de leurs licences et qualifications (SIGEBEL), du suivi de leurs aptitudes médicales (SICOMED) et du pilotage des objectifs de performance de la DSAC.

Tâches :

Sous l'autorité du Chef du pôle «applications sécurité aérienne (ASA)», le Spécialiste Technique et Informatique :

- pilote en coûts qualité le portefeuille de projets de développement de maintenance corrective et évolutive d'applications qui lui sera confié,
- élabore et suit le budget alloué à ses projets,
- respecte et utilise les méthodes, normes et outils préconisés par le service,
- rédige le cahier des charges et/ou contrôle les clauses techniques essentielles à la bonne exécution de ses projets nécessitant le recours à des prestataires,
- veille au suivi de l'exécution technique, des marchés passés en soutien à ses projets, garantit le respect du cahier des charges, des délais et des coûts,
- assure les vérifications techniques des applications développées et organise les vérifications fonctionnelles,
- organise les différents comités de suivi technique et participe aux comités de la maîtrise d'ouvrage,
- effectue si besoin et en fonction de son profil des actes de maintenance corrective et perfective et/ou des développements informatiques ponctuels,
- rend compte de ses activités, de l'avancement de ses projets et produit les indicateurs de performance associés,
- assure la coordination sur ces projets avec la maîtrise d'ouvrage, les titulaires des marchés de réalisation, d'intégration au SIGP et/ou de maintenance des applications, le domaine production et exploitation « PROD » (planification et gestion des déploiements, aide au diagnostic dans la détection des origines des erreurs applicatives, etc.), le domaine applications collaboratives « COLLAB » (gestion des intégrations d'applications au SIGP : utilisation des outils collaboratifs de messagerie, d'agenda, de gestion électronique de documents, etc.) et le domaine gestion des ressources « DGR » (rédaction et suivi des marchés, gestion budgétaire, etc.) du SSIM et tout autre acteur dont l'intervention s'avérerait nécessaire,
- qualifie et veille à la bonne correction des anomalies.

Profil - Qualification :

- Travailler en équipe, rendre compte
- Piloter un projet, planifier des délais et des ressources
- Proposer des décisions

- Avoir l'esprit d'analyse et de synthèse
- Rédiger
- Impulser une dynamique de travail en réseau

Connaissances :

- Conduite et gestion d'un portefeuille de projets,
- Méthode de formalisation des besoins métiers
- Technologie de l'information et de la communication
- Progiciel intégré
- Marchés publics

A défaut, motivation pour acquérir les compétences manquantes et suivre les actions de formation spécifiques (marchés publics, PGI)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Energie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/EC-SUR/ADS-Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ADS Pôle agréments de sûreté (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ADS
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FRISCH, Anne - 0158094398 LAFARGUE, Laëtitia - 0158094260
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015.
Personne remplacée :	BRETAGNE, Gwendolyne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Elaborer les méthodes, procédures et outils de surveillance des entreprises de transport aérien ;
- Réaliser le suivi de l'avancement du plan de surveillance en matière d'entreprises de transport aérien ;
- Participer au programme national de contrôle de la qualité de la sûreté ;

Tâches :

- Définit les modalités d'instruction des programmes de sûreté et de surveillance des agréments des entreprises de transport aérien (ETA) ;
- Participe à la réalisation et à la mise à jour des guides de mise en oeuvre relatifs aux ETA ;
- Réalise l'instruction du programme de sûreté d'Air France, pilote et coordonne les actions de surveillance liées au suivi de l'agrément de cette compagnie ;
- Pilote et coordonne certaines actions de surveillance des ETA par les DSAC/IR et pilote les actions correctives associées ;
- Réalise un contrôle qualité des rapports d'inspections des ETA ;
- Participe à l'élaboration du plan de surveillance ETA et réalise le suivi de la mise en oeuvre des actions de surveillance planifiées en coordination avec les DSAC/IR ;
- Réalise des inspections dans le cadre du programme national de contrôle de la qualité de la sûreté ;
- Participe aux actions de formation continue des personnels chargés d'actions de surveillance ;
- Fournit ponctuellement son expertise sur les autres tâches du pôle ADS et de la direction SUR.

Profil - Qualification :

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Réglementation de la sûreté de l'aviation civile
- Fonctionnement d'un aéroport, d'une compagnie et des opérateurs associés
- Technique d'audit
- Anglais de base

Savoir faire :

- Esprit rigoureux, de synthèse et d'analyse
- Animation de groupes de travail
- Sens des relations humaines
- Maîtrise des outils bureautique (excel, word)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO-Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 florence.wibaux@aviation-civile.gouv.fr SPYCKERELLE, Nathalie - 0158094274
Remarque :	Remplacement.
Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015.	

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

- Assurer l'expertise technique au sein de la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté et piloter les actions du STAC et de la DSAC dans ce domaine
- Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance opérationnelle
- Contribuer à l'élaboration et la mise à jour des méthodes et outils

Tâches :

Expert pour la direction technique sûreté en matière d'équipements et systèmes de sûreté.

A ce titre :

- assurer le pilotage du STAC sur les méthodes et actions de surveillance relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- coordonner l'élaboration et la mise à jour des guides mis à disposition des opérateurs ou des DSAC/IR relatifs aux équipements de sûreté
- se coordonner avec le STAC et la DTA sur les expérimentations et sur les évolutions réglementaires relatives aux équipements et systèmes de sûreté
- réaliser des inspections (ou des audits) et des tests,
- valider la qualité des rapports d'audits et assurer un suivi des plans d'actions correctives, en lien avec les DSAC/IR
- contribuer à élaborer les indicateurs et les bilans relatifs aux actions de surveillance
- participer à divers groupes de travail avec les autres acteurs de la sûreté

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Réglementation de la sûreté de l'aviation civile
- Fonctionnement d'un aéroport, d'une compagnie et des opérateurs associés
- Connaissances techniques relatives aux équipements et aux systèmes de sûreté
- Technique d'audit
- Anglais de base

Savoir faire :

- Esprit rigoureux, de synthèse et d'analyse
- Autonomie et Initiative
- Sens des relations humaines
- Maîtrise des outils bureautique (excel, word)

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/ASO - Inspecteur surveillance
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC
Affectation :	DSAC DS/SUR/ASO Pôle actions de surveillance opérationnelle (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS/SUR/ASO
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	WIBAUX, Florence - 01 58 09 45 14 SPYCKERELLE, Nathalie - 0158094274
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SUR" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015
Personne remplacée :	TOURAINÉ, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Participer à l'organisation, à l'exécution et au suivi des actions de surveillance des aéroports compagnies aériennes et autres opérateurs, dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

Tâches :

- Participer au pilotage et au suivi des tests réalisés dans les aéroports,
- Contribuer à l'élaboration et à l'évolution des méthodes et des outils d'aide aux testeurs,
- Contribuer à l'élaboration des bilans relatifs aux tests,
- Participer à la validation de la qualité des rapports d'audits et du suivi des plans d'actions correctives par les DSAC/IR,
- Réaliser des audits, des inspections et des tests dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile.

Profil - Qualification :

Savoirs généraux et pratiques

- Méthodologie d'audit et de test
- Réglementation sûreté
- Activités liées à la sûreté aéroportuaire
- Anglais (Lu et parlé)

Savoirs agir

- Sens des relations humaines
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Qualité d'organisation et de rigueur
- Respect de la confidentialité
- Autonomie et initiative
- Bonne connaissance des outils bureautiques

## **RÈGLES D'AFFECTATION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/SUR/SSI-ADJOINT CHEF DE POLE
Poste offert aux :	ATTAE IEEAC IESSA - IESP depuis 3 ans ou IESD - Poste à profil TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/SUR/SSI Pôle sécurité des systèmes d'information (PARIS CEDEX 15)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/SUR/SSI
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FRISCH, Anne - 01 58 09 43 98 anne.frisch@aviation-civile.gouv.fr CHARPENTIER, Daniel - 01 58 09 48 30/06 14 16 07 09 daniel.charpentier@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste est localisé à ATHIS-MONS. Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "SUR/SSI" selon les modalités précisées par arrêté du 02 Juillet 2015
Personne remplacée :	RUIZ, Dominique

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Contrôle de la sécurité des systèmes d'information de la DGAC

Tâches :

- Définit et met en oeuvre une stratégie de planification des audits à moyen et long termes, concernant les systèmes navigation aérienne et de gestion, fondée sur les risques auxquels sont exposés ces systèmes (RBO).
- Approuve les plans d'actions correctives élaborés suite aux audits et suit leur mise en oeuvre.
- Suit le développement des nouveaux systèmes pour garantir l'évaluation de leurs besoins de sécurité et la réduction des risques auxquels ils sont exposés
- Participe au développement de la politique de sécurité des systèmes d'information de la DGAC
- Organise et pilote le système de management DSAC dans sa mise en oeuvre par le pôle SSI
- Assure l'intérim du chef de pôle en son absence

Profil - Qualification :

Compétences à détenir ou à acquérir :

- Sécurité des systèmes d'information
- Système de management de la qualité
- Gestion budgétaire et contractuelle
- Connaissances informatiques

Savoir faire :

- Principes et conduite d'audits
- Esprit rigoureux et d'analyse
- Sens des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SSIM-Spécialiste technique et informatique*SSIM/PROD/ER
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SSIM SSIM/PROD/ER Pôle exploitation des réseaux - Athis Mons (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste technique et informatique*SSIM/PROD/ER
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Administrateur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	PERRU, Philippe - 01.69.84.61.13 philippe.perru@aviation-civile.gouv.fr KHELIL, Malik - 01.69.84.60.85 stephane.boulent@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	KHELIL, Malik

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Spécialiste Technique ET Informatique - Administrateur INTERNAT

Au sein du SSIM (DSI), service à compétence nationale dédié au système d'information, de gestion et de pilotage de la DGAC, le domaine « Production et Exploitation » est garant, de la disponibilité opérationnelle, de la continuité de service et de la sécurité, de la performance des environnements de production.

Le pôle « exploitation des réseaux » est principalement chargé de l'exploitation des réseaux dédiés à l'informatique de gestion et des applications de communication associées, de surveiller le fonctionnement des équipements informatiques physiques et logiques de centre de production.

Tâches :

Système exploitation : LINUX

- Administration à plusieurs échelons (local, régional et national) les infrastructures et les réseaux du périmètre de responsabilité du SSIM
- Administrer les systèmes d'infrastructure du système d'information pour son maintien en conditions opérationnelles et participer à l'évolution de l'infrastructure.

A ce titre, sous l'autorité du chef du pôle « exploitation des réseaux », le Spécialiste Technique/Informatique (administrateur Internat) est chargé de:

- Administration (configuration supervision...) et suivi opérationnel des systèmes
- Maintenance préventive : mise en oeuvre des actions de protection des systèmes
- Maintenance corrective : prise en compte, résolution et/ou suivi des incidents
- Participation à la résolution des problèmes
- Gestion des changements pour ce qui concerne les systèmes dont il a la charge
- Sécurité des systèmes dont il a la charge
- Procédure d'exploitation : création des nouvelles procédures, maintien et évolution de l'existant, FAQ...
- Participation active aux projets d'évolution de l'infrastructure du SI.

Profil - Qualification :

Savoir-faire :

- Travailler en équipe
- Historiser les interventions
- Corriger les incidents sur les différents équipements
- Modifier et/ou créer les documents d'exploitation (procédures, schémas...)

Connaissances :

- Architecture des différents composants du système d'information (réseau, messagerie, accès vers l'extérieur, annuaire..)
- Systèmes d'exploitation utilisés
- Services et protocoles réseau (DNS, proxy, pare-feu, LDAP, http, IP,..)
- Pratique d'exploitation (procédures diverses, ITIL...)
- Politique de sécurité

## **RÈGLES D'AFFECTION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;**
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC-EC/GR/SI - Chef de programme
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/GR/SI Pôle systèmes d'information (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chef de programme*DS/GR/SI
Filière / Métier :	Informatique de gestion et logistique Chef de projet maîtrise d'ouvrage d'information
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BRYSSBAERT, Jean-François - 01 58 09 42 25
Personne remplacée :	MARLOT, Guillaume

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assister le responsable du système d'informations métiers de la DSAC (SI-DSAC) dans la conduite du processus S3 (modernisation et sécurisation du SI-DSAC) plus particulièrement définir et maintenir les spécifications fonctionnelles des outils métiers de la DSAC et dans les relations avec le SSIM.

Tâches :

Participe à la définition de la stratégie de modernisation du SI-DSAC dans les domaines suivants :

- Evaluation de l'existant et des solutions alternatives,
- Accompagnement des directions métiers des agents de ces directions,
- Pilotage des évolutions fonctionnelles et techniques des nouveaux systèmes en cohérence avec le SI DGAC
- Optimisation des processus métiers ( automatisation des flux de données, standardisation etc.)

Réalise, en liaison avec les directions métiers :

- L'analyse et la rédaction des spécifications fonctionnelles des nouveaux systèmes,
- La recette fonctionnelle des nouveaux systèmes,

Participe aux cotés de la maitrise d'oeuvre à l'approfondissement des spécifications fonctionnelles et techniques détaillées

Profil - Qualification :

Connaissances :

- Conduite de projet, spécifications et recettes des applications informatiques,
- Urbanisation et stratégie des SI,
- Management
- Anglais

Savoir-faire / Savoir être :

- Sens du dialogue et de l'écoute
- Qualités relationnelles
- Capacités d'analyse
- Conduite de réunions
- Capacité rédactionnelle
- Travailler en réseau
- Qualité relationnelle avec le public

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2ER
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2ER Subdivision 2ER - Espace en route (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2ER
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 01 69 57 71 10 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr MONGINY, Jocelyne - 01 69 57 72 16 jocelyne.monginy@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	RIOU, Pascale

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

Assistant de subdivision 2ER

Au sein de la division 2ER, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- suit les projets espace en route en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- coordonne avec la Subdivision 2EA les projets approches concernant l'espace inférieur approche ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec la Subdivision 2EP ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de l'organisation du contrôle en route
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DO-Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DO DO/DEP2EA Subdivision 2EA - Espace Inférieur Approche (ATHIS MONS CEDEX)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*DO/DEP2EA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	FEILLET, René - 01 69 57 71 10 rene.feillet@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	
Personnes remplacées :	JOSEPH-ROSE Michaël BRENIER Yohann
Personne remplacée :	BRENIER, Yohann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Assistant de subdivision 2EA

Au sein de la division 2E, le candidat :

- peut être amené à assurer l'intérim du chef de subdivision ;
- peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle DO ;
- suit les projets espace inférieur et approche en coordination avec les différents organismes concernés (civils/Militaires, français/étrangers) ;
- coordonne avec la Subdivision 2ER les projets approches concernant l'espace en route ;
- participe à la préparation et au suivi des simulations, en coordination avec la Subdivision 2EP ;
- participe à la mise à jour du catalogue « Espace » ;
- participe aux groupes internationaux traitant de sujets relevant de son domaine de compétence ;
- suit les évolutions réglementaires relatives aux espaces.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE / SURETE / ENVIRONNEMENT :

- s'assure de l'application des procédures d'évaluation et d'atténuation des risques ;
- propose et met en oeuvre les actions correctives et préventives relatives au SMQS ;
- participe à la mise en oeuvre de la démarche qualité et des processus qui concerne sa subdivision.

Profil - Qualification :

Savoir-faire

- aptitude aux relations humaines pour le travail en équipe
- aptitude à l'autonomie et à l'initiative
- ouverture d'esprit
- capacité à faire face à des sollicitations imprévues ou à des situations d'urgence

Connaissances

- connaissance des missions de la DGAC
- bonne connaissance du domaine de la navigation aérienne, et en particulier de l'organisation du contrôle d'approche
- connaissance des partenaires nationaux et européens ainsi que les usagers de l'espace
- bonne connaissance de la langue anglaise

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant senior*ENAC/FPV/YAN/INST
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/FPV/YAN/INST Centre ENAC Saint Yan - Division instruction (ST YAN)
Fonction / Poste :	1 Enseignant senior*ENAC/FPV/YAN/INST
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TOURNIER, Luc - 03.85.88.71.49 luc.tournier@enac.fr EYMEINER, Helen - 03.85.88.70.50 helen.eymenier@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant senior (DFPV/SAINT-YAN/DI)

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. Les notions de cours magistraux, de travaux dirigés et de projets d'élèves. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sont :

- en contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- la participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- la préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- la coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- la révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- l'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- la correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- et l'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Les compétences attendues de l'enseignant senior sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe,
- avoir exercé une activité conséquente et durable d'enseignement à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation,
- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...),
- avoir exercé une activité d'expertise reconnue que ce soit à travers une expérience d'expertise technique ou de recherche, d'ingénierie pédagogique, de conception d'outils.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	ENAC-Enseignant confirmé*ENAC/ER/ATM/MF
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	ENAC ENAC/ER/ATM/MDF Division Management des Formations (TOULOUSE CEDEX 4)
Fonction / Poste :	1 Enseignant confirmé*ENAC/ER/ATM/MF
Filière / Métier :	Formation aéronautique Enseignant
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	TARAN, Maxime - 05.62.17.45.92 maxime.taran@enac.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Enseignant confirmé (DER/ATM/MDF)

Dispense à différentes formations :

- des cours d'AIS-AIM,
- des cours de SAR.

Se coordonne avec les autres enseignants SAR et AIS-AIM pour la planification des cours.

Elabore en français et en anglais les supports de cours.

Rédige et corrige les examens AIS-AIM.

Peut être amené à dispenser les formations hors de l'ENAC et à l'étranger.

Les missions de tout enseignant sont de délivrer, sous la responsabilité d'un professeur référent, de façon autonome des cours magistraux, des séances de travaux dirigés et d'encadrer des projets d'élèves, seuls ou en groupe. L'enseignant participe également à des jurys de projet, de mémoire de fin d'études ou de concours d'admission.

Les tâches attendues de l'enseignant sont :

- en contact direct avec les étudiants, la délivrance du cours magistral, du travail dirigé ou l'encadrement du projet,
- la participation à l'élaboration des programmes, l'étude des questions à traiter, la mise au point du scénario des séances, le développement initial et la mise à jour du contenu de la séance,
- la préparation et la mise à jour des supports pédagogiques rédigés et le cas échéant des supports visuels,
- la coordination avec d'autres enseignements, si nécessaire,
- la révision du sujet et du scénario de la séance et l'adaptation au rythme propre des élèves, si nécessaire,
- l'élaboration et le renouvellement des épreuves de contrôle de connaissances et des corrigés correspondants,
- la correction des contrôles écrits, les contrôles oraux,
- et l'évaluation et le suivi des méthodes pédagogiques.

Profil - Qualification :

Les compétences attendues de l'enseignant sont de :

- savoir élaborer une progression pédagogique tenant compte d'acquis, d'objectifs et de durée,
- savoir rédiger des supports de cours et élaborer des supports visuels utiles à sa prestation, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir concevoir des évaluations qui participeront à la certification des aptitudes des élèves ou des stagiaires,
- être capable de s'exprimer face à un groupe, en langue française et éventuellement en langue anglaise,
- savoir faire réaliser des travaux à un ou plusieurs élèves ou stagiaires,
- savoir gérer un groupe.

Les compétences de l'enseignant confirmé :

- avoir exercé une activité conséquente d'enseignement ou d'expertise à l'ENAC, dans un centre de la DGAC ou dans toute entité de formation sur une durée minimum de 3 années,

- avoir exercé des responsabilités dans la mise en place ou l'organisation de stages ou d'enseignements ou avoir des capacités à enseigner dans des contextes nouveaux (en langue anglaise, à l'étranger, sous des formes de type « e-learning », ...).

Connaissances :

- expertise dans les domaines AIS-AIM et SAR et connaissance des domaines ATM connexes,
- bonne connaissance des techniques pédagogiques,
- capacité à élaborer, suivre et faire évoluer un projet,
- maîtrise de la langue anglaise.

Savoir-faire/Savoir être :

- goût et capacité à l'enseignement,
- sens des responsabilités et de l'organisation,
- capacité à enseigner en français et en anglais,
- sens des relations humaines et du travail en équipe.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*K-AG/EXPL
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL SNA/AG - Service Exploitation (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Agent BRIA*K-AG/EXPL
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	BECHET, Eric - 0590 48 21 41 eric.bechet@aviation-civile.gouv.fr GAMESS, Raphaël - 0596422489 raphael.gamess@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	ISIERTE, Guilhem-Vincent

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

Tâches :

- Est chargé de l'accueil des usagers : fournit l'information aéronautique
- Rédige et transmet les demandes de NOTAM
- Vérifie et transmet les plans de vols et messages associés
- Participe à l'amélioration du système de traitement des plans de vols
- Assure la continuité du BRIA Antilles/Guyane
- Assure la mise à jour de l'ensemble de la documentation du BRIA notamment aéronautique nationale et internationale
- Rédige et transmet les messages : alerte, flow-control, avis d'incident/accident...
- Renseigne le PV journalier
- Participe au traitement des statistiques de trafic
- Effectue la recherche de balises de détresse sur l'emprise de l'aérodrome ou à proximité
- Participe aux opérations SAR (messagerie et communications téléphoniques)
- Rend compte des dysfonctionnements

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités, notamment :
- Il notifie les évènements relatifs à la sécurité dont il a connaissance
- Il prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX
- Il participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

Profil - Qualification :

Organisation des services CA :

Connaître les règles de fonctionnement de la CA

Connaître la réglementation de la CA

Savoir expliquer les procédures

Connaissance des systèmes et des équipements du BRIA

Communication :

Pratiquer l'anglais

Fourniture de l'information aéronautique

Gestion aéroportuaire :

Connaître la réglementation

QUALITES REQUISES :

Esprit d'équipe

Faire preuve de réactivité

Disponibilité

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG MARTINIQUE ASSISTANT SUB QUALITE DE SERV - SECURITE -
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	SNA/AG K-AG/EXPL/QSSE SNA/AG - Sub Qualité de Service Sécurité Environnement (LE LAMENTIN)
Fonction / Poste :	1 Assistant de subdivision*K-AG/EXPL/QSEE
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BONNAIRE, Jean-Luc - 0596422506 jean-luc.bonnaire@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	MERIOT, Anne

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

### MISSION

Contribue au traitement et au suivi des événements sécurité et autres incidents d'exploitation

### ACTIVITES DU POSTE

- Recueille et analyse les incidents de fonctionnement opérationnel de l'organisme (CA, BRIA et Technique)
- Peut avoir une compétence régionale
- Propose des réponses aux usagers dans le domaine de la qualité de service chaque fois que nécessaire
- Est responsable de la constitution des dossiers AIRPROX et en assure le suivi :
  - \* recueil des éléments au traitement des incidents
  - \* écoute des enregistrements de bande
  - \* réalisation manuelle ou avec l'outil ELVIRA d'une trajectographie et transmission au bureau national AIRPROX
- Archive tous les incidents dans INCA et e-TOKAI. Effectue des statistiques dans son domaine d'activité puis les transmet à l'échelon central de la DO
- Assure le suivi des suivis Sécurité et des CLS Exploitation
- Participe à l'élaboration des REX
- Peut assurer les fonctions de pilote écho radar
- Participe à des études à caractère circulation aérienne et au traitement des dossiers concernant l'environnement.

### RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Dans son domaine, et sous l'autorité de son supérieur hiérarchique :

- ° il assure le recueil et le traitement des événements sécurité ;
- ° il assure la mise à jour de la base de données INCA pour son service ou sa division ;
- ° il tient le tableau de suivi sécurité CA ou technique
- ° il renseigne les indicateurs sécurité pertinents pour son domaine ;
- ° il assure la réalisation et/ou la diffusion des bilans et publications ;
- ° il participe au processus de retour d'expérience pour les événements les plus significatifs ;
- ° il prépare, et assure le secrétariat des CLS Exploitation ;
- ° il participe au suivi sécurité

Profil - Qualification :

Navigation Aérienne :

- Formation

Savoir proposer des actions correctives et d'amélioration

- Règlements

Connaître la réglementation de la CA

Connaître les MANEX (TWR - CDT - BRIA)

Communication

- Orale

Savoir écouter

Savoir faire preuve de qualités relationnelles

Savoir utiliser les outils informatiques

Qualités requises

- Sens des relations humaines
- Faire preuve de méthodes et de rigueur
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Formation d'intégration STAGES INI QSS / CARTES

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/OI-Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/OI FMCZ/CA Dzaoudzi Pamandzi - Circulation aérienne (DZAOUZDI)
Fonction / Poste :	2 Contrôleur d'aérodrome*FMCZ/CA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Contrôleur aérien
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	VADIVELOU, Siva - 02 62 72 88 30 siva.vadivelou@aviation-civile.gouv.fr LE MERCIER, Michel - 02 69 63 82 05 michel.le-mercier@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

CONTROLEUR D'AERODROME

SNA/OI DZAOUZDI PAMANDZI - Circulation aérienne

Fourniture du service de contrôle d'aérodrome sur l'aérodrome de Dzaoudzi-Pamandzi

Profil - Qualification :

**L'agent retenu, non titulaire d'une licence de contrôle, devra acquérir une licence de contrôleur stagiaire en suivant le premier stage FCTLA (4 mois à l'ENAC) qui sera programmé après la CAP. Il permettra l'acquisition des qualifications ADI et ADV ainsi que la mention linguistique de langue anglaise (niveau 4 OACI au minimum). Une pré-évaluation en début de stage aidera l'agent sur les points particuliers à éventuellement développer.**

**Par ailleurs, il est impératif que la fiche de candidature à un poste de Contrôleur d'Aérodrome soit accompagnée d'un certificat médical d'aptitude aux fonctions de contrôle de la navigation aérienne. En cas d'absence de ce certificat, la candidature ne sera pas prise en compte.**

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	SNA/AG-Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/AG SOCA/CA/BRIA Cayenne / Félix Eboué - BRIA (MATOURY)
Fonction / Poste :	2 Agent BRIA*SOCA/CA/BRIA
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	ARENO, Michel - 05 94 35 93 95 michel.arenno@aviation-civile.fr ROBERT, Guillaume - 0594359304 guillaume.robert@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Possibilité de logement dans le parc immobilier de l'Etat.
Personne remplacée :	ROUVIERE, Alban

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

MISSIONS :

Collecte, traite, analyse les informations aéronautiques et les met à disposition des pilotes et des services concernés.

AGENT BRIA

- Assure les fonctions de chef de quart BRIA en l'absence de celui-ci ;
- Accueille les pilotes et les assiste lors de la préparation des vols : vérifie et transmet les plans de vols et messages associés, fournit toutes les documentations concernant la circulation aérienne.
- Assure la mise à jour de la documentation aéronautique civile de l'aérodrome et toute la zone de couverture aéronautique du BRIA (nationale et internationale) ;
- Diffuse les messages d'alerte pour la zone de responsabilité du BRIA ; Peut participer aux opérations de recherche et sauvetage au sein du RCC ;
- Assure les inspections de l'aire de manoeuvre et les convoyages ;
- Emet, contrôle et diffuse les NOTAM ;
- Effectue les recherches de balises sur l'aérodrome ou à proximité ;
- Recueille et transmet toute information relative aux incidents plateformes ;
- Assure le suivi et le traitement utile des messages RSFTA reçus.

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre les procédures systèmes de management s'appliquant à ses activités notamment :

- Notifie les événements relatifs à la sécurité dont il a connaissance ;
- Prend en compte les résultats et les préconisations issus du REX ;
- Participe aux commissions locales de sécurité si nécessaire.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTA/SEI1 Chargé d'Affaires
Poste offert aux :	ASSAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DTA DTA/SEI/1 Bureau des études comparatives et des pers internationaux (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Chargé d'affaires*DTA/SEI/1
Filière / Métier :	Réglementation et juridique Chargé d'études réglementation sectorielles
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	GRATADOUR, Philippe - 01 58 09 43 82 philippe.gratadour@aviation-civile.gouv.fr PAILLARD, FLORENCE - 01 58 09 44 54 florence.paillard@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	NAPOLI, Marie-Estelle

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Créée par décret du 9 juillet 2008, la direction du transport aérien prépare les orientations stratégiques de l'Etat en matière d'aviation civile. En charge de la définition des politiques publiques dans ce domaine, elle est en relation avec l'ensemble des partenaires du secteur aérien : compagnies aériennes, aéroports, construction aéronautique, navigation aérienne, passagers et salariés. Elle est organisée en 7 sous-directions et 4 missions qui regroupent 200 agents.

La sous-direction de l'Europe et de l'International est chargée, en appui à la direction des affaires européennes et internationales du ministère:

- de contribuer à la préparation de la stratégie européenne et internationale du ministère concernant les institutions et organismes européens et internationaux compétents en matière d'aviation civile ;
- de contribuer à l'élaboration des positions françaises dans le domaine de l'aviation civile, notamment en coordonnant les contributions au niveau de la direction générale de l'aviation civile ;
- de participer aux travaux menés au sein de l'Union européenne, de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de la Conférence européenne de l'aviation civile ;
- d'analyser les stratégies des administrations de l'aviation civile étrangères, de contribuer au suivi du travail des experts nationaux participant à l'élaboration de la réglementation européenne et internationale en matière d'aviation civile et de promouvoir la présence de personnels de la direction générale de l'aviation civile dans les institutions et organismes européens et internationaux.

Elle comprend :

- le bureau des études comparatives et des personnels internationaux (SEI/1)
- le bureau de la coordination multilatérale (SEI/2).

SEI/1 se compose actuellement de 3 agents : un chef de bureau, un catégorie A et un catégorie B. Une réorganisation est envisagée, suivant laquelle SEI/1 va prendre en charge les questions européennes.

Tâches :

En qualité de chargé(e) d'affaires au bureau des études comparatives et des personnels internationaux, vous serez amené(e) à :

- Procéder à des analyses et des comparaisons permettant de situer le cadre réglementaire, social et économique de l'aviation civile française par rapport à ses principaux partenaires et établir des référentiels (études de « benchmarking ») ; Constituer à cette fin un réseau de correspondants dans les administrations étrangères en charge de l'aviation civile,
- Assurer le suivi des affaires européennes dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne, notamment dans le cadre des négociations au conseil : Ciel unique 2+, SESAR, FABEC, Eurocontrol, et leur financements (mécanisme d'interconnexion en Europe), notamment en lien avec la mission du Ciel unique voir la DSNA
- Etre le point d'entrée de la DGAC sur des sujets ponctuels d'actualité européenne, notamment dans le domaine économique et social
- Préparer les dossiers pour les rencontres biennuelles des directeurs généraux de l'aviation civile européens internationales,
- Transmettre les dérogations à la réglementation sécurité aérienne et sur les liaisons aériennes au titre des obligations de service public
- Assurer une veille juridique et des questions parlementaires sur les affaires européennes au profit de la DGAC
- A l'horizon 2020, contribuer à la préparation de l'organisation de la présidence française de l'Union européenne

- Prendre en charge les différents dossiers qui reviennent au bureau SEI/1.

Profil - Qualification :

- Connaissance du contexte international et communautaire souhaitée,
- Connaissances dans le domaine de la surveillance de la navigation aérienne souhaitée,
- Connaissances des domaines et activités de l'aviation civile,
- Maîtrise de l'anglais,
- Bonnes capacités rédactionnelles,
- Capacité d'organisation et d'animation,
- Sens du travail en équipe,
- Aptitude à travailler avec les autres administrations (fonction publique, affaires étrangères),
- Sens des relations humaines,
- Polyvalence.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé sur simulateur SYSAT
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/ATM/ECS/M Environnement du contrôleur et simulation (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/ATM/ECS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Spécialiste du système d'assistance automatisé au contrôle de la circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	RICCI, Stéphane - 05 62 14 50 80 stephane.ricci@aviation-civile.gouv.fr TAHMASSEBI-ZADEH, Sophie - 05 62 14 57 19 sophie.tahmassebi@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle Environnement du Contrôleur et Simulations (ECS) est chargé de l'acquisition et de la réalisation des systèmes de visualisation sur les positions de contrôle (ODS / Irma2000), du serveur ERATO (SE), du serveur air pour les applications data link (SA), de simulateurs d'entraînement (ELECTRA - simulateur en-route déployé dans les 5 CRNA, à l'ENAC et à CDG, SCANSIM - simulateur Tour/Approche, déployé sur 20 sites dont Orly, et SIMULOC - simulateur aéroport déployé à CDG) et d'un environnement de simulation d'étude modulaire.

Le pôle participe également à la définition du futur système de contrôle aérien, 4-Flight, assure la responsabilité de la conduite de la vérification d'aptitude de la VOPS du système 4-Flight et fournit PURPLES-4SIM, élément majeur du futur simulateur d'entraînement de 4-Flight.

Il contribue également à l'acquisition du futur système approche / tour SYSAT.

A la prise de fonction, le titulaire du poste sera intégré à l'équipe de maîtrise d'ouvrage des simulateurs d'entraînement. Il prendra connaissance du contexte actuel de la simulation approche / tour sur les sites DSNA (produit SCANSIM, essentiellement) ainsi que du programme SYSAT et plus particulièrement des exigences mises sur le/les futurs simulateurs SYSAT.

En particulier, il aura pour missions :

- D'animer des ateliers DO/DTI/Sites de définition des adaptations nécessaires des simulateurs proposés par les industriels afin qu'ils répondent pleinement aux exigences DSNA ;
- De vérifier la conformité aux exigences DSNA des simulateurs SYSAT livrés à la DTI. Cette vérification s'effectuera via la documentation fournie par les industriels, mais aussi sur banc de tests DTI.

Profil - Qualification :

Capacité à travailler en équipe, à piloter des activités et à s'organiser.

Goût pour la technique et les études.

Sens des contacts avec les industriels, les utilisateurs opérationnels et les exploitants.

Connaissance du milieu opérationnel.

Qualités rédactionnelles.

Qualités relationnelles.

Anglais souhaité.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé SYSAT G2
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/FHU/M Facteurs Humains - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/FHU/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Cadre opérationnel navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 56 01 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr FIGAROL, Sylvie - 05 62 14 58 00 sylvie.figarol@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

« Définition des Méthodes de Travail en conception » dans le cadre du programme SYSAT G2  
Au sein du domaine « Exigences Opérationnelle des Systèmes », le pôle « Facteurs Humains » (FHU) contribue à l'accompagnement du changement à travers la définition des méthodes de travail du futur environnement au cours de la phase de design du système homme/machine ; ces méthodes de travail servent de base aux analyses de sécurité opérationnelle (volet opérationnel) et à la définition de la transformation des compétences : ces études s'appliquent aux programmes de la DSNA, comme 4 Flight, EEE, SYSAT et SESAR. Le pôle développe des méthodes pour mener les travaux sur la transformation des compétences des acteurs de première ligne et sur les volets opérationnels des études sécurité. Le candidat contribuera, dans le cadre du programme SYSAT Groupe 2 à la définition des méthodes de travail dans les nouveaux environnements. Il sera amené à collaborer sur ces projets avec DO (EC et sites pilotes), MSQS et les autres pôles de la DTI. Pour ce faire, il devra avoir, ou acquérir au sein du pôle, un ensemble de connaissances dans les domaines facteurs humains et sécurité.

Profil - Qualification :

Goût du travail en équipe ;  
Expérience en gestion de projet  
Goût pour le champ Facteurs Humains  
Connaissance des procédures et méthodologie relatives aux études de sécurité  
Connaissance des processus DTI  
Connaissance et/ou expérience du milieu opérationnel ;  
Goût pour l'acquisition de nouvelles compétences ;  
Aptitude aux relations humaines et à la conduite de réunions ;  
Pratique de l'anglais ;



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert confirmé responsable étude système
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA - Poste à profil TSEEAC - 2ème qualification recommandée
Affectation :	DTI DTI/EOS/ESA/M Exigences Systèmes et Architecture ATM - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert confirmé*DTI/EOS/ESA/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Chargé de réaliser une étude
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BAUVET, Guy - 05 62 14 57 01 guy.bauvet@aviation-civile.gouv.fr LASSIS, Erick - 05 62 14 51 41 erick.lassis@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

Le pôle « Exigences systèmes et architecture » (ESA) est responsable de la définition des exigences fonctionnelles et non fonctionnelles (sécurité, performances, capacités, exploitation, réglementaires etc) et des architectures relatives au système ATM.

Les activités du pôle portent sur le système de la navigation aérienne français (systèmes En-route, région parisienne, Approches/Tours et CESNAC).

Le candidat retenu contribuera dans son domaine d'expertise à la mise en oeuvre du système SYSAT sur les sites de province et de région parisienne.

Il sera plus particulièrement chargé des aspects liés aux architectures techniques, à l'exploitation du système et à la supervision pour la mise en oeuvre de SYSAT sur les sites de province (Groupe 2).

Il sera intégré dans l'équipe en charge de SYSAT au sein du pôle ESA.

Il travaillera en coopération avec DO, le pôle CEO, le pôle ITR et les domaines ATM et DSO de la DTI au bénéfice des programmes DSNA.

Les agents de ce pôle sont localisés à Toulouse.

Profil - Qualification :

Connaissance du monde ATC et du système ATM

Expérience de l'ingénierie système appliquée aux systèmes informatiques

Expérience dans le domaine des réseaux et des architectures matérielles

Aptitude aux relations humaines, à la conduite de réunion

Goût pour le travail en équipe

Sens de l'organisation, goût pour la planification

Pratique de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DTI-Expert
Poste offert aux :	ICNA - 5 ans d'exercice des fonctions (art 7) IEEAC IESSA TSEEAC
Affectation :	DTI DTI/DSO/INS/M Installations - Mounède (TOULOUSE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Expert*DTI/DSO/INS/M
Filière / Métier :	Ingénierie et exploitation des systèmes Responsable de la fourniture des équipements de navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	FAISANT, Isabelle - 05.62.14.58.24 isabelle.faisant@aviation-civile.gouv.fr BESSE-PAPIN, Isabelle - 05.62.14.59.60 isabelle.besse@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

La zone de compétences du pôle Installations (INS) couvre : les 5 CRNA, les 11 grandes approches, le CESNAC, le SIA, la DTI, l'ENAC et l'Outre-mer.

Le pôle INS assure l'installation des équipements et des systèmes dans les salles techniques et les salles de contrôle en partenariat avec les sites opérationnels. Il assure également la réalisation des études, spécification, acquisition, installation et évolution des mobiliers opérationnels (meubles de contrôle, de supervision, autres meubles techniques) pour les centres opérationnels. Le pôle INS est aussi chargé de la fiabilisation des installations électriques des salles techniques et des salles de contrôle. Enfin, le pôle INS est fortement impliqué, en qualité d'installateur principal de la DSNA, dans la définition des principes et spécifications générales d'installation applicables à l'ensemble des services de la navigation aérienne.

Le pôle INS contribue aux évolutions nécessaires au maintien en conditions opérationnelles des systèmes de la navigation aérienne et aux programmes majeurs de la DSNA : 4-Flight, SYSAT, CSSIP, NVCS

Tâches :

Le candidat retenu participera à toutes les activités du pôle INS. Il définira le périmètre et l'estimation financière des opérations d'installation dont il est responsable. Il établira l'ensemble des spécifications relatives à ces opérations, élaborera les marchés associés et suivra les chantiers sur site. Il assurera la coordination de ces travaux avec les différents intervenants. Ses différentes tâches seront réalisées en proximité avec les centres opérationnels, nécessiteront des déplacements réguliers sur site et seront coordonnées par un expert sénior du pôle.

Le chef de pôle et son adjoint veilleront à sa formation et à l'évolution de ses activités.

Profil - Qualification :

- Expérience du milieu opérationnel
- Veille technologique et réglementaire
- Connaissance des Marchés publics

Qualités requises :

- Savoir coopérer dans une équipe à l'efficacité collective
- Être rigoureux
- Avoir un esprit d'analyse
- Capacité d'anticipation
- Être autonome
- Avoir le sens du contact
- Qualité rédactionnelle et de synthèse
- Motivation pour acquérir des compétences sur les nouveaux systèmes

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	CDG/LB-Concepteur de procédures*LFPG/DI
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNAS/RP LFPG/DI Organisme CDG-LB - Service Desserte Infrastructure (ROISSY CHARLES DE GAULLE CEDEX 2)
Fonction / Poste :	1 Concepteur de procédures*LFPG/DI
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Concepteur de procédures circulation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	BARNOLA, Philippe - 01 74 37 85 10 philippe.barnola@aviation-civile.gouv.fr JEZEQUEL, Jean - 01 74 37 85 58 jean.jezequel@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Poste basé sur le site de Roissy CDG

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

Définition :

## CONCEPTEUR DE PROCÉDURES

Le titulaire est responsable d'études de procédures aux instruments au bénéfice de l'ensemble des organismes CA dépendants des SNA/RP.

Tâches :

Activités génériques :

- Suit les dossiers qui lui sont attribués
- Participe à des projets ou gère entièrement des projets
- Rédige des notes ou consignes, compte-rendus, bilans
- Rend compte du résultat de travaux ou réunions
- Représente la subdivision à l'extérieur du service
- Assure les interfaces entre le domaine qui lui est dévolu et les autres subdivisions, les autres services, les sites des SNA/RP

Activités spécifiques : Etudes Espaces/Procédures

- Participe aux spécifications, validations, mise en service , suivi et maintenance des procédures aux instruments
- Participe à des études à caractères CA
- Gère les avis CA aux consultations obstacles à la navigation aérienne
- Gère la base de données obstacles SNA
- Assure le traitement de l'information aéronautique des aérodromes non contrôlés gérés par les SNA/RP
- Collationne , vérifie et met à jour la documentation aéronautique
- Intervient sur les planches air de la Région Parisienne et les cartographies des annexes aux MANEX.

RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ / QUALITÉ/SURETÉ/ENVIRONNEMENT :

Profil - Qualification :

Technique de base :

Navigation Aérienne :

- connaissance détaillée des systèmes et équipements de la navigation aérienne
- connaissance détaillée de la réglementation et de l'activité CA (méthodes et outils du contrôle)

Environnement :

- bonne connaissance de la réglementation en matière de respect de l'environnement

Informatique :

- utilisateur de bon niveau des outils bureautiques classiques et de niveau expertise de produits spécifiques (ACADEMIC, GEOTITAN, ....)

Qualités requises :

- savoir appliquer la réglementation au contexte local

- savoir analyser des situations et en déduire les évolutions

**FORMATIONS D'INTÉGRATION :**

Par exemple :

Stage en entreprise,

Pratique d'audit,

Gestion du personnel

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	DSAC/N - Chef de Subdivision DEL/PIC/AT
Poste offert aux :	TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC/N DEL/PIC/AT Subdivision aviation générale et aérodrome (FOUQUENIES)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*DEL/PIC/AT
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LINKE, Florian - 03 44 11 49 00 florian.linke@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance "Aérodrome- Infra Exp- Inspecteur" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81



Définition :

DSAC/NORD- DÉLÉGATION PICARDIE - SUBDIVISION TECHNIQUE

CHEF DE SUBDIVISION

Assurer le suivi des contrôles et des actions de surveillance dans les différents domaines couverts par les inspecteurs de surveillance de la Subdivision

Coordonne le travail des inspecteurs de surveillance

Assure les fonctions d'adjoint au délégué et assure l'intérim du délégué

Assure les relations avec le SNA/Nord et les partenaires de la DGAC (préfectures, services d'État, collectivités locales, exploitants aéroportuaires, entreprises de travail aérien, organismes de formation, ...) notamment dans les domaines touchant la gestion de l'espace aérien, la gestion des activités particulières, l'organisation d'évènements spécifiques (manifestations de grande importance, évènements sportifs de grande importance, ...)

Peut assurer les fonctions de chef de centre pour les concours et examens de la DGAC

Supervise la gestion et l'analyse des incidents.

Peux être conduit, le cas échéant, à assurer les fonctions d'enquêteur de première information pour le compte du BEA

Profil - Qualification :

Bonne connaissance générale des différents domaines de la DGAC et de l'aéronautique

Disponibilité et aptitude à travailler en réseau

Qualités relationnelles et aptitude au management

Qualités rédactionnelles et esprit de synthèse

Capacité d'analyse et d'évaluation

Communiquer avec aisance et savoir négocier

Anglais général et aéronautique

En cas de besoin, la formation aux fonctions d'EPI pourra être assurée

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/O – EXPL – CTRL – Entité Traitement Information en Vol – AGENT BTIV</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	CRNA/O C-O/EXPL/CTRL/BTIV Entité traitement information en vol (LOPERHET)
Fonction / Poste :	1 Agent BTIV*C-O/EXPL/CTRL/BTIV
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Agent chargé de l'assistance aux pilotes, du traitement et de la fourniture de l'information aéronautique et de la gestion des données
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	LAOT, Pascal - 02 98 37 34 40 pascal.laot@aviation-civile.gouv.fr
Personne remplacée :	LAOT, Pascal

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/O – SERVICE EXPLOITATION – SUBDIVISION CONTROLE**  
**Entité Traitement Information en Vol – AGENT BTIV**

**MISSION :**

Il assure la gestion du BTIV en terme de suivi des services d'alerte et d'information de vol. Il exploite la documentation aéronautique et gère les télécommunications. Il élabore également les protections aéronautiques au profit de la salle de contrôle.

**ACTIVITES DU POSTE :**

- Participer au service d'alerte sous l'autorité du chef de salle,
- Rendre le service d'information de vol dans la zone de compétence du FIC Brest,
- Effectuer l'exploitation et la mise à jour de la documentation aéronautique (NOTAM, AIP...),
- Assurer l'exploitation des télécommunications « RSFTA » : émission , réception, exploitation et diffusion des messages,
- Assurer le dépôt des plans de vol AFIL,
- Elaborer et mettre en place les protections aéronautiques journalières au profit de la salle de contrôle,
- Participer à des études et travaux de la subdivision contrôle.

**Profil - Qualification :**

**RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE/QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :**

- Notifier les événements relatifs à la sécurité en relation avec son domaine d'activité,
- Respecter les procédures relatives à son activité au sein du BTIV,
- Maintenir les compétences et les conditions d'exercice attachées à son domaine d'activité,
- Prendre en compte les résultats et les préconisations du REX,
- Participer aux Commissions Locales de Sécurité si nécessaire.

**TECHNIQUES DE BASE :**

- Connaître les règles de fonctionnement des services de la navigation aérienne,
- Connaître la réglementation de la circulation aérienne,
- Connaître et exploiter les manuels d'exploitation du BTIV et de l'UIV.

**QUALITES REQUISES :**

- Rigueur,
- Esprit de décision,
- Esprit d'initiative,
- Respect des consignes.

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>CRNA/SE – EXPL – Subdivision Études – CHEF DE SUBDIVISION</b>
Poste offert aux :	ICNA - chef, divisionnaire, principal 9 ans IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	CRNA/SE C-SE/EXPL/ETUD Subdivision études (AIX EN PROVENCE CEDEX 1)
Fonction / Poste :	1 Chef de subdivision*C-SE/EXPL/ETUD
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Cadre navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	AVON, Pascal - 04.42.33.75.50 FAX. 04.42.33.78.47
Remarque :	Remplacement consécutif à une mutation
Personne remplacée :	YAGUE, Yves

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**CRNA/SE – SERVICE EXPLOITATION – Subdivision Etudes – CHEF DE SUBDIVISION**

**Activités du poste :**

- \* Gère et encadre les personnels de sa subdivision
- \* Assure l'interface avec le service Technique
- \* Participe aux spécifications opérationnelles des systèmes
- \* Conduit l'évaluation, la mise en oeuvre et le suivi des systèmes
- \* Participe à des groupes de travail (locaux ou nationaux)
- \* Participe à la planification des mises en service
- \* Participe à des tests techniques et opérationnels
- \* Rédige et valide les MISO
- \* Rédige et valide les EPIS
- \* Participe à la rédaction du MANEX
- \* Traite les FNE
- \* Participe aux réunions locales, nationales et internationales relevant de son domaine de compétence
- \* Participe en relation avec le chef du service Exploitation à l'animation des réunions chefs d'équipe
- \* Participe au CT
- \* Assure les relations de sa subdivision avec les autres subdivisions du service Exploitation
- \* Participe à la formation des chefs d'équipe
- \* Participe à la permanence opérationnelle
- \* Peut participer à d'autres tâches du service Exploitation à la demande de son supérieur hiérarchique

**Profil - Qualification :**

- \* Connaissance des règles de fonctionnement de la CA
- \* S'assurer de la cohérence entre missions et moyens
- \* Réaliser une solution technique adaptée
- \* Gérer les interfaces et les dysfonctionnements
- \* Connaître les installations et systèmes
- \* Connaître les techniques de communication
- \* Animer une équipe, déléguer
- \* Définir les objectifs et suivre leur réalisation
- \* Suivre un projet
- \* Bonne connaissance de l'anglais

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/CE - SR – AG – Subdivision Personnels Navigants – INSPECTEUR DE SURVEILLANCE</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	DSAC/CE DS-CE/SR/AG/PN Subdivision personnels navigants (COLOMBIER SAUGNIEU)
Fonction / Poste :	1 Inspecteur de la surveillance*DS-CE/SR/AG/PN
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Inspecteur
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Immédiate
Renseignement complémentaire :	MOLE, Sylvain - 04 26 72 68 80 sylvain.mole@aviation-civile.gouv.fr LEFEBVRE, Sylvie - 04 26 72 68 86 sylvie.lefebvre@aviation-civile.gouv.fr
Remarque :	Ce poste requiert une licence "PN/ORG FOR" et "PN/LIC" qui devra être obtenue par l'agent au cours de la première année d'affectation.
	Poste basé sur l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry.
Personne remplacée :	GUILLOT, Yann

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/CE - DEPARTEMENT SURVEILLANCE ET REGULATION – DIVISION  
AVIATION GENERALE – Subdivision Personnels Navigants –  
INSPECTEUR DE SURVEILLANCE**

**Tâches :**

**Organisme de formation :**

- Assure le suivi des agréments des organismes de formation (ATO, OD, IULM,...)
- Examine la documentation fournie par le demandeur pour une délivrance initiale, un renouvellement ou une modification de l'autorisation administrative sollicitée
- Planifie, prépare, réalise, en coordination avec les pilotes inspecteurs, les actions de surveillance, inspections, audits, des organismes surveillés puis rédige les rapports associés
- Renseigne le logiciel de suivi PPO

**Titres aéronautiques :**

- Délivre les titres aéronautiques des personnels navigants non professionnels
- Assure les actes administratifs associés aux licences des personnels navigants professionnels et non professionnels.
- Participe à l'organisation des examens théoriques des personnels navigants non professionnels
- Participe à la gestion des examens pratiques des personnels navigants non professionnels.
- Participe au recouvrement des redevances.

**Missions secondaires :**

- Participe à la promotion de la sécurité auprès des usagers et des organismes de formation
- Participe à la démarche qualité de la DSAC
- Peut être amené à participer à l'organisation des commissions de discipline pour les personnels navigants non professionnels.
- Peut être amené à rédiger des procès-verbaux d'infraction.
- Peut être amené à gérer au niveau local le suivi des primes d'animation
- Peut être amené à traiter les déclarations d'événements de sécurité
- Peut être amené à effectuer des enquêtes de première information en cas d'accident aérien

**Profil - Qualification :**

- Connaissance de la réglementation relative aux licences des personnels navigants
- Connaissance de la réglementation relative aux organismes de formation
- Connaissance des techniques d'audit
- Connaissance du Manuel du Contrôle technique PN
- Maîtrise des outils informatiques SIGEBEL, OCEANE et ARPEGE
- Connaissance de la démarche qualité de la DSAC

**Savoir-faire :**

- Faire preuve de qualité relationnelle d'écoute et de propositions
- Savoir gérer les situations conflictuelles et les prises de décision dans des délais limités
- Aptitude à l'initiative et à la prise de responsabilités
- Disponibilité et aptitude à travailler en équipe
- Savoir rédiger des rapports
- Savoir évoluer dans un domaine technique
- Qualité d'ordre, de méthode et d'organisation
- Qualité de réserve et sens de la confidentialité

Expérience dans le domaine des licences du personnel navigant et de l'environnement aviation légère souhaitée

## **RÈGLES D'AFFECTION DES INSPECTEURS DE SURVEILLANCE**

**Les agents qui entrent dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés au niveau débutant.**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Inspecteurs de la Surveillance sont nommés :**

- au niveau débutant pour les inspecteurs ;**
- au niveau inspecteur pour les inspecteurs confirmés.**

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**

### **Prestations :**

Environnement technique, forte évolution réglementaire et dimension européenne grandissante.



## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>DSAC/EC – ANA – Pôle Aéroport – ADJOINT AU CHEF DE POLE</b>
Poste offert aux :	IEEAC TSEEAC - TSEEAC 2ème qualification exigée
Affectation :	DSAC DS/ANA/AER Pôle aéroports (PARIS)
Fonction / Poste :	1 Adjoint au chef de pôle*DS/ANA/AER
Filière / Métier :	Certification, contrôle et surveillance Cadre contrôle et surveillance
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	Eventuelle
Renseignement complémentaire :	MEDIONI, Frédéric - 01 58 09 45 07 SERRANO, Didier - 01 58 09 36 57
Remarque :	Ce poste requiert l'obtention de la licence de surveillance d'auditeur "OR/SGS" selon les modalités précisées par arrêté du 2 juillet 2015.
Personne remplacée :	VERDIER, Brigitte

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### **Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)**

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### **Envoi par l'agent**

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**DSAC/EC – DIRECTION « AEROPORTS ET NAVIGATION AERIENNE » – Pôle Aéroports  
ADJOINT AU CHEF DE POLE**

Co-anime les activités du Pôle aéroport et assure les fonctions de chef de pôle en son absence.  
Participe aux actions internationales

**Tâches :**

- En liaison avec le chef de Pôle, participe directement au management et à l'organisation du pôle aéroport dans les domaines de la certification, de la surveillance et de la sécurité des aérodromes.
- Apporte son soutien aux DSAC/IR (surveillance) et à DSAC/ERS (réglementation) pour la réalisation des objectifs fixés à la DSAC pour le domaine de la sécurité aéroportuaire.
- Est en contact avec les chefs de division ANA des DSAC/IR, le STAC, et les organismes extérieurs concernés par les domaines de sécurité aéroportuaire (UAF notamment).
- Est en contact avec nos partenaires européens (EASA, autorités de surveillance des autres pays) et internationaux (OACI) pour son domaine d'activité
- Aux côtés du chef de pôle, participe au pilotage et à l'élaboration, pour le domaine de la sécurité aéroportuaire :
  - . des méthodes et procédures de surveillance des aérodromes déclinées par les DSAC/IR ;
  - . de la surveillance basée sur les risques (RBO) ;
  - . des outils de pilotage et de suivi de la surveillance (Manuel de procédure, logiciel métier de suivi des audits...) ;
  - . des actions de surveillance menées au niveau de l'échelon central
  - . des formations-métiers des inspecteurs de surveillance de la DSAC ;
  - . des actions issues du Programme de Sécurité de l'Etat (PSE) ;
  - . du processus R3 du système de management de la DSAC aux côtés du pilote du processus R3 (directeur technique ANA).

**Profil - Qualification :**

*Savoirs généraux et pratiques :*

Maîtrise des réglementations s'appliquant sur les aérodromes (dont règlement (UE) 139/2014)  
Bonne connaissance des méthodes de surveillance

*Savoirs agir :*

Management  
Conduite de projets multi acteurs  
Esprit d'analyse et de synthèse  
Sens de l'organisation  
Sens des relations humaines

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI TSE printemps 2017

ministère de  
l'Environnement, de  
l'Énergie  
et de la Mer



DSNA

Direction générale  
de l'Aviation Civile

direction des  
Services de la  
navigation aérienne

1. Les candidatures doivent être adressées à la DSNA/SDRH. Le dépôt des candidatures s'effectue via l'application SIRh AGENT accessible sur la page d'accueil de « Bravo Victor » avant la date limite de réception des candidatures ;
2. Toute candidature parvenant **après la date de limite** de réception sera classée **sans suite** ;
3. Les agents sont invités à recueillir **préalablement** au dépôt de leur candidature, tous renseignements additionnels auprès des organismes concernés, sur le ou les postes pour lesquels ils se portent candidat afin d'éviter les renoncements tardifs ;
4. Le fait, pour un agent, de se porter candidat implique son **engagement de rejoindre** son poste s'il est retenu en CAP ;
5. Les agents qui postulent sur des postes à **recouvrement** doivent joindre **une lettre de motivation** à leur candidature ;
6. Les agents souhaitant présenter un **dossier à caractère social** doivent contacter **l'assistante sociale** dès la parution des AVE et au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures ;
7. Les candidats indiquent **l'ordre de préférence** de leurs candidatures (faute de quoi ils seront réputés n'avoir aucune préférence) ; Les candidatures sont traitées, autant que faire se peut, selon l'ordre de préférence donné par l'agent.
8. Après la limite de modification, toute **annulation partielle** vaut **annulation de l'ensemble** des candidatures.
9. Tout agent postulant sur un **poste de contrôle** doit pouvoir justifier, à la date de la CAP, d'une **aptitude médicale** en cours de validité.

AVE :	<b>SNA/GSO – SNA/SO – CA – LFBI/TWR – Aéroport de POITIERS BIARD – SPECIALISTE EXPLOITATION</b>
Poste offert aux :	TSEEAC
Affectation :	SNA/GSO LFBI/TWR Poitiers Biard - Circulation aérienne (BIARD)
Fonction / Poste :	1 Spécialiste exploitation*LFBI/TWR
Filière / Métier :	Contrôle de la circulation aérienne Assistant technique navigation aérienne
Attribution et profil :	cf. annexe
Vacance :	
Renseignement complémentaire :	SOLVIGNON, Denis - 05 49 37 73 83 denis.solvignon@aviation-civile.gouv.fr LUCAS, Erwann - 05 57 92 83 41 erwann.lucas@aviation-civile.gouv.fr

Date limite de réception des dossiers par la DSNA : 23/04/17

Date limite de modification des candidatures : 23/04/17

### Envoi par le service (uniquement si SIRh AGENT n'est pas déployé, ou en cas de difficulté technique)

Direction des services de la Navigation aérienne  
Bâtiment 1609  
9, rue Champagne  
91200 ATHIS-MONS

### Envoi par l'agent

SIRh AGENT via Bravo Victor  
Si SIRh AGENT n'est pas déployé dans votre service, ou en cas de  
difficulté technique :  
Télécopie : 01 69 57 67 81

**SNA/GSO – SNA/SO – CA – LFBI/TWR – Aéroport de POITIERS BIARD – SPECIALISTE EXPLOITATION**

Assure les missions qui lui sont confiées par le Chef CA ou l'adjoint Chef CA dans son domaine de compétences

Rattaché au Chef Circulation Aérienne de Poitiers-Biard

**ACTIVITES DU POSTE :**

**Génériques**

- Gestion et suivi des licences des contrôleurs de Poitiers
- Drones :
  - Suivi des protocoles avec les exploitants
  - Gestion des demandes d'activité
- Mise à jour de la documentation opérationnelle
- Gestion de la mise à disposition du cahier de marche
- Collabore à la gestion des SUP/AIP
- Collabore à la gestion des Notam
- Collabore avec la CA locale dans le traitement des études de sécurité.
- Participe à l'accueil des stages ARPT et aux différentes visites professionnelles de la Tour

**Spécifiques**

- Assure les permanences EPI

**Profil - Qualification :**

**COMPETENCES**

**Techniques de base :**

- Connaître la gestion des licences de contrôleurs aériens
- Connaître la réglementation de la Circulation aérienne
- Connaître et savoir exploiter les Manex
- Connaître les partenaires institutionnels
- Savoir exploiter les outils bureautiques
- Savoir gérer efficacement les informations à communiquer

**Qualités requises :**

- Avoir le sens des relations humaines

**RÈGLES D'AFFECTATION DES SPÉCIALISTES**

**Les agents qui entrent dans la filière des Spécialistes sont nommés « Spécialiste en formation ».**

**Les agents qui changent de domaine d'activité dans la filière des Spécialistes sont nommés :**

- « Spécialiste en formation » pour les Spécialistes ;
- « Spécialiste » pour les Spécialistes confirmés.

**Les agents qui restent dans le même domaine d'activité maintiennent leur niveau (mais leur ancienneté dans le niveau n'est pas maintenue).**